LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5[illegible] — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 27 OCTOBRE 1966 — PRIX 10C

Communiqué de l'AECFM

A la suite de la conférence de presse de l'Association, jeudi dernier, les deux quotidiens de Winnipeg se sont évertués à montrer les Franco-manitobains sous un masque révolutionnaire. Par contre, un quotidien de Toronto réussissait à publier, vendredi, un compte rendu très objectif.

Il est à noter que, durant cette conférence de presse, on a parlé autant des fêtes du Jubilé d'Or que de la question de l'éducation. Toutefois, les reporters ont préféré créer la sensation en attribuant au juge Deniset, notre président, des paroles qu'il n'a même pas dites.

A la suite de ces deux reportages fantaisistes, le juge Deniset a jugé bon de démissionner comme président de l'Association.

Ce geste du juge ne condamne en rien la position de l'Association, qui ne fait que suivre le but de ses fondateurs. Par ailleurs, tous les Franco-manitobains pourront juger par eux-mêmes la teneur du communiqué intégral inséré ailleurs dans ce journal.

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est réuni le lundi 24 octobre et a accepté avec regret la démission de son président, l'hon. juge Louis Deniset. L'Association tient à remercier sincèrement le juge Deniset de l'immense travail qu'il a accompli au cours de son terme à la présidence et comprend pleinement les motifs qui l'ont mené à cette décision. Le premier vice-président de l'Association, M. Maurice Gauth[illegible] sume les fonctions de la [illegible]dence. (Communiqué)

Lettre du juge Deniset

Voici le texte de la lettre de démission que l'hon. juge Louis Deniset a écrite le 24 octobre à M. Jacques Molicard, secrétaire de l'AECFM:

Cher Monsieur,

Tant que l'Association mettait l'emphase sur l'épanouissement de l'Education et de la culture française, je ne voyais aucune objection à ce que j'en sois le président.

Maintenant que l'Association a exprimé l'intention de faire de l'action politique, je ne crois pas qu'il soit convenable pour un juge d'être un officier de cet organisme et donc, c'est à regret que je soumets ma résignation comme président de l'Association.

Veuillez dire, monsieur le secrétaire, à tous les membres du comité exécutif, aux membres du conseil d'administration et à tous les Franco-manitobains que la décision n'a pas été facile, quoiqu'elle me paraisse sage et pour le bien de l'Association. Veuillez transmettre l'expression de ma profonde gratitude à tous et, en particulier, à tous les membres du comité exécutif et à tous ceux qui ont si bien travaillé et qui, sans doute, continueront de le faire.

Avec une bonne enpsée pour vous, et mes meilleurs voeux à mon successeur, je demeure,

Respectueusement vôtre,

Louis DENISET.

La J. O. C. conquiert, les jeunes travailleurs du Manitoba français

Le 12 septembre, la Fédération manitobaine de la J.O.C. convoquait une réunion générale de tous les chefs de sections pour lancer la troisième Semaine Nationale des jeunes travailleurs (S.N.J.T.) au Manitoba.

Lors de cette réunion, les participants en profitèrent pour évaluer la situation de la J.O.C. et, surtout, sa présence à la vie des jeunes par les activités d'été.

A cette importante rencontre on remarquait la présence des sections Précieux-Sang, Cathédrale et St-Norbert. Seize chefs d'équipes, gars et filles représentaient ces différents coins.

Les jeunes travailleurs s'initièrent durant la soirée au programme de l'année: "L'économie dans la vie du jeune". Un premier sondage révélait que la plupart des jeunes achètent à peu près tout à crédit, à partir de l'automobile jusqu'au vêtement. Le programme promettait donc d'être intéressant.

A la fin de la réunion, une action fut choisie, celle d'organiser la Semaine Nationale des jeunes travailleurs dans chaque coin, qui aurait lieu du 16 au 23 octobre.

Cette semaine a été réalisée. Les jeunes sont d'accord pour dire que cet événement fut un véritable succès. Grâce aux efforts et à la coopération de nombreux jeunes, sans doute que la J.O.C. sera mieux connue au Manitoba. D'autres jeunes viendront renforcer le mouvement, et aussi la population entière aura été sensibilisée au problème de "l'économie".

Le mercredi 18 octobre avait lieu la première soirée S.N.J.T. organisée par 70 jeunes de la paroisse Cathédrale. Un sketch, démontrant certains problèmes financiers qui existent dans la vie des jeunes, servit de point de départ pour une discussion générale avec l'auditoire. Hubert Gauthier, président de la section Cathédrale, animait cette discussion.

Ensuite l'équipe de variété se chargea d'égayer l'auditoire avec un concours d'amateurs auquel participèrent plus de 30 jeunes. La soirée avait lieu à l'Académie St-Joseph, et de nombreux jeunes et adultes répondirent à l'appel des jeunes travailleurs.

Les gagnants du concours d'amateurs ont été: Gérald Paquin, Lynda Danick et Agnès Proteau.

Pour terminer la soirée et favoriser la discussion entre jeunes et adultes, un goûter fut servi par les jeunes de la section.

Le jeudi 20 octobre avait lieu la deuxième soirée S.N.J.T. à la paroisse du Précieux-Sang. Un programme semblable au premier fut suivi. L'auditoire encore cette fois démontra bien, tant par le nombre que par la participation à la discussion, qu'il voulait encourager les jeunes et toujours mieux les comprendre.

La discussion cette fois fut dirigée par Roland Jolicoeur. A la fin du concours d'amateurs, les juges décidèrent de décerner le trophée à Yvonne Asselin. En deuxième place on remarquait Mlles Marguerite Mousseau et Denise Brunel.

Le dimanche 23 octobre fut aussi rempli d'activités. La journée commença par une vente de "tags" au profit du mouvement et, le soir, la S.N.J.T. se terminait par un Gala d'amitié internationale.

Tous sont unanimes: ce fut une réussite merveilleuse. 500 jeunes envahirent la salle du gymnase Notre-Dame, et ces jeunes venaient de tous les coins de la ville et de la campagne où les jeunes travailleurs sont déjà organisés: soit, Somerset, St-Léon, St-Pierre, La Broquerie, pour n'en nommer que quelques-uns.

Denis Hamel agissait comme maître de cérémonies. La musique était fournie par l'orchestre toujours si apprécié de Carman La Rosa.

Le tirage organisé pour promouvoir l'expansion de la J.O.C. au pays et dans le monde entier a eu lieu le soir même du gala. Les gagnants furent: Paul Laurin, R. Courchaine et Maurice Belot.

Le trophée J.O.C. pour le concours final des amateurs fut remis à Yvonne Asselin. La présentation fut faite par Denise Pelletier, trésorière fédérale.

En conclusion: il n'est pas exagéré de dire que la S.N.J.T. fut un succès sans pareil. Ce succès a été possible à cause de l'effort des jeunes eux-mêmes. Eux seuls savent tout le travail qu'ils y ont mis, et déjà ils en sont récompensés.

Nouvelles.. télévisées

M. Maxime Désaulniers, directeur de CBWFT, annonce avec joie à tous les Franco-manitobains que les nouvelles présentées chaque soir du lundi au samedi à 6 h. p.m. seront désormais télévisées en direct de Montréal, à partir du 31 octobre prochain. Ce nouveau "service" de Radio-Canada aux téléspectateurs du Canal 3 constitue une amélioration qui ne peut que plaire aux Franco-manitobains habitués depuis trop longtemps à ne contempler qu'une boule ronde en mouvement perpétuel, à l'heure des nouvelles quotidienne, et laisse espérer pour l'avenir d'autres progrès, tels que la production ici au Manitoba de programmes mettant en vedette personnalités et artistes locaux. Merci à Radio-Canada.

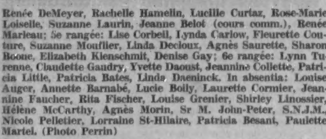
Promotion-voyage de l'A.C.F.C.

Voici le dernier don contribué à l'A.C.F.C. pour sa promotion-voyage: M. Louis Apchin, de Capasin, Sask., reçu par l'entremise de La Liberté et le Patriote: $10.00.

Le total souscrit à ce jour se chiffre à $2,666.45.

Le tirage de cette promotion-voyage de l'A.C.F.C. aura lieu au Secrétariat, 2800, rue Albert, Regina, le mardi 1er novembre 1966.

Les dons seront reçus jusqu'au 31 octobre inclusivement. Qu'on les adresse au Secrétariat de l'A.C.F.C., 2800, rue Albert, Regina, avec mention "pour participation au tirage de l'A.C.F.C."



Cette photo, prise le 21 octobre dernier au Gymnase Notre-Dame, présente les diplômées de l'Institut Collégial St-Joseph. Ce sont de gauche à droite: 1ère rangée: Mlles Linda Lavoie, Claire Painchaud, Yvette Levasseur, Yvonne Gay, Lorraine Bédard, Irène Mahé, Hélène Péreux, Huguette Létourneau; 2e rangée: Doris Trudel, Jacqueline Seipp, Michelle Ledoux, Charlotte Bergeron, Rév. Sr Marie-Irène, S.N.J.M., Eileen Mager, Rév. Sr M. Maurice-Gabriel, S.N.J.M., Louise LaRivière, Lucille Préfet, Jeannette Vandal; 3e rangée: Colette Calvez, Suzanne Gagné, Stella Hamelin, Lorraine Bernier, Lorraine Boisjoli, Patricia DeWulf, Ellette Labossière, Gloria DeLichte, Pamela Vien; 4e rangée: Léa Duval, Yolande Arnal (cours comm.), Berte Balmer, Renée DeMeyer, Rachelle Hamelin, Lucille Curtaz, Rose-Marie Loiselle, Suzanne Laurin, Jeanne Belot (cours comm.), Renée Marleau; 5e rangée: Lise Corbeil, Lynda Carlow, Fleurette Couture, Suzanne Mouflier, Linda Decloux, Agnès Saurette, Sharon Boone, Elizabeth Klenschmit, Denise Gay; 6e rangée: Lynn Turenne, Claudette Gaudry, Yvette Daoust, Jeannine Collette, Patricia Little, Patricia Bates, Linda Daeninck. In absentia: Louise Auger, Annette Barnabé, Lucie Boily, Laurette Cormier, Jeannine Faucher, Rita Fischer, Louise Grenier, Shirley Linossier, Hélène McCarthy, Agnès Morin, Sr M. John-Peter, S.N.J.M., Nicole Pelletier, Lorraine St-Hilaire, Patricia Besant, Paulette Martel. (Photo Perrin)

L'AJFO réclame des écoles secondaires françaises, publiques et confessionnelles

Les jeunes Franco-Ontariens ne sont prêts à concéder même un iota des revendications qui se font en Ontario depuis toujours relativement à la question des écoles secondaires: rien d'autre qu'un système d'écoles secondaires publiques, françaises et confessionnelles ne comblera leurs aspirations, et de leur avis, ce système doit être instauré de toute urgence.

C'est au terme d'un ralliement de trois jours, à Ottawa, qu'en ont ainsi décidé quelque 75 délégués de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, venant, pour la presque totalité, des régions d'Ottawa, de Hamilton et de Welland. Du nord de l'Ontario, seul était présent un délégué de Cochrane. La délégation de Hamilton et de Welland comptait 41 jeunes hommes et jeunes femmes.

La pétition qui formule la résolution définitive sur la question des écoles secondaires souligne l'insatisfaction des jeunes quant au système actuel; elle affirme leur droit "à une éducation dans leur culture française" et accepte l'anglais comme langue secondaire; elle affirme aussi leur droit "à une éducation de la foi adaptée à leur mentalité et à leurs besoins; **elle rejette toute formule de compromis qui serait préjudiciable à ces deux droits;** elle exige finalement "que toutes les personnes concernées placent ce problème en tête des priorités".

Le texte même de la résolution se lit comme suit: **"L'AJFO demande l'incorporation des écoles françaises dans le système public secondaire actuel, et cela de toute urgence, en s'assurant que des garanties de confessionnalité devraient être accordées".**

Le débat qui a suivi l'étude en comité du problème a soulevé deux thèses: l'une en faveur des écoles publiques, françaises et neutres, et l'autre en faveur des écoles publiques, françaises et confessionnelles. Les arguments de soutien de la première étaient que "le gouvernement ontarien n'acceptera pas de nous donner des écoles confessionnelles, et nous ne pouvons nous permettre d'attendre plus longtemps la présence d'écoles françaises, sans quoi c'en sera bien fait des Franco-Ontariens". La seconde thèse était à l'effet qu'il ne fallait d'aucune façon abdiquer les principes qui ont toujours inspiré les dirigeants franco-ontariens dans leurs luttes pour l'obtention de leurs droits.

C'est donc cette dernière qui a finalement pris le dessus, bien que sur quatre rapports issus des comités et remis au comité des voeux, trois d'entre eux en arrivaient à conclure à des "écoles françaises publiques". L'autre soutenait des "écoles confessionnelles françaises".

Le président du comité des voeux, M. Jules Labelle, nous a expliqué, au terme du congrès, pourquoi la résolution finale avait été rédigée en faveur des écoles confessionnelles: **"Le comité des voeux, a-t-il dit, a jugé qu'il serait préférable de se prononcer sur les principes plutôt que sur la pratique.** Au moins, deux comités croyaient que l'enseignement de la religion à l'école était nécessaire, mais les membres de ces comités étaient également convaincus que c'était peine perdue que d'exiger du gouvernement des écoles publiques françaises et confessionnelles".

Le thème du ralliement, "La jeunesse franco-ontarienne devant le centenaire de la Confédération", a quelque peu été amputé à la suite de vives discussions amorcées, au cours de la journée de dimanche, sur les problèmes internes de l'AJFO. On en a toutefois intercalé la discussion entre deux autres débats.

La question à mettre au point devait amener les jeunes Franco-Ontariens à dire si oui ou non ils se devaient de fêter le Centenaire. En dernière analyse, il fut décidé qu'on fêterait l'année 1967, non pas en fonction de ce qu'elle témoigne du passé, mais en fonction de ce qu'elle permet d'entrevoir pour l'avenir. C'est ainsi que la consigne **"Après 100 ans de survie, un autre 100 ans d'égalité et de progrès"** marquera, de façon mitigée toutefois, les réjouissances des jeunes Canadiens français de l'Ontario. Un comité du bureau central de l'AJFO sera mis sur pied pour étudier les possibilités d'un projet du Centenaire à l'échelle nationale, tandis que les unités locales de l'organisme sont invitées, dans la mesure du possible, à s'engager dans des initiatives personnelles.

Dialogue entre jeunes

Les délégués au ralliement ont aussi adopté une proposition qui confie au bureau central de l'organisme l'étude des possibilités de rencontres avec les jeunes de langue anglaise pour tenter de résoudre l'avenir du Canada puisque, selon la résolution, les adultes ne réussissent pas à le faire.

Une autre résolution veut que "l'Ontario reconnaisse officiellement le français, à tous les niveaux de l'administration, avant la fin de l'année du Centenaire".

Une autre réclame de Radio-Canada "une plus grande radiodiffusion française en Ontario, surtout dans le sud de la province, et que cette société s'efforce de mettre sur pied une programmation plus adaptée aux besoins de la jeunesse francophone".

Finalement, l'AJFO fera savoir aux autorités compétentes qu'elle désire que la personne nommée pour remplacer Mgr Marie-Joseph Lemieux à l'archevêché d'Ottawa soit de langue française.

Hubert POTVIN
(Le Droit)



Cette photo fut prise le vendredi 21 octobre dernier lors de la remise des prix et diplômes aux finissants de l'Institut Collégial Provencher. On y voit de gauche à droite 3e rangée: L. Verstaete, prix de compétence générale en 12e année d'immatriculation, bourse de "Allied Chemicals", prix de connaissances générales; P. LeBlanc, C. Nolin, prix d'esprit de corps; E. East, M. Soulodre; D. DaDalt, prix de "French"; D. Janssens, prix de mathématiques; J. Belot, prix d'esprit de corps; R. Grafton, prix d'Anglais; 2e rangée: D. Labossière, prix de Français, de compétence comme chef et d'esprit de corps; R. Fourneaux, prix de compétence général en 12e année générale et d'histoire; W. Primeau, prix de succès généraux; D. Bockstael; A. Plamondon, prix de compétence générale en 12e année commerciale; R. Pelletier; J.-M. Lemoine; M. Gosselin, Médaille du Gouvernur-général, prix de chimie, de physique et de succès généraux; 1ère rangée: R. Paquin, R. Daeninck, prix de succès généraux, L. Rivard; R. Touchette; C. Tétrault et D. Côté. Ont reçu leurs diplômes in absentia: D. Brétécher et G. Levasseur. (Photo Perrin)

Jamais Québec ne laissera Ottawa s'immiscer dans l'éducation

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a lancé un sévère avertissement au gouvernement fédéral et a affirmé que jamais, et ce à n'importe quel prix, le Québec ne laissera le fédéral s'immiscer dans les domaines de la santé publique et de l'éducation.

"Ne connaissant pas les offres que le gouvernement fédéral fera à la prochaine conférence fédérale-provinciale, je dis que jamais sous le gouvernement actuel nous nous laisserons imposer de priorités et de modalités en matière d'éducation, car ce domaine relève de nous et si les autres provinces veulent lâcher, le Québec ne lâchera pas, car il y va de la vie même de la nation canadienne-française", a clamé le premier ministre.

M. Johnson parlait devant les délégués au 23e congrès annuel de l'union des conseils de comtés.

Les universités

M. Johnson a vigoureusement dénoncé les résolutions qui ont été adoptées à Ottawa par les délégués au congrès libéral fédéral et particulièrement celles concernant l'accessibilité de tous les jeunes Canadiens aux études universitaires et à l'assurance-santé.

"Vous comprendrez qu'un gouvernement ne peut endurer bien longtemps qu'au lendemain d'une grande profession de foi en l'acte de l'Amérique britannique du Nord, en la constitution, les mêmes ministres appuient en Chambre une loi qui affecte une juridiction provinciale sans qu'il y ait eu auparavant de consultations avec les provinces."

"On fait le pieux couplet, les mains jointes, dans une résolution vague où l'on veut, dit-on, respecter la constitution et le fédéralisme, et, dès le lendemain, on va en Chambre pénétrer dans un domaine qui nous appartient et que jamais je ne lâcherai; celui de la santé publique qui est de juridiction provinciale et qui va le demeurer à n'importe quel prix au Canada", a lancé le premier ministre.

M. Johnson a expliqué que lorsqu'est arrivée la question des universités en 1954 et ensuite en 1956, 57 et 58, quelqu'un au Québec avait lancé le cri d'alarme en disant que l'on commençait par les universités et qu'ensuite on s'attaquerait au secondaire et au primaire.

Enquête pour ou contre une Europe unie

Les quatre cinquièmes des Allemands comme des Français considèrent les contacts entre les jeunesses de leurs pays comme importants, ou très importants. Tel est le résultat d'enquêtes menées régulièrement chaque semestre par deux instituts de sondage d'opinions, l'un français, l'autre allemand. Seuls 18 pour cent des Français et 13 pour cent des Allemands n'accordent pas d'importance à ces rencontres.

Or, de l'avis de la plupart des Allemands, une Europe unie ne pourra voir le jour sans coopération franco-allemande. Un autre sondage a révélé que deux tiers des personnes interrogées en Allemagne se sont prononcées pour l'entrée de la République fédérale, en tant que membre de plein droit, dans une confédération européenne, alors que 50 pour cent seulement s'étaient déclarées favorables à l'Europe en 1949. Aujourd'hui, 23 pour cent estiment encore que le système d'un Etat national est le meilleur.

L'épiscopat canadien et les contraceptifs

OTTAWA — "A la condition que la loi proposée comporte les différentes garanties que nous venons d'évoquer, et en particulier des mesures contre la vente et l'annonce irresponsable des moyens anticonceptionnels, et le respect intégral de la liberté personnelle, nous sommes d'avis qu'il est peut-être opportun d'apporter des modifications appropriées à l'article 150 du Code criminel," déclare le mémoire soumis le 10 octobre par la Conférence catholique canadienne au comité permanent de la santé nationale et du Bien-être social de la Chambre des communes.

Le mémoire ajoute: "De toute manière, c'est au législateur qu'il appartient d'en juger. Rien n'empêche les catholiques d'apporter leur collaboration et leur compétence, en vue de modifier une loi qui, dans les conditions actuelles, peut fort bien leur paraître nuisible à l'ordre public et préjudiciable au bien commun."

Par ailleurs, dans un document publié en même temps que le mémoire, la CCC, qui réunit les cardinaux, les archevêques et les évêques du Canada, souligne aux catholiques canadiens que la modification des lois civiles n'entraine d'aucune façon la modification de la loi morale.

"La question, dont le Parlement sera peut-être saisi, n'est pas de savoir si le recours aux moyens anticonceptionnels est permis ou défendu moralement. Une telle question ne serait pas de la compétence du Parlement", affirme la CCC.

Rappelant que, bien souvent dans la pratique, la loi actuelle n'est pas appliquée, le document indique que le Parlement doit établir "si, au regard du bien commun, les lois du pays doivent faire de la vente et de la distribution des moyens anticonceptionnels, ainsi que de la dispensation d'une information concernant la régulation des naissances, des crimes donnant lieu à des sanctions pénales".

Rôles définis

L'épiscopat canadien accueille avec bonheur cette opportunité de faire mieux connaitre la pensée de Vatican II, surtout par un chapitre du décret avec l'Eglise et le monde intitulé "La vie de la communauté politique".

"L'Eglise reconnait que son rôle et sa compétence ne se confondent d'aucune manière avec ceux de la communauté politique", et son enseignement "ne s'engage pas dans les aspects techniques des questions sociales et politiques".

Mais, le législateur chrétien a une conscience. Il doit "prendre lui-même ses décisions. La norme de son action de législateur n'est pas en premier lieu le bien d'un groupe religieux, mais le bien de l'ensemble de la société".

Le mémoire de la CCC rappelle ensuite les conditions rendant un acte punissable aux termes des lois.

"Compte tenu des quatre conditions que nous venons d'énumérer, nous n'hésitons pas à reconnaitre que l'article 150 . . . puisse être considéré comme une mesure inadaptée dans notre contexte actuel. Notre jugement sur ce point est tout à fait indépendant du caractère moral ou immoral des méthodes anticonceptionnelles comme telles; il repose uniquement sur le fait que la loi actuelle ne répondant pas à l'une ou l'autre des conditions mentionnées, n'atteint pas le but pour lequel elle a été instituée."

La Conférence catholique canadienne apporte à la suite certaines réserves: que la modification proposée ne s'étende pas à cette partie de la loi traitant de l'avortement et que des mesures concrètes soient prises afin de bien protéger la jeunesse, et le public en général, contre les dangers et les conséquences d'une publicité inconsidérée, de l'étalage ou de la vente sans contrôle des moyens anticonceptionnels.

L'épiscopat canadien souligne qu'à la lueur des enseignements du Concile Vatican II et du document soumis au comité parlementaire, la position qu'il adopte ne devrait normalement être occasion ni de surprise ni de confusion.

Missionnaires avec . . . leur fils

ST-PIERRE-JOLYS — M. et Mme Albert Banville, de cette paroisse, partiront prochainement pour un séjour de 3 à 4 ans au Brésil. Ils se dévoueront dans la paroisse Notre-Dame des Monts qui est celle de leur fils, M. l'abbé Edouard Banville.

M. l'abbé Banville est à organiser sa quatrième paroisse au Brésil. Il apprécie donc grandement la présence de ses parents, puisque M. A. Banville est un habile charpentier et que l'église et le presbytère doivent être construits.

M. et Mme Banville ont déjà fait un séjour de près d'un an au Brésil. Mme Banville est très appréciée de tous les missionnaires canadiens. Sa présence et ses bons plats, quoi de mieux pour soutenir le moral! Après avoir élevé une famille de huit enfants (6 fils et 2 filles), ils veulent continuer à mettre leurs talents au service du Seigneur.

Vendredi soir dernier, une soirée, organisée par les Chevaliers de Colomb, réunissait parents et amis venus souhaiter un heureux séjour en terre brésilienne aux nouveaux missionnaires.

Soyez assurés, chers M. et Mme Banville, que votre exemple édifie beaucoup de monde. Tous sont fiers de votre grande foi et de votre dévouement. Bon voyage et bonne chance.

Les Pères de la Confédération voulaient-ils un Canada bilingue?

Cette question, épineuse et complexe, revient continuellement sur le tapis. Les uns répondent oui, les autres non. Plusieurs disent, un Québec bilingue, oui; les autres provinces bilingues, non.

Récemment, quelques personnages éminents en histoire ou en politique affirmaient que le Canada n'était pas un pays bilingue et qu'il ne le serait jamais et ce, par la force des circonstances et par le jeu du nombre.

Il ne s'agit pas évidemment d'analyser, en quelques lignes, tous ces courants d'idées et d'évaluer le bien-fondé de ces différents points de vue, de rechercher à quel point ceux qui ont abandonné leur langue et leur culture souffrent de frustration et par ce fait ne veulent pas, par ricochet, accorder aux Canadiens français l'usage de leur langue et le maintien de leur culture en dehors de l'enclos québécois. Il appartient surtout aux psychologues d'analyser cette dernière tendance.

Revenant à la question posée au début, disons qu'avant la Confédération, la plupart des anglophones, dans le tréfonds de leur âme, désiraient bâtir un Canada uniquement anglophone, par le truchement d'une union législative. Sir John Macdonald préférait d'emblée cette formule, parce qu'elle traduisait fidèlement, dans le concret, les secrètes aspirations des anglophones. A la conférence de Londres, Macdonald a tout fait pour tâcher de convaincre Sir Georges-Etienne Cartier d'accepter cette forme de structure politique.

Les Canadiens d'expression française, se basant sur leur grande charte: l'Acte de Québec de 1774 et tirant de celle-ci leur ligne de conduite, ont obtenu de leurs compatriotes anglophones un compromis: la Confédération de 1867.

MacDonald a défini l'esprit des Pères en ces mots: "Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait basée la Confédération et que son usage, tel qu'il existe aujourd'hui, fût garanti par l'Acte Impérial".

Dans le domaine des faits et de l'histoire, l'Acte du Manitoba de 1870, trois ans après la Confédération, vient confirmer ce même esprit. De fait, cet Acte incorpore les demandes contenues dans la Liste des Droits du Gouvernement Provisoire d'Assiniboia, requêtes posées comme conditions essentielles à l'entrée de la colonie dans la Confédération, à savoir, entre autres, la garantie que l'anglais et le français seraient les deux langues officielles de la province et que le régime scolaire serait confessionnel.

La plupart des Pères de la Confédération siégeaient encore au Parlement d'Ottawa en 1870. Ils adoptèrent l'Acte du Manitoba par 109 voix de majorité (120 contre 11).

Si l'Acte du Manitoba, qui établissait d'une façon encore plus précise que dans l'Acte de l'Amérique du Nord, les droits du français dans la province, avait été contraire tant soit peu à l'esprit de 1867, ils auraient certainement refusé de l'approuver. Au contraire, c'est par une très forte majorité qu'ils l'ont accepté. Ce même Acte a été également sanctionné par le Gouvernement Impérial.

Ici, au Manitoba, la nouvelle Chambre provinciale, composée de députés des deux langues en nombre égal, adopta l'Acte du Manitoba à l'unanimité.

Subséquemment, à la législature, dans les cours, dans les actes et dans les publications de la province, dans le régime scolaire, la dualité linguistique et culturelle fut reconnue et mise en pratique jusqu'en 1890. Là commence une autre période, moins glorieuse, de notre histoire manitobaine.

Le fait reste clair et précis: les Pères de la Confédération ont reconnu comme conforme à l'esprit de 1867 la dualité linguistique et culturelle, non seulement au Québec ou à Ottawa, mais même au Manitoba.

Raymond BERNIER

Association d'Education

A l'occasion du 50e anniversaire

Pourquoi l'Association d'Education des Canadiens français a-t-elle été créée?

Pour répondre objectivement il faut retourner en arrière et voir froidement le déroulement de l'histoire du Manitoba telle qu'elle a existé et non pas telle qu'on veut bien nous la raconter dans nos manuels d'histoire!

1867 — Pacte Fédératif, 1870 — Acte du Manitoba. Les droits des minorités sont garantis, langue et religion. Qu'en reste-t-il? Une signature sur un parchemin, en pratique, mise à part la province de Québec: RIEN.

En trois étapes, les garanties de l'acte du Manitoba sont retirés aux Franco-Manitobains, 1890, 1896 et 1916.

1916 — C'est le coup de grâce, la Loi THORNTON, le français n'est plus langue d'enseignement. Les Franco-Manitobains ne peuvent accepter cela, l'Association nait.

Quels sont ses buts: Maintenir la langue française et l'esprit français chez les leurs. Défendre les droits les plus élémentaires de tout être humain, "le respect de la personne".

Jubilé d'or! Que fêtons-nous au juste? C'est simple, la réussite d'un peuple qui se refuse à mourir et qui l'a démontré malgré les pertes énormes. Mais aussi un peuple qui ne renonce pas et qui ne renoncera pas, qui continuera à demander justice.

Depuis la dernière conférence de presse du 20 janvier 1966, l'organisation de notre Association bat son plein; tous les groupes Franco-Manitobains sont organisés, la liaison est faite, la presse, la radio française sont nos moyens de communication. Les Franco-Manitobains sont organisés par régions, avec des Comités responsables et une nouvelle orientation est née dans le cadre de 1966, celle-ci amorcée lors d'un colloque en janvier dernier, mène notre Association, plus que jamais vers un but unique: **La justice.**

Ceci nous amène à définir ce que veut l'Association.

S'agit-il d'Education? L'Association est déterminée notamment: a) A faire amender l'article 240 de l'Acte Scolaire du Manitoba afin que le français jouisse d'un statut officiel comme langue d'enseignement, tel que dans l'Acte du Manitoba (1870). Il y a eu des améliorations certes, mais ce n'est pas assez. Le problème n'est pas une question raciale, mais une question d'égalité; b) A obtenir une faculté d'éducation française; c) A réclamer des "maternelles" de langue française subventionnées par les fonds publics; d) De concert avec le Ministère de l'Instruction publique à formuler un nouveau programme scolaire adapté aux exigences nouvelles des Franco-Manitobains.

S'agit-il d'économie? L'Association est déterminée: a) A étudier, par le truchement d'un comité qu'elle a déjà nommé (on a le rapport), l'état actuel de l'économie franco-manitobaine et les moyens à prendre pour la développer; b) A promouvoir l'expansion des institutions financières et des maisons de commerce françaises qui sont de nature à renforcer notre économie.

Si nous résumons, l'AECFM est fermement décidée à faire reconnaitre par tous les moyens, le principe des "Deux Nations", non pas le Québec et le reste du pays. Mais le Canada formé de deux peuples, qui ont uni leur destin sur l'égalité, c'est-à-dire ce que devait être la Confédération.

Evidemment, cela entraine, ipso facto, la reconnaissance du français comme langue d'enseignement à l'échelon provincial. En fait, les minorités, et particulièrement les Franco-Manitobains demandent les **mêmes droits** que ceux donnés à la minorité anglophone du Québec. Est-ce trop demander? ... Non, on veut être Canadien à part entière.

L'exécutif de l'AECFM a déjà rencontré les autorités provinciales et nous sommes prêts à collaborer avec eux au maximum. Toutefois, notre position a été clairement définie — fini le temps des mémoires, des brefs, etc... nous voulons **l'action.** Qu'est-ce à dire? ... Simplement que des bonnes paroles ne suffisent plus, il faut des actes concrets. Devons-nous en arriver à la démonstration publique? Oui, s'il le faut. Des organisations soeurs existent à travers le pays, et si nécessaire un appel leur sera lancé afin qu'un million de Franco-Canadiens, au dehors du Québec, soient entendus. Fin novembre, le Québec s'interrogera aux cours des Etats Généraux. Les minorités y seront représentées et se feront entendre. La prochaine session manitobaine amènera-t-elle **la justice?** ... Cela fait 50 ans que l'on attend.

(Communiqué remis aux journalistes à la conférence de presse tenue à St-Boniface le jeudi 20 octobre.)



Le roi Gustave de Suède et le Pape Paul VI se sont rencontrés, le 16 octobre dernier, à la bibliothèque du Vatican où ils ont examiné ensemble les objets appartenant à Christine de Suède, qui, au 17e siècle, a abdiqué son trône comme reine de la Suède pour devenir catholique. Elle vécut pendant plusieurs années à Rome et elle fut une des rares femmes à être inhumées dans la basilique St-Pierre.

Archevêché de Saint-Boniface

Nouvelle discipline pénitentielle

1° — Les évêques du Canada, à leur assemblée annuelle, ont porté leur attention sur l'important précepte divin de la pénitence et ont décidé de modifier la législation de l'Eglise afin de favoriser chez tous une fidélité plus grande à ce précepte de la pénitence et une participation mieux vécue au mystère de la mort et de la résurrection de notre Seigneur.

2° — Selon les prescriptions du Décret conciliaire CHRISTUS DOMINUS sur le ministère pastoral des évêques (cf. n. 38) et dans l'esprit de la Constitution apostolique "Paenitemini", promulguée par Sa Sainteté Paul VI (cf. Documentation Catholique, n. 1466, 6 mars 1966), la Conférence Catholique Canadienne vient d'établir les normes d'une nouvelle discipline pénitentielle pour les fidèles de notre pays.

3° — Le précepte divin de l'Evangile et la tradition constante de l'Eglise ont toujours enseigné que la pénitence fait partie de la vie chrétienne authentique et qu'elle s'impose tout au long de la vie. Il est toutefois des **temps forts** que l'Eglise détermine pour nous maintenir en éveil et pour nous associer profondément au mystère pascal du Christ Jésus. L'obligation à la pénitence découle de notre nature même d'hommes pécheurs et est inhérente à notre dignité de fils de Dieu en Jésus-Christ, lui qui, sans péché, a volontairement pris sur lui la souffrance et a accepté par amour de mourir sur la croix. Ces **motifs intérieurs** de faire pénitence demeurent pleinement valables.

4° — L'annonce hâtive et peu nuancée de la nouvelle législation nous incite à dire clairement que l'abstinence du vendredi, vu son caractère profondément pénitentiel, conserve toute sa valeur d'acte de pénitence, reconnue par l'expérience de l'Eglise. Sans doute l'abstinence n'est plus imposée par une loi ecclésiastique, mais cette manière privilégiée de faire pénitence s'imposera habituellement encore, en vertu d'une conviction profonde et intime plutôt qu'en obéissance à une loi positive de l'Eglise. En effet, le chrétien qui n'accomplit pas la mortification de l'abstinence du vendredi pour une raison que sa conscience éclairée lui inspire, est tenu de choisir un autre mode de pénitence, tel le jeûne, la prière ou l'aumône. La nouvelle disposition, adoptée par l'Episcopat canadien, veut favoriser l'exercice de la **responsabilité personnelle** et généraliser **l'esprit de pénitence.** Elle n'est donc pas un relâchement dans les exigences de vie chrétienne mais plutôt un épanouissement volontaire de cet esprit de pénitence.

5° — La nouvelle législation de l'Eglise canadienne est entrée en vigueur le soir du vendredi 14 octobre; elle se résume dans les quatre aspects suivants:

a) une catéchèse intensive et bien orchestrée devra revaloriser la loi évangélique de la pénitence et rappeler son caractère obligatoire.

b) le caractère pénitentiel du **Carême** et de **tous les vendredis de l'année** est maintenu, avec une insistance particulière sur les **vendredis du Carême,** et surtout le **Vendredi Saint.** Ces jours-là, la pénitence est considérée comme une exigence importante de la vie chrétienne, mais la **manière** de satisfaire à cette exigence est laissée à la discrétion des fidèles.

c) la présente législation, qui s'adresse principalement aux adultes, rappelle néanmoins aux parents et aux éducateurs, le devoir d'initier graduellement les enfants à la pratique de la pénitence.

d) des "modes privilégiés" de pénitence sont recommandés, soit à cause de leur valeur évangélique, comme le jeûne, la prière, l'aumône et autres oeuvres de charité, soit à cause de leur valeur traditionnelle, comme l'abstinence.

6° — Une lettre pastorale plus élaborée est actuellement en préparation; elle sera portée à la connaissance des fidèles le premier dimanche de l'Avent. Dès maintenant, il importe de rénover notre conviction de foi que le fruit de la pénitence est une conversion plus totale du coeur et de l'esprit à la volonté salvifique du Christ.

† MAURICE, archevêque
† ANTOINE, évêque

Le métro de Montréal inauguré par le ministre français L. Joxe

MONTREAL — Le nouveau métro de Montréal, rayonnant d'une touche toute française, a été inauguré le 14 octobre dernier.

Les rames sur pneus ont commencé à circuler dans les stations très agréablement décorées sur un coup de sifflet de M. Louis Joxe, ministre d'Etat dans le gouvernement Pompidou.

Le maire Drapeau, qui avait justement mis dans son dernier manifeste électoral la construction d'un métro à Montréal: "Il y a 50 ans que nous attendons ce moment historique".

Environ 12 milles des circuits de 16.1 milles de voie sont aujourd'hui en marche. Les travaux dans leur ensemble coûteront $228,040,000.

Les wagons bleu et blanc traversent 19 stations sur deux des trois circuits que comportera le système.

La plupart des idées et des plans suivent étroitement le modèle du métro de Paris.

La principale cérémonie a eu lieu à la station Berri-de-Montigny où se croisent les trois circuits souterrains à différents niveaux, de 25 à 80 pieds de profondeur.

M. Joxe qui a fait part aux invités et participants des bons souhaits du président de Gaulle, a exprimé le souhait que le métro de Paris soit bientôt aussi moderne que celui de Montréal. Cette réflexion a provoqué des sourires à la tribune où avaient pris place les 30 délégués de la Régie autonome des transports parisiens. Les dignitaires n'ont pas été sans noter un accroc au programme d'inauguration. Il y a eu un incendie qui a nécessité trois alertes dans un édifice de brique de trois étages rue St-Hubert.

La fumée qui se dégageait de l'édifice en flamme pouvait être aperçue aisément de la tribune où se déroulait la cérémonie. Mais en dépit des tonnes d'eau déversée par les pompiers dans la rue St-Hubert, il n'y a eu aucune fuite, les murs du métro étaient secs et les trains ont roulé sur les rails neufs sans anicroche.

Ce fut un grand jour pour le maire Drapeau qui reprit le pouvoir à l'hôtel de ville en 1960 avec un programme où le métro figurait en tête. Il avait été maire de 1954 à 1957.

Le métro a finalement été mis en chantier en mai 1962.

On s'affaire actuellement à terminer le circuit est-ouest, il reste en effet des bouts de tunnels à terminer aux deux extrémités au-delà de la rue Papineau vers l'est et au-delà de la rue Atwater vers l'ouest.

Le tronçon nord-sud a 8.6 de longueur et va du centre de la ville à la rue Henri-Bourassa.

Le troisième circuit partira du centre de la ville et passera sous le fleuve — avec une bouche dans l'île Ste-Hélène — jusqu'à la Rive-sud. Cette ligne sera inaugurée à temps pour l'Expo. Les billets de métro coûte 18 cents en carnet et 20 lorsqu'ils sont achetés un par un.

Le système pourra transporter 122,000 voyageurs par jour.

Le métro de Toronto, dont la première section a été inaugurée en 1954, a actuellement 14½ milles et a coûté $8,600,000 de plus le mille que celui de Montréal.

Le cardinal Paul-Emile Léger a béni les installations avant l'inauguration. Parmi les autres dignitaires, on remarquait le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, le premier ministre Daniel Johnson, le chef de l'Opposition Jean Lesage, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, et d'autres personnalités étrangères.

Les gens officiels ont fait une randonnée en métro avant l'inauguration proprement dite.

Le maire Drapeau a passé le contrôle de la gestion du système à la Commission de transport de Montréal qui a intégré son système d'autobus au réseau de chemin de fer métropolitain.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

(Suite)

1890-1896: Mise-à-mort de l'esprit de la Confédération.

Prendre contact avec les personnages qui ont préparé et imposé les lois de 1890 n'est pas un geste qui porte à dire: "Enchanté de faire votre connaissance". Des fois on se prend à répéter le vers de Musset: "J'éprouve un tel dégoût que je me sens mourir". En fait, depuis 1890, nous n'avons pas eu, comme qui dirait, "une grosse santé".

Nos pères, heureusement, plus réalistes que poètes, et surtout très courageux, ont protesté par tous les moyens honnêtes: requêtes, pétitions, procès. En vain. Nos compatriotes anglo-canadiens, soi-disant champions du "Fair-play" britannique, se sont montrés "Fair", peut-être en paroles et en promesses, mais cyniquement "Play" dans leurs actes. En termes crus, ils ont été malhonnêtes.

Ce qui déconcerte ici, ce n'est pas tant l'injustice (errare humanum est) que l'entêtement dans l'injustice. Sommé de comparaître devant le gouverneur général en conseil, le gouvernement du Manitoba fit la sourde oreille. Exactement, il refusa de comparaître. Une pétition (après bien d'autres) signée cette fois par tout l'épiscopat canadien, de langue française et de langue anglaise, aboutit à la cour suprême du Canada, rebondit à Londres, amena la chute du gouvernement fédéral conservateur. Les Greenway, Martin, Sifton et consort restent sur leurs positions. La loi Laurier-Greenway maintient les positions ou à peu près.

Dans le temps nous avons eu quelques amis, même des défenseurs, parmi nos compatriotes anglo-canadiens. Mais si peu. Les hommes du gouvernement n'ont pas bronché. Pas un mot d'excuse. Pas un mot de regret. Pas un mot d'espoir. Pas même un "hélas" qui nous eût permis de dire avec Pauline: "Que cet hélas a de peine à sortir! Encor s'il commençait un heureux repentir, que tout forcé qu'il est, j'y trouverais de charmes!" — P. Corneille, Polyeucte, acte IV, scène III.

Mais cet "hélas" n'est pas même sorti. Mgr Taché est mort durant la lutte. Mort de peine, a-t-on dit avec raison. Il a prié pour ses persécuteurs. On pense aux paroles de Polyeucte à Pauline entêtée dans son erreur païene: "Le déplorable état où je vous abandonne est bien digne des pleurs que mon amour vous donne; et si l'on peut au ciel sentir quelques douleurs, j'y pleurerai pour vous l'excès de vos malheurs; mais si, dans ce séjour de gloire et de lumière, ce Dieu tout juste et bon peut souffrir ma prière; sur votre aveuglement il répandra le jour" — Polyeucte, acte IV, scène III.

Pauline s'est convertie. Pas les gouvernants. Leur "aveuglement" dure encore et "le jour ne s'est pas répandu". Même que 1896 a été confirmé par 1905, dépassé et "canonisé" en 1916. Et depuis?

Quelques citations.

Le gouvernement du Manitoba a renié et mis à mort l'esprit et la lettre de la Confédération, l'esprit et la terre de l'acte du Manitoba. Il y a un Ponce Pilate dans le "Je crois en Dieu", Il y en aurait plusieurs dans l'"O Canada" si on l'écrivait de nos jours.

1 — "It (c'est-à-dire le règlement du conflit scolaire du Manitoba) reduced to a nullity the provisions of the British North America Act which sought to give the Federal parliament the power, in certain circumstances, to make educational laws and impose them on a province. The political impractibility of exercising this power was thoroughly demonstrated" (J. W. Dafoe, cité par Séraphin Marion dans "Le pacte fédératif et les minorités françaises au Canada").

2 — "As a national leader, Laurier had settled the Manitoba School Question in favor of English-speaking protestants against the will of the Catholic Church" (Bruce Hutchison cité par S. Marion).

3 — "It was nonsense to say that education was a matter falling wholly to the provinces; the very section which gave this power to the provinces limited its restrictions in the interest of the minority, whether Protestant or Catholic. Provincial rights must be protected, but equally so minority rights, and the rights of Catholic minorities equally with those of Protestant minorities" (O. D. Skelton cité par S. Marion).

4 — (en 1905, Territoires du Nord-Ouest) "Laurier backed away (...) He accepted an educational clause drafted by Sifton himself" (W. G. Hardy cité par S. Marion).

L'esprit et la lettre du pacte fédératif de 1867, tout comme l'esprit et la lettre de la "liste des droits" contenue dans l'Acte du Manitoba de 1870, affirment et garantissent la dualité canadienne: i.e. deux races égales, avec chacune, sa langue, sa culture, sa religion, ses droits, ses coutumes, etc., etc. Cet esprit sera remplacé par l'esprit orangiste (si, toutefois, on peut appeler "esprit" la tornade orangiste). La lettre, interprétée par ce nouvel esprit, deviendra la loi de 1890, de 1896, de 1905, de 1916.

Qui sont les Orangistes? En réponse, M. S. Marion cite le professeur A. R. M. Lower (op. cit., p. 14, "un texte à lire, à relire, à monter en épingle", dit l'auteur).

Voici le texte: "It is difficult to see how a force whose constant endeavour seemed to be to pull the community apart could offer anything of a constructive nature. Within its small world of the back counties of Ontario, plus their migrants to neighbouring towns and cities, Orangeism could have built up its own homogeneous societies, but beyond them it had only doughty warriors to contribute, D'Alton McCarthys who could carry the flame of intolerance all the way to Manitoba. Orangemen as individuals, removed for a moment from their Orangeism, being men of energy, could and did have much to contribute, but the Order had little to give except hatred and confusion. Its record, over a century and a quarter, is one of consistent antagonism to the very idea of a Canadian nation".

Je souligne quatre phrases: 1) ...constant endeavour... to pull the community apart...; 2) ...only doughty warriors... who could carry the flame of intolerance...; 3) ...little to give except hatred and confusion...; 4) ...consistent antagonism to the very idea of a Canadian nation.

D'Alton McCarthy! Un nom à retenir! Un personnage à connaître! Représentant typique de la quintessence de l'Orangisme, il est venu "all the way to Manitoba" en 1889. L'apostrophe de Joad à Mathan est ici de circonstance: "Hé bien, que nous fait-elle annoncer de sinistre? Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre?" — L. Racine, Athalie, acte III, scène V.

Voici l'ordre affreux et le ministre décrits par Dom Paul Benoit, C.R.I.C., dans "Vie de Mgr Taché, O.M.I.", deuxième volume, page 644. Je transcris: "D'Alton McCarthy, que poussaient ses rancunes personnelles autant que le fanatisme sectaire, arrive dans le Manitoba au cours de 1889, ne respirant que le feu et le sang contre les catholiques. Il se rend d'abord au Portage de la Prairie, d'où Boulton était parti autrefois pour une expédition qui avait abouti à l'exécution de Scott, et là il énonce le programme à exécuter, mais il l'énonce sur un ton confidentiel, pour inculquer à tous que le programme doit être exécuté résolument sans doute, mais avec habileté, avec ruse même".

"Entre nous, dit-il, et avec l'entente **que les journaux doivent se taire sur ce que je vais dire:** les catholiques français de Québec ont réussi à obtenir un bill en faveur de la restitution des biens des Jésuites. Or le plan est bien arrêté, les catholiques français veulent s'emparer de ce pays de l'Ouest et en faire un pays **exclusivement catholique et français.** Attention! Ils sont déjà bien forts! Voyez comment ils ont triomphé à Ottawa. Organisons-nous pour nous défendre. **A tout prix, il faut renverser le système des écoles séparées** qui favorise les catholiques. **Nous commencerons par le Manitoba; puis nous irons dans l'Ontario, et enfin nous finirons par Québec.** Mais surtout gardez le secret, car si Québec connaissait ce mouvement, il s'agiterait et nous empêcherait peut-être de réussir."

A-t-il réussi? Jusqu'à un certain point. Comme tous ceux qui, avant lui depuis 1760, avaient essayé de nous assimiler.

De 1871 à 1888, ce fut la paix. Une paix relative. En 1876, pour des raisons politiques ou patriotiques, suppression de l'assemblée législative du Manitoba. Remerciements, compliments, promesses de la part des députés anglo-manitobains, alors en majorité. "The majority will recognize your generosity and never forget it". — "You have nothing to fear. Your rights will never be trampled upon". — "The majority will never be found oppressive" — etc., etc.

En 1888, aux électeurs de St-François-Xavier, M. Martin "told the meeting that it had never been the policy of The Liberals to interfere with the language or institutions of the French Catholic population, and he appealed to them to trust the Liberals, support their candidate" (F. H. Francis — contre Joseph Burke, Canadien français avec un nom irlandais, élu par acclamation à l'élection précédente)... "He went further and he gave a positive pledge, in the name of the Liberal party, that they would not interfere with their institutions..."

La même année, M. Greenway, accompagné de M. W. A. Alloway, vient à l'évêché. Le Père Allard, vicaire général, le reçoit, Mgr Taché étant au lit. M. Greenway se dit "quite willing to guarantee, under his government, the maintenance of the then existing condition of matters with regard: 1) To separate Catholic schools, 2) To the official use of the French language, 3) To the French electoral divisions". Le lendemain, le Père Allard, comme convenu, apporte la réponse de Mgr Taché au bureau de M. Alloway, présent au premier entretien.

Ces promesses étaient-elles sincères en 1888? En 1889, D'Alton McCarthy s'amène. En 1890, le gouvernement libéral (amené au pouvoir par l'élection de St-François-Xavier) supprime les écoles séparées, abolit l'usage officiel de la langue française et bouscule les divisions électorales, par un vote de 25 à 12, invariable. Cela sonne drôle.

En 1892, Greenway nie, en pleine chambre, avoir fait des promesses à Mgr Taché. Monseigneur répond: (lettre ouverte dans les journaux — Free Press et Le Manitoba —) "Ces promesses, vous les avez faites en 1888, violées en 1890 et vous les niez en 1892. Même d'après les lois les plus strictes de l'honneur, je me considère maintenant dégagé de toute obligation de garder le silence". En 1893, M. James Fisher (a life-long Liberal) dit, en chambre, le 2 mars: "I make the grave charge, that this school legislation was put upon the statute book of this province in defiance of the most solemn pledges of the Liberal party".

M. John S. Ewart, avocat de Mgr Taché, dans "The Manitoba School Question", un ouvrage publié chez The Copp, Clark Company (Limited), Publishers, Toronto, 1894 — ouvrage qui se fait rare, mais que je recommande à cause de l'abondante documentation — termine ainsi son dernier chapitre intitulé: "**Protestant Promisses**": "Two short years after the last of these solemn pledges, they are all torn to shreds and cast to the winds! Yes, yes; his faith attesting nations own, 'Tis Punic all, and to a proverb known. Memory has dimmed the fitness of the word 'Punic' to express the lowest possible depth of treachery and perfidy. For an appropriate substitute Canadians need search neither ancient history, nor modern geography".

(à suivre)

PEINE DE MORT

OTTAWA — Le solliciteur général du Canada, M. Larry Pennell, a déclaré aux Communes, que le gouvernement étudie toujours la possibilité d'amender le code pénal dans le sens d'une suppression de la peine de mort.

Le ministre répondait à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui a mentionné que l'incertitude actuelle au sujet de la peine capitale "pèse lourdement sur les personnes qui sont condamnées à mort et attendent dans les cellules leur exécution".

"Le gouvernement examine très sérieusement la question de la peine de mort, et il annoncera en temps et lieu toute décision qu'il aura prise", a déclaré M. Pennell.

Le ministre a souligné par ailleurs, en réponse à une autre question du chef de l'opposition, qu'à sa connaissance, de 9 à 10 personnes, au Canada, attendent présentement leur exécution.

On sait que, depuis 1963, le gouvernement fédéral a commué en emprisonnement à perpétuité toutes les sentences de mort, au moment de l'exécution de chacune de ces sentences, et qu'il y a un an, le Parlement canadien, dans un vote libre, approuvait le maintien de la peine capitale au Canada.

Les supérieurs des collèges classiques étudient la présence de l'Eglise en éducation

Voici le texte des 24 conclusions du comité de la Fédération des collèges classiques qui a étudié "la présence de l'Eglise en éducation". Ce sont ces conclusions que les supérieurs, réunis en assemblée générale, ont commencé d'étudier le 12 octobre à Montréal.

Principes généraux et données de base

1 — L'Eglise a un rôle important à jouer en éducation. Sa mission propre se situe à deux niveaux: a) assurer la présence dynamique des valeurs du christianisme à tous les hommes; b) assurer l'éducation chrétienne des baptisés.

2 — Il est important que cette présence se fasse prioritairement et principalement sous un mode pastoral. Dans ce sens il est urgent que l'Eglise, tant par l'action des clercs que des laïcs, déploie des efforts nouveaux pour être pastoralement présente à tous les milieux scolaires, confessionnels ou non confessionnels.

3 — L'école partageant de plus en plus la fonction d'éducation des jeunes avec d'autres agents nombreux et puissants, il faut que l'Eglise, au plan pastoral, accorde une attention particulière à tous ces moyens de grandes envergure qui concurent à la formation des jeunes: radio, télévision, presse, cinéma, mouvements de jeunesse, associations diverses, etc.

4 — Il est essentiel que l'Eglise, en vue de donner des assises solides à son action pastorale et par souci d'incarner les valeurs du christianisme dans le monde d'aujourd'hui, sache tenir compte des phénomènes sociaux qui ont des implications de grande importance dans la situation actuelle, notamment: la pluralité des croyances, la socialisation et la sécularisation.

5 — Il est important que les chrétiens, par fidélité à l'esprit évangélique et par souci du bien commun, sachent tenir compte, dans les faits, de la fonction sociale de l'école, de la nécessité du rôle accru de l'Etat dans la planification et l'organisation de notre système scolaire et, en conséquence, qu'ils collaborent avec les pouvoirs publics non pas en vue de situer tout le système scolaire au sein de l'Eglise, mais bien de situer les valeurs du christianisme au sein de l'école.

6 — La présence de l'Eglise en éducation reposera pour une large part sur les laïcs chrétiens. Aussi est-ce important que les laïcs (parents, étudiants, professeurs, administrateurs scolaires) aient la possibilité réelle d'exercer les responsabilités qu'on leur reconnait tant dans l'Eglise que dans les structures du système scolaire et des institutions d'enseignement.

La confessionnalité

7 — Dans l'état actuel des choses, compte tenu de l'importance de l'école confessionnelle dans notre milieu, des désirs des autorités religieuses et des parents, de la place relativement grande que prennent des phénomènes sociaux tels la pluralité des croyances, la socialisation et la sécularisation, il est nécessaire que soient maintenues des écoles publiques confessionnelles pour ceux qui désirent les fréquenter.

8 — Cette première conclusion doit cependant s'appliquer différemment selon les niveaux d'étude. Ainsi aux niveaux primaire et secondaire c'est le désir exprimé des parents qui devrait dicter aux pouvoirs publics la nécessité d'établir des écoles confessionnelles ou non confessionnelles selon les conditions locales. Le contenu de la confessionnalité deviendrait alors la responsabilité conjointe de l'Eglise (hiérarchie et fidèles) et des autorités scolaires ayant juridiction sur les écoles d'une confessionnalité.

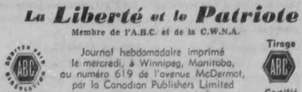
9 — Aux niveaux post-secondaire et universitaire, on ne peut plus accorder la même importance aux désirs des parents. Compte tenu du petit nombre d'institutions qui existeront à ces niveaux, des exigences de l'enseignement qui sera dispensé, de la pluralité des croyances des jeunes qui les fréquenteront, de l'autonomie et de la maturité des jeunes de cet âge et de l'utilité positive d'une expérience de vie en milieu pluraliste, nous croyons que la majorité des institutions de ce niveau devraient être non confessionnelles. Ces institution devraient cependant donner droit de cité à l'enseignement religieux et offrir, à ceux qui le désirent, la possibilité de vivre une expérience religieuse authentique.

10 — Il est important de revoir et de renouveler le concept de confessionnalité dans un esprit de fidélité au monde et à l'Eglise. La confessionnalité devrait faire appel à une attitude évangélique chez les personnes, elle devrait reposer sur: a) le comportement et l'enseignement de maîtres chrétiens compétents, cultivés, probes et sans préjugés; b) la présentation et l'étude de tous les éléments d'une culture chrétienne valable et confrontée aux autres; c) une attitude objective et ouverte face aux disciplines intellectuelles; d) un enseignement religieux donné dans un climat de liberté, de respect de l'homme et des valeurs présentées.

11 — C'est au niveau de l'école qu'on doit trouver la confessionnalité et non au niveau des structures du système scolaire. Aussi croyons-nous que la neutralité de l'Etat doive s'étendre aux structures régionales chargées de l'organisation et de l'administration de tous les types d'écoles nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

12 — Dans une politique à long terme, il peut s'avérer possible et souhaitable, même pour la mission de l'Eglise, que l'école publique soit commune à tous les citoyens, qu'elle ait une nature et des finalités proprement temporelles et qu'elle soit du ressort de la seule société civile. Nous croyons qu'il est théoriquement possible d'avoir une école commune acceptable par tous. L'Eglise, hiérarchie et fidèles, aurait alors à assurer l'éducation chrétienne des baptisés par d'autres moyens et selon d'autres formules. C'est là une perspective qui doit être envisagée comme possible, mais qui se présente cependant comme une entreprise complexe, exigeante et difficile à réaliser. Il nous semble important, tant pour l'Eglise que pour la société que des études sérieuses soient entreprises pour aider tous les intéressés à saisir tous les aspects et toutes les implications de cette délicate et complexe question.

(à suivre)



La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé. Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Gagnantes de prix et de bourses à l'Institut Collégial St-Joseph

Des certificats d'honneur furent présentés aux diplômées suivantes: Mlle Yvette Daoust, français et anglais; la Rév. Sr M.-Maurice-Gabriel, histoire; Mlle Charlotte Bergeron, physique, et Mlle Agnès Morin, biologie.

Des "Honor Awards" furent reçus par Milles Elizabeth Kleinschmit, chimie; Shirley Linossier, "French"; Sharon Boone, sténographie, et Lynn Turenne, dactylographie.

Des prix furent distribués à Milles Renx DeMeyer, "economics" et succès général; Jeanne Belot, "Leadership"; Rachelle Hamelin et Jeannine Faucher, dévouement; Louise LaRivière, assiduité; Charlotte Bergeron et Suzanne Laurin, "school spirit"; Lucille Curtaz, Renée Marleau et Yvonne Gay, effort.

Les heureuses gagnantes des bourses furent: Milles Huguette Létourneau, Stella Hamelin, Linda Lavoie, Léa Duval, Lorraine Boisjoli, Berthe Balmer, Gloria DeLichte, Claire Painchaud, Yvette Daoust, Elizabeth Kleinschmit, Rachelle Hamelin, Fleurette Couture et Patricia Little.



Mlle Yvonne Gay et la Rév. Sr Anne-Marie, directrice

Proposez-vous au matin le bien que vous voulez faire dans le jour et examinez-vous le soir sur la conduite de la journée.

IMITATION.

Funérailles du R. P. L. Hardy, S. J.

Les funérailles du R. P. Lucien Hardy, S.J., décédé au Collège de St-Boniface le 15 octobre, eurent lieu à la cathédrale de St-Boniface le mardi 18 octobre, à cinq heures de l'après-midi. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la cathédrale. La messe, une de concélébration, fut célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface; les concélébrants étaient: M. l'abbé M. Deniset-Bernier; le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du Collège de St-Boniface; M. Claude Labrecque, P.S.S., du Grand Séminaire; le R. P. Ephrem Pelletier, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille; M. l'abbé R. Roy, supérieur du Petit Séminaire; le R. P. Robert Ouellette, S.M., de l'Institut Collégial Provencher; le R. P. Adrien Hamel, des Pères Blancs, et le R. P. Emile Lalonde, S.J., du Collège de St-Boniface.

Un nombreux clergé assistait dans les stalles du sanctuaire et aux premiers bancs de la nef. Parmi les dignitaires il y avait Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface; le R. P. Georges Van Belleghem, S.J., représentant le R. P. Provincial des Jésuites de Québec; Mgr Charles Empson, P.D.; le R. P. Joseph Driscool, J.S., recteur du Collège St-Paul à Tuxedo; le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., supérieur du scolasticat de St-Norbert.

Dans la nombreuse foule des fidèles qui remplissaient la nef de la cathédrale on remarquait la présence de trois soeurs du Père Hardy: Mme Benoit Côté, de Champlain, Qué., Mme Suzanne Michaud et Mlle Cécile Hardy, de Longueuil, Qué. On remarquait également la présence de Son Hon. le Maire Joseph Guay, de St-Boniface; de M. Gildas Molgat, M.A.L., chef de l'opposition à la législature manitobaine; des honorables juges Alfred Monnin et Louis Deniset, celui-ci président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; de M. Laurent Desjardins, M.A.L., député de St-Boniface au gouvernement provincial; de Mlle Eugénie Dubuc, présidente de la Société Historique de St-Boniface; de M. Gabriel Forest, président du Cercle Molière; du Dr Clément Lavoie, président de la Librairie Lumen, et de M. Gérard Prénovault, des Equipes de Ménage.

Les porteurs étaient le R. P. Louis St-Pierre, S.J., le R. F. Gérard Dégagné, S.J., M. Roger Levasseur, président de l'Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface, M. Jean Pennober, représentant le Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, et M. Roger Auger, président de l'Association des Elèves du secondaire du Collège. La direction des funérailles était confiée au Salon funéraire Desjardins, de St-Boniface.

"Ballade pour un damné sur terre..."

"Ballade pour un révolutionnaire..."

Ballade pour un "damné", Ballade pour des "damnés" qu'un idéal trop élevé n'empêche pourtant pas de faire retomber dans la paralysie et le désespoir. Si la mort d'un "veilleur de nuit", victime accidentelle d'une stupide bombe, est infiniment triste, plus triste encore pour nous ces jeunes élans brisés dans leurs courses enthousiastes vers les promesses de la libération. En chacun de ces "jeunes révolutionnaires" trompés et défaits, brisés contre la muraille qu'est l'inertie de tout un peuple qui se traduit pour eux en destin, c'est un peu chacun de nous qui avons le sentiment de subir un douloureux échec.

Le Narrateur a raison. Nous les aimons ces jeunes; nous sympathisons avec eux, et sans nous en rendre compte, nous identifions aussi volontiers notre sort au leur. Si leur espoirs se sont brisés; s'ils doivent se faire "résignés" après s'être crus élus pour une grande mission; c'est aussi, on doit l'avouer, un peu de nos propres espoirs que nous avons vu s'effondrer; c'est un ciel d'aurore que nous avons vu soudainement se faire obscur et ténébreux. Une promesse n'a pas été tenue, et nous le regrettons intimement.

"Ballade pour un révolutionnaire", aussi bien le dire pour notre tranquillité, n'a rien d'un appel à la révolte ou à la révolution. Elle est quelque chose de beaucoup plus triste: une grande plainte d'impuissance et de détresse; la douloureuse prise de conscience que le monde que l'ON voulait "soulever" n'a rien de soulevable, et, qu'au contraire, on est condamné "à être écrasé" par lui; prise de conscience par des jeunes héros "qu'ils ne faisaient que se battre contre ceux-là même pour qui ils risquaient leur vie". Prise de conscience aussi que le peuple à qui on veut conférer un peu plus de liberté et de dignité humaine, n'aspire qu'au bonheur de pouvoir manger trois fois par jour", qu'il rejette systématiquement tout ce qui est "susceptible de troubler sa quiétude"; qu'il n'attend rien, ni de ces jeunes, "ni de personne, si ce n'est la paix..." Et, face à cette foule inerte, qui a renoncé depuis longtemps aux grands idéaux et aux grandes conquêtes, des jeunes, des jeunes révoltés ici, en qui la vie n'avait pas encore renoncé à proclamer ses espoirs, sa soif de liberté et de devenir pour tout un peuple.

"Ballade" nous accueillait, dans l'atmosphère fraternelle et intime du théâtre de poche "Across the Street" à Winnipeg. Des chansons de Claude Léveillée, Gilles Vigneault et Raymond Lévesque nous indiquaient dès l'entrée que nous allions assister à un spectacle jeune, dynamique, mais troublé, peut-être aussi, comme le sont la plupart de ces manifestations de vie parfois contradictoires qui naissent des "nouveaux citoyens" canadiens français. Dès l'entrée, le décor, fait de matériaux apparemment rudimentaires, mais artistiquement agencés, avec goût et simplicité le lieu où nous allons vivre tout à l'heure le dénouement tragique d'un groupe de jeunes qui verra ses espoirs se dissoudre sous nos yeux: nous sommes dans un entrepôt assez sombre. Des boîtes et des caisses couvrent les murs. Çà et là, un journal révolutionnaire, des pancartes, des livres. En plein centre, blanc sur rouge, comme un phare dans la nuit: "Québec libre".

Nous voici lancés. Nous avons rejoint les débuts d'un drame. L'action peut se déclancher... les victimes peuvent dès maintenant s'identifier: nous comprenons que ce ne sera pas en vain, ni peut-être impunément.

Le narrateur, dès le début, a don de nous rejoindre dans notre être "d'éternels spectateurs". Son ton posé et direct a tôt fait de nous impliquer dans l'action. A travers lui, nous regarderons des jeunes se débattre devant nous, nous les verrons se déchirer mutuellement, croupir dans la peur, mais, comme lui, nous les comprendrons; avec lui, nous pourrons nous émouvoir et nous sympathiserons. Il était important dans la pièce que ce premier contact avec ce reflet de la conscience d'un groupe soit bien reçu. Paul Léveillé a su à souhait, je crois, établir ce contact. Le démarrage est fait. Une promesse est faite. Elle sera gardée jusqu'à la fin.

Il faut admirer l'élan, le rythme que le metteur en scène et les acteurs ont su donner et conserver tout au long dans cette pièce. Quelques longues disputes ou quelques dialogues à tendance facilement philosophique constituaient de véritables défis à la mise en scène et à la vie dramatique de "Ballade". Ces difficultés pourtant ont toutes été remarquablement surmontées grâce à l'habileté de certains trucs de mise en scène, grâce aussi à la rapidité du dialogue, de l'entre-choc des idées qu'on a su, tout au long, rendre vivant, presque endiablé parfois.

Il faut remarquer aussi l'aisance avec laquelle certains acteurs — je songe à Monique (Marie Laurencelle), par exemple, et à Nicole (Louise Lessard) — au-delà de leur participation active, de leurs interventions directes, de leurs affrontements personnels, rendus avec force et vie, ont su tout au long de la pièce participer, souvent indirectement, à la vie du groupe, — ne serait-ce que par leurs réactions, ce qui exige une activité très grande et qui, pour cela même, loin de distraire les spectateurs, les aidait à se plonger dans l'essentiel du drame.

Il faudrait parler longuement des personnages impliqués plus directement encore dans l'aventure de la révolution: Georges, Ivon, Pierre, Serge. Robert Trudel a su traduire les sentiments confus d'un "rêve de Surhomme" qui se découvre raté. Sa physionomie expressive, sa force pulmonaire a pu nous laisser deviner en lui quelques instants une trempe de chef, mais il a su aussi admirablement se produire dans l'ombre, traduire le drame de la désintégration d'un rêve, ou d'une personnalité rêvée, quand, devant lui, s'est dressée, brutale, la force du fougueux Armand.

Armand, voilà bien, dans la personne d'André Martin, la seule trempe révolutionnaire de cette pièce. La mise en scène a su dresser devant nous la forte personnalité d'Armand en éclipsant, comme par enchantement, autour de lui, les fronts trop hauts; mais avouons qu'André portait aussi intérieurement la force de son personnage et qu'il a su la rendre.

Yvon, devant Armand? Un être sans consistance. Un être qui s'est défini par rapport à Armand et qui a mis en lui son rêve, sa sécurité. Rôle difficile à interpréter, s'il en est un, par l'exigence fondamentale de non-compromission dans laquelle il se trouvait sans cesse. Condamné à suivre, à se faire "larve" pour sauver sa peau; condamné tantôt à suivre par admiration, tantôt à fuire par lâcheté, voilà bien le rôle complexe que Claude Dorge a réussi à vivre intensément devant nous.

Pierre! type du révolutionnaire? Bien plutôt un révolutionnaire idéaliste et rêveur; un velléitaire dans cette pièce. Les buts à atteindre sont magnifiques; les moyens pour y parvenir nombreux; on n'a qu'à opter, agir, bouger...!! Mais Armand ne le suit pas! C'est le jugement porté sur le seul élément d'espoir qui restait dans cette pièce. Ce rôle d'espoir, de rêves, qu'on sent fragiles et facilement littéraires comme en sont capables certains étudiants et certains professeurs, voilà ce qu'a su incarner de façon aussi vivante que suggestive Arthur Aubin.

Il y a Serge aussi qui hante la scène déjà depuis longtemps, lorsqu'il nous tombe en plein milieu comme un boulet de canon: une entrée magistrale, quelques paroles bien "claquées"... Marcel Cormier a su s'élever dans ce rôle bref au rang d'une authentique promesse.

Beaucoup d'autres personnes mériteraient d'être mentionnées ici: ceux qu'on n'a pas vus sur la scène et qui ont contribué avec ceux déjà cités à faire de ce spectacle un succès, malheureusement trop peu fréquenté — on doit l'avouer à notre grande honte. Une mention toute particulière va, bien sûr, à monsieur André Richard qui a su, comme metteur en scène, mettre à ce spectacle le doigté et le fini qu'on lui a reconnu. Félicitations! André. Félicitations à tous les membres de la pièce et du Cercle Molière.

A. C.

La santé est le plus grand bien, la beauté est au second rang, la richesse au troisième.

PLATON.



M. et Mme Arthur Lemay

M. et Mme A. Lemay, célèbrent leurs noces d'or à St-Boniface

C'est pour célébrer le jubilé d'or de mariage de M. et Mme Arthur Lemay qu'une fête intime et familiale réunissait autour d'eux, le 8 octobre dernier, leurs enfants, petits-enfants, frères et soeurs.

La fête débuta par une célébration religieuse qui se déroula dans la chapelle des Chanoinesses des Cinq Plaies à 219, rue Kenny. M. l'abbé Jacques Bertrand, ami de la famille, célébra le saint sacrifice de la messe au cours duquel il adressa aux jubilaires une homélie exprimant des sentiments délicats de félicitations. Il rappela combien l'union des époux est quelque chose de grand, de si élevé, de si saint, dans les vues de la foi, que saint Paul y a vu le signe et le symbole même de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, et, à ses yeux, c'est plus que de l'affection, c'est un culte véritable qui doit cimenter cette union. Le célébrant félicita les jubilaires de s'être aimés de cet amour chrétien, tempéré d'un saint respect, tout au long des cinquante années de leur vie conjugale, et d'avoir traversé ensemble joies et épreuves qui ont parsemé leur chemin.

A l'offertoire, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de fidélité. Ils eurent le grand privilège de recevoir la communion sous les deux espèces. Au cours de la cérémonie, la chorale des religieuses exécuta le chant de psaumes et des cantiques appropriés. Allan Brunel et Ernest Rousseau servaient à l'autel. Il fait plaisir de signaler la présence, à la cérémonie, de la Rév. Sr St-Antonin, s.g.m., tante de M. Lemay et soeur de feu Mgr Arthur Béliveau.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent pour le repas de famille à l'hôtel Marion. Après le toast aux jubilaires, prononcé par M. l'abbé J. Bertrand, le R. F. J.-O. Provencher, S.M., maître de cérémonies et frère de Mme Lemay, prit la parole au nom des personnes présentes. Il rappela qu'il y a cinquante ans, à pareille date, les heureux jubilaires échangeaient des voeux qui les unissaient pour la vie. Aujourd'hui, ils regardent en arrière et remercient Dieu de leur avoir confié une belle famille de dix enfants et de les avoir aidés à traverser épreuves et deuils. Il continua: "La vie peut être comparée à un ruisseau. Quand on vient au monde, on s'embarque dans le courant et il faut avancer toujours jusqu'au moment de la rencontre avec Dieu notre Père. L'attente de cette rencontre devient douce à ceux qui, comme les héros de cette fête, ont toujours accompli leur devoir d'état de leur mieux". Le maître de cérémonies félicita les heureux jubilaires d'être entourés d'une si belle couronne d'enfants et de petits-enfants.

Le repas se prit dans une joyeuse gaieté. On remarquait parmi les convives la présence de M. et Mme Edmond Lemay, venus de la Californie pour la circonstance, ainsi que de Mme Maria Renaud, de Saskatoon.

La table était garnie de frais bouquets de chrysanthèmes jaune et or qui entouraient un magnifique gâteau confectionné et garni par Mme P. Finlayson.

Au cours du repas, M. l'abbé Bertrand fit la présentation d'un parchemin précieux. Il s'agissait, en effet, de la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Paul VI, obtenue par l'entremise de M. l'abbé Noël Delaquis, chancelier, et présenté aux jubilaires par le jeune Marcel Huot. M. l'abbé Delaquis exécuta ensuite une chanson "Mon Pays" avec certains couplets composés pour l'occasion et vraiment appréciés de tous.

Puis vint le tour des enfants et petits-enfants à offrir leurs voeux. Leur porte-parole, Mme P. Finlayson (née Jacqueline Huot), l'aînée des petits-enfants, exprima avec délicatesse les sentiments affectueux qui remplissaient le coeur de tous les enfants de M. et Mme Lemay en cet heureux anniversaire. La présentation des cadeaux et d'un magnifique bouquet d'oeillets revint à Gisèle Lemay, Diane Paquin et Roland Lemay. Le Frère Provencher se fit l'interprète de M. et Mme Lemay pour exprimer leurs sentiments d'affectueuse reconnaissance et leur bonheur en cette heureuse circonstance.

Parmi les nombreux messages de félicitations reçus, on fit lecture des voeux provenant des personnalités suivantes: Leurs Excellences le Gouverneur général et Mme Vanier, les honorables L. B. Pearson, R. Teillet et Duff Roblin, le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles, M. Gildas Molgat, Son Hon. le Maire et Mme J.-P. Guay.

Cette fête de famille restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui y participèrent. Tous souhaitent à M. et Mme Arthur Lemay, santé, longue vie et le bonheur de fêter dans dix ans les noces de diamant.

"Ad multos Annos".

SOUPER PAROISSIAL À LA SALLE

LE DIMANCHE 30 OCTOBRE — À PARTIR DE 1 h. p.m.

A Radio-Canada

Les 52 printemps des Joyeux Troubadours

par Pierre SARRAZIN

Les peuples heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire. Peut-être en est-il ainsi des émissions qui ont eu une heureuse carrière.

Dans un studio de la rue Dorchester, à Montréal, du lundi au vendredi à 11 h. 30 le matin, quelques secondes avant la mise en onde de l'émission radiophonique **Les Joyeux Troubadours**, le violoniste Lionel Renaud, sur un signe de la réalisatrice Pauline Goyette-Whiting, s'écrie d'une voix forte: "Attention! Plus que dix secondes".

Le silence se fait. Les yeux se tournent vers l'horloge et chacun fait pour lui-même le compte à rebours. Toc! toc-toc-toc-toc! Une voix demande: "Qui est là?". Un choeur de voix gaillardes répond: **"Les Joyeux Troubadours!"**. "Entrez, voyons!", dit la voix; "Entrons, voyons", reprend le choeur. Musique. Et le studio explose de voix qui entonnent: "Durant toute la semaine, **Les Joyeux Troubadours** font confiance à leur veine et rigolent toujours..."

Voici quelques secondes à peine, c'était calme et plat, le calme avant la tempête. Maintenant, tout s'anime, les instruments vibrent, les gestes fusent, l'air s'emplit de rires, de chansons, de notes de musique. Ils sont joyeux, les Troubadours, joyeux parce qu'ils ont eu raison de faire confiance à leur veine: voici 25 ans cette année que leurs voix pénètrent tous les matins, dans des milliers de foyers. Vingt-cinq années qui ont vu défiler beaucoup de monde et d'émissions, 25 années durant lesquelles d'autres émissions sont nées, ont vécu et sont disparues. **Les Joyeux Troubadours**, eux, ils sont venus, ils ont survécu au temps, ils ont vaincu les humeurs les plus rembrunies. Le temps, s'il a transformé les visages, s'il a changé des noms, n'a pu altérer la bonne humeur et l'entrain de ces pétillants personnages.

Et depuis 1950, la ménagère qui prépare son diner reconnait à tous les midis de la semaine, la voix gouailleuse de Jean-Maurice Bailly, le rire clair et les chansons d'Estelle Caron, les modulations du ténor Gérard Paradis qui, entre deux chansons, laisse filer quelques considérations toutes personnelles sur les derniers événements de l'actualité.

C'est ainsi qu'André Rufiange, scripteur de l'émission, fit pour Gérard Paradis un discours d'élection des plus bigarrés, que ce dernier prononça justement le jour où j'assistais à l'émission. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le texte fut dit et écrit avec beaucoup d'humour.

Le jeudi 13 octobre, jour où l'on fêtait sur les ondes le 25e anniversaire des **Joyeux Troubadours**, le maire Jean Drapeau était invité à l'émission; ce qui fit dire à Gérard Paradis, avec un petit sourire en coin: "Ce n'est pas juste! Lui, on le voit et on l'entend partout. Moi, je n'avais que cette émission où l'on pouvait m'entendre ...".

A l'éclat de rire général, Saturno Gentiletti, l'accordéoniste attitré des **Joyeux Troubadours**, répondit en y allant d'un petit air guilleret. On enchaîna avec une chanson, suivie d'une courte pièce musicale interprétée par cet ensemble qui, depuis plus de 16 ans, "donne la note" aux Troubadours, le violoniste et chef d'orchestre Lionel Renaud, l'accordéoniste Saturno Gentiletti, la pianiste Margot Prud'homme, le contrebassiste Raymond Forget. A l'occasion, Raymond Forget pose l'archet pour venir au micro chanter une "petite chanson à répondre ..." à laquelle tout le monde, bien entendu, répond!

Les Joyeux Troubadours est une émission à laquelle nombre d'artistes ont participé. Des écrivains, des musiciens, des chanteurs et des comédiens ont tour à tour amené de l'eau à ce moulin fantaisiste des ondes 'radiophoniques.

Et si un jour quelconque, **Les Joyeux Troubadours** n'étaient pas au rendez-vous, beaucoup de gens s'inquiéteraient et bien des ménagères rateraient leur diner. C'est que ces philosophes dispensent quotidiennement la forte dose "d'amour de la vie" dont beaucoup assaisonnent leur repas du midi. D'ailleurs, ils disent eux-mêmes: "aimer la vie et ses folies"... Bravo et chapeau bas, **Joyeux Troubadours!** Vingt-cinq ans de croisade du sourire, c'est quelque chose. Et c'est du fond du coeur qu'à notre tour nous vous disons: "Soyez toujours de beau, de bon, de bonne humeur!".

Chronique de CBWFT

"Béthanie" de Jean Giraudoux

Le dimanche 30 octobre, à 8 heures du soir, **les Beaux Dimanches** présenteront un chef-d'oeuvre du théâtre français, "Béthanie" de Jean Giraudoux.

Cette pièce, d'un caractère très particulier, qui s'attache à aller jusqu'au fond des problèmes de l'existence de l'homme vis-à-vis de Dieu, est certainement une des plus belles oeuvres théâtrales contemporaines.

Se rapprochant du fameux "Dialogue des Carmélites" de Bernanos, Giraudoux, dont l'athéisme est bien connu, semble revenir sur un problème qui l'a hanté sa vie durant. De formation protestante et athée par option, il s'attache néanmoins, dans certaines de ses oeuvres, à la recherche de Dieu et de ce moi intérieur qui crie après la présence divine.

"Béthanie", c'est le long cheminement de la foi à travers les coeurs, les tortueuses marches de l'âme à travers le dédale des règles de la vie religieuse, des sentiments humains et surhumains.

"Béthanie", c'est aussi la marche vers la simplicité et l'humilité, et Giraudoux, comme chacun de nous, a su sentir et admirablement exprimer la diabolique tentation qui s'exerce au tréfonds de l'individu lorsqu'il essaie de chercher et de trouver la Vérité.

"Béthanie" n'est, au fond, que la longue introspection d'un auteur à la recherche de Dieu, d'un Dieu qui ne se peut, pour lui, qu'amour et pureté.

Le réalisateur Jean Faucher a obtenu la permission de la Société de Jésus de tourner "Béthanie" dans une maison de retraites fermées. Cette pièce qui ne comporte que des rôles féminins est réellement un tour de force. Parmi les comédiennes qui font partie de la distribution de "Béthanie", on trouve Tania Fédor, Denyse Provost, Louise Forestier, Monique Lemieux, Lucille Cousineau et autres.

Nous espérons que les téléspectateurs apprécieront cette oeuvre qui, si elle n'est pas d'un abord facile, sera certainement la source d'une profonde émotion.

Un tout nouveau "Sel"

Le Sel de la semaine a débuté le lundi 17 octobre, à 10 heures du soir, au canal 3. Comme premier invité, Fernand Seguin avait un homme remarquable, Jean Lecanuet, un des rares Français qui a osé concurrencer Charles de Gaulle lors des élections à la présidence de la République, en décembre 1965.

Au cours de la saison, **le Sel de la semaine** recevra beaucoup d'autres invités de marque.

Fernand Seguin nous dit: "**Le Sel de la semaine** ne vise pas l'actualité immédiate; le Service des nouvelles ou celui des reportages sont là pour ça. **Le Sel de la semaine** traite de l'actualité permanente, si on peut dire, de cette actualité qui est dans l'air, dont tout le monde parle, qui a fait récemment ou fait encore à l'occasion la manchette des journaux et le sujet des conversations.

"C'est vous dire que **le Sel de la semaine** se propose de faire connaitre au grand public des personnalités que la presse, le cinéma, la radio et la télévision lui ont présentées des centaines de fois mais sous l'aspect officiel. Au **Sel**, je me propose de les présenter sous un autre jour, c'est-à-dire de poser à ces gens des questions qui révéleront une autre face de leur personnalité."

Pour ça, on fait confiance à Fernand Seguin. On l'a déjà vu à l'oeuvre et on sait qu'il possède à fond l'art de sortir de la banalité, des sentiers battus. Il faut dire aussi que Fernand Seguin n'arrive pas au studio la tête vide. Il les prépare, ses interviews. Il consulte lui-même des liasses de documents et il se fait aider par une équipe de rédacteurs-recherchistes triés sur le volet.

Comme vous le voyez, tous les ingrédients sont là pour que l'actualité reçoive un assaisonnement de choix à l'émission **le Sel de la semaine**, que vous pouvez voir, au canal 3, le lundi soir à 10 heures.

Au poste CBWFT

JEUDI 27 OCTOBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Mon amie Flicka
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Au fond des coeurs
11.00—Cinéma: "Son Excellence Antonin"

VENDREDI 28 OCTOBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Mon amie Flicka
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Meurtres au sommet"
10.15—Inauguration du métro
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Les Arrivistes"

SAMEDI 29 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Match sur roulettes
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Son enfant"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "Le Dossier 1413"

DIMANCHE 30 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
9.30—Court métrage
10.00—Vedettes en coulisse
10.30—Entretien avec Colette
11.00—D'hier à demain

LUNDI 31 OCTOBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.25—Lettre de Londres
6.30—Petite kermesse aux chansons
6.45—Langue vivante
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 1er NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "La Passagère"

MERCREDI 2 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Les Orgueilleux"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

IN MEMORIAM

Pour la seconde fois en trois mois, les Soeurs Grises de la Maison provinciale de St-Boniface recommandent aux prières une de leurs infirmières: la Rév. Sr Rose Bourbonnière, décédée le 13 octobre dernier à la suite d'une grave opération.

Deuxième d'une famille de douze enfants, Rose naquit à Letellier, Manitoba, le 27 décembre 1895 et fut baptisée le même jour. Elle n'avait que cinq ans lorsque ses parents, Elphège Bourbonnière et Henriette Proulx, allèrent s'établir à Crookston, Minnesota. Elle fit ses études à l'Académie des Soeurs de St-Joseph, fit sa première communion dans l'église paroissiale le 9 juillet 1905 et fut confirmée par Mgr McGolrick, de Duluth, Minn. En 1912, la famille venait prendre domicile à St-Boniface. A titre d'aînée, Rose accepte volontiers un emploi chez un teinturier afin d'aider à boucler le budget familial.

Le 15 août 1914, elle entre au noviciat des Soeurs Grises et est admise à la profession le 27 décembre 1916. En 1917 elle commence son entrainement à l'hôpital de St-Boniface et est licenciée infirmière le 15 août 1920. Les patients de nos hôpitaux de St-Boniface, Regina, Gravelbourg, Ste-Rose-du-Lac, Sanatorium et Fort Frances, Ont., trouveront en elle une fervente religieuse, une authentique soeur de la charité et une infirmière idéale.

L'an 1966 projette ses rayons d'or sur cette carrière si bien remplie. A la mi-mai elle vient se préparer à St-Boniface aux fêtes jubilaires qui vont se dérouler à la Maison provinciale. Avec ses deux soeurs religieuses, les Rév. Srs Marie et Olivine, elle visite ses parents et se rend même à Crookston où l'accueillent plusieurs cousins et cousines. Elle revoit avec émotion son couvent, l'église paroissiale. Le curé l'invite à prendre part à la procession des offrandes à l'offertoire. Avec piété elle porte le ciboire dans lequel elle a déposé son hostie. Elle pourra ensuite dire à ses soeurs, "Revoir Crookston et puis mourir".

La messe jubilaire du 11 juin 1966 fut concélébrée à 3 h. p.m. par M. Procule Léveillée, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, et M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, Sask.

Notre chère Soeur retourne à l'hôpital La Vérendrye où, en dépit de ses forces sensiblement diminuées et d'un mal qui la mine depuis longtemps, elle se remet à l'oeuvre et consacre plusieurs heures de service tous les jours auprès de ses chers patients. Cependant, à la fin d'août, elle doit déposer les armes. Les médecins consultés demandent qu'elle se rende à l'hôpital de St-Boniface, où elle est admise le 30 août suivant. Elle sait la gravité de son état et son âme est angoissée. Opérée le 29 septembre, elle reçoit le bienfait du sacrement des malades le 7 octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire. Le 13 octobre 1966, entourée de la Rév. Sr Alice Brodeur, assistante provinciale, de quelques religieuses, de ses frères et soeurs, Soeur Rose Bourbonnière entrait dans son éternité. Elle avait 70 ans d'âge et 50 ans de vie religieuse.

Le vendredi 14 octobre, la dépouille mortelle reposait à la Maison provinciale. A 7 h. 30 p.m., M. l'abbé Robert Laplante, professeur du Grand Séminaire et aumônier du noviciat, présidait la célébration de la Parole en présence de la regrettée défunte placée dans l'allée centrale de la chapelle. Avec la nombreuse assistance de parents et d'amis, il dialogua psaumes et prières et donna une touchante homélie sur le bonheur des élus.

Le samedi, M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, célébrait le service de sa bienfaitrice. Le chant liturgique fut dirigé par la Rév. Sr M.-Rose Tougas, supérieure de l'hôpital Taché, accompagnée par la Rév. Sr Eveline Prescott.

Prirent place au sanctuaire: le R. P. Pierre, capucin, MM. les abbés A. Fortin, A. Gravel, E. Lavoie, D. Moquin et R. Laplante. La chapelle était remplie à capacité de religieuses, de nombreux parents et amis; quatorze infirmières laïques de l'hôpital La Vérendrye étaient présentes. Tous conduisirent la défunte à sa dernière demeure. Les porteurs étaient ses neveux.

Les religieuses de la Maison provinciale et les parents de Soeur Rose Bourbonnière désirent remercier, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, toutes les personnes qui ont envoyé des honoraires de messes, des bouquets spirituels et de magnifiques gerbes de roses vivantes.

Un reconnaissant merci au personnel de l'hôpital La Vérendrye pour la plaque commémorative posée sur un mur de leur hôpital en souvenir de celle qui est passée en faisant le bien.

A tous les membres de sa famille bien-aimée, à ses fidèles infirmières nous réitérons nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

Deuxième séance de film à St-Boniface

L'Office National du Film, sous le patronage du Consulat de France et de l'Association des Canadiens français du Manitoba en collaboration avec l'Union Nationale Française, vous invite à cette deuxième séance qui aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph le dimanche 30 octobre, à 8 h. p.m.

Une grande réalisation canadienne "Le festin des morts" vous sera présentée. C'est un drame religieux réalisé par Fernand Dansereau avec Jean-Guy Sabourin, Alain Cuny et Jacques Godin.

En 1638, la maladie fait des ravages chez les Hurons. Les missionnaires jésuites apprennent que le grand conseil veut leur mort. Dans la nuit qui précède son martyre éventuel, un jeune Père revoit ses premiers contacts avec les Indiens, ses surprises, ses dégoûts, ses maladresses. Le Père de Brébeuf, chef de la mission, décide d'offrir un festin aux sauvages qui finissent par laisser la vie sauve aux missionnaires.

Centrés sur un personnage fictif, les faits historiques évoqués ici sont revus et modifiés selon le point de vue personnel des auteurs. L'ensemble jouit d'un travail soigné de mise en scène et de photographie. L'interprétation des Indiens par des comédiens ne prête jamais au ridicule, même si le dialogue peut paraitre artificiel. A cause d'un montage complexe, le récit manque un peu de clarté.

Appréciation morale: Ce film contient des éléments valables de réflexion spirituelle. Cependant, par suite de certaines outrances et du mélange de la fiction aux données historiques, il risque de minimiser la personnalité des missionnaires de l'époque et leur travail apostolique. Il comporte en outre de brèves scènes de femmes indigènes peu vêtues. Adulte, des réserves.

En plus, un court métrage français intitulé "Ouest" vous promènera à travers les régions méconnues du Poitou et des Charantes.

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface

L'exécutif de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface invite les Anciens et leurs amis à une "Soirée canadienne" au gymnase du collège, le 29 octobre prochain. Un goûter et des rafraichissements y seront servis. Un orchestre y jouera de la musique de danse. L'entrée est gratuite et on vous réserve, à part cela, au moins une autre surprise au cours de la soirée.

Ste-Famille

Thé annuel

Les paroissiens, parents et amis sont cordialement invités au thé annuel le dimanche 30 octobre, de 2 h. à 5 h. p.m.

Le dimanche on ne sait que faire. Comme le dit la chanson "Les enfants s'ennuient le dimanche": On pourrait aussi dire la même chose des grandes personnes.

Ce thé, au profit des oeuvres des Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Famille, se tiendra à 778, rue Archibald. Un bon goûter sera servi et il y aura aussi une loterie.

Bienvenue à tous et à toutes. Venez en grand nombre vous amuser et rencontrer vos amis.



Madame Conrad Simard, de Lorette, a été l'heureuse gagnante du grand prix au concours "Gros lot de Robin Hood". Elle reçoit un chèque de $110 de M. Etienne Bohémier, directeur commercial à CKSB, et Madame Dugas (du magasin Dugas) est heureuse de voir une de ses clientes gagner un si gros lot. (Photo Perrin)

Révélations authentiques sur la Chine communiste

La Légion de Marie, qui d'ordinaire ne fait pas grand bruit, ne veut et ne peut passer sous silence un évènement majeur auquel elle désire faire participer le plus grand nombre possible. Aussi invite-t-elle tous ses amis de St-Boniface et d'ailleurs à venir célébrer la Toussaint d'une manière spéciale à la salle de l'Immaculée-Conception, 191, rue Austin, à Winnipeg.

Puisque c'est le 1er novembre, il y aura naturellement la sainte messe à l'église, à 7 h. 30 précises; ensuite une vraie soirée communautaire comprenant divertissements, chansons, goûter, etc. Mais ce n'est pas tout: les légionnaires auront l'insigne privilège de présenter à leurs invités une personnalité missionnaire de grand prestige qui nous dévoilera ses expériences personnelles en Chine communiste, narrant son séjour en prison et comment il échappa de justesse aux griffes de ses persécuteurs.

Donc, s'il vous agrée de passer une agréable soirée en compagnie du R. P. McGrath, et apprendre comment se comportent les chrétiens chinois traqués par les communistes, venez en grand nombre mardi prochain, 1er novembre, vous joindre aux légionnaires de Marie et à leurs membres auxiliaires. Les organisations suivantes: L.F.C., Filles d'Isabelle, J.E.C., J.O.C. et Chevaliers de Colomb, sont spécialement conviés à cette fête familiale de la Toussaint.

Qu'on se le dise.

Les légionnaires de Marie.

La vie au Petit Séminaire

Caisse scolaire

M. René Toupin, de la Centrale des Caisses Populaires, nous a rendu une visite agréable, le mardi 11 octobre dernier. Il nous a entretenus des points fondamentaux suivants: raison d'être d'une Caisse scolaire, l'importance de l'épargne, comment administrer ses propres affaires, épargner d'une manière systématique, savoir se servir des chèques, savoir se faire un budget et présenter un rapport mensuel à ses parents pour créer ainsi un échange de confiance mutuelle. Pour terminer, il y eut une période de questions pour éclairer davantage certains points.

Football

Le mercredi 12 octobre, notre club junior recevait celui du Juniorat. Ce fut une éclatante victoire de 39 à 0 pour les nôtres. Notre club junior se compose de Raymond Bérard, Michel Boucher, Hubert Chappellaz, Marcel Desrosiers, Gérald Labossière, Gilles LaFleur, Pierre Lemoine, Claude Martin, Denis Rémillard, Marc Rémillard, Bernard Robert, Michel Roy et Raymond Théberge. Bravo P.S. 2!

Dimanche dernier, notre club senior recevait le club du Grand Séminaire. Ce fut une autre belle victoire en faveur des nôtres au compte de 15 à 6.

Elections

Une effervescence électorale s'empare de notre maison. Des élections sont à l'horizon et tous en sont vraiment conscients par l'intérêt qu'ils y apportent. Comité de nomination: Gilles Lesage, Robert Boucher, Maurice Arpin. Le jeudi matin 13 octobre, présentation des candidats à la présidence. Trois candidats briguent les suffrages: Gilles Lesage, Guy Fagnan, David Dandeneau. Le midi, cabale électorale, pancartes, etc.; jeudi soir, discours électoraux; vendredi matin, votation: au diner, proclamation du président nouvellement élu. Le choix démocratique désigne David Dandeneau. Vendredi après le diner, chaque classe doit élire un représentant à chacun des trois comités, soit: religieux, culturel, sportif. Résultats: comité religieux: Guy Fagnan, Donald Foidart, Louis Désorcy, Ephrème Dupont, Guy Lafond; comité culturel: Gilles Lesage, Paul Rémillard, Maurice Arpin, Marc Rémillard, Robert Tétreault; comité sportif: Raymond Lavergne, Charles Provost, Gabriel Masse, Marcel Desrosiers, Raymond Bérard. Félicitations et bons succès aux élus. Un merci sincère aux sortants de charge!

Missions

Afin de nous préparer au dimanche de la Propagation de la Foi et à la semaine des missions, nous avions, le jeudi soir 20 octobre, la visite du R. P. Pierre Dumaine, P.B. Il nous parla des missions africaines, le tout animé de diapositives. Ce fut une soirée à la fois instructive et fort intéressante.

Réunion des parents

La première réunion des parents avait lieu dimanche dernier. La presque totalité des parents ont répondu à l'invitation. Ce fut d'abord la cérémonie de la bénédiction des chambres des aînés, présidée par Mgr M. Baudoux, suivie de la proclamation du règlement du dortoir-étude lu par Robert Boucher. Un souper, genre buffet, suivit cette impressionnante cérémonie. Vers 7 h., sous la présidence de M. Gérard Rémillard, commença l'assemblée. On passa en revue les différentes activités accomplies par le comité depuis la dernière assemblée. M. l'abbé Raymond Roy, supérieur, fit connaître aux parents l'esprit et l'orientation qu'il désire continuer et intensifier avec la collaboration de tous: esprit de dialogue, du sens de la responsabilité personnelle, du devoir et de maturité humaine et chrétienne. M. l'abbé Claude Labrecque fit connaître les réalisations du comité religieux depuis le début de l'année. MM. les abbés Robert Campeau et Fernand Desjardins en firent de même des comités sportif et culturel. On procéda ensuite à l'élection d'un nouvel exécutif. L'assemblée fit connaître ses volontés, réélection des quatre anciens membres: MM. Gérard Rémillard, le Dr J.-Hervé Boucher et René Provost et Mme Félix Boulet. Election d'un cinquième membre, M. Fernand Lavergne. Félicitations et meilleurs voeux aux élus. Nos remerciements sincères aux membres du comité de l'an dernier du magnifique travail accompli!

Pour terminer cette agréable soirée, on présenta des diapositives de différents événements de l'an dernier, des vacances d'été et du pique-nique de cette année.

Ce fut une journée très agréable et fructueuse, durant laquelle parents, étudiants, directeurs et religieuses échangèrent des idées à intérêts communs.

LE CRONIQUEUR.

Sainte-Marie

Assemblée de l'APM

Le jeudi 20 octobre, l'Association de Parents et Maîtres tenait sa première assemblée de l'année.

Après la prière, le président, M. Gérard St-Onge, souhaita la bienvenue aux personnes présentes et annonça ensuite que son terme comme président était terminé. Il se dit heureux d'avoir travaillé à l'avancement de l'Association, remercia tous les parents et maîtresses pour l'aide qu'ils lui ont accordée et se dit aussi convaincu que l'Association continuera son beau travail.

On procéda ensuite aux élections du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: président, M. Hubert Philippot: vice-présidente, Mme Albert Goulet; secrétaire-trésorière, Mme Joseph Caron; conseillères, Mmes Norbert Tétrault, Jack Warren, Konrad Drzycimski et Frederick Malko.

La Rév. Sr M.-Rose-Alice, principale, fit la présentation du personnel enseignant.

M. l'abbé A. Gauthier, curé, prit ensuite la parole pour entretenir l'assistance sur le thème de l'année "Catéchèse et collaboration". Les réunions de l'année devront être basées sur le thème de la Fédération, tout en étudiant les problèmes de chacun.

Mme Denis Lafrenière proposa l'ajournement.

Réunion conjointe

Les syndics, la commission scolaire et le club social se réuniront le mardi 1er novembre, après la messe du soir.

M. Henri Bergeron, un ancien du Manitoba, bien connu dans le monde de la radio et de la télévision, parlera au banquet des fêtes de l'Association, le samedi 12 novembre, à Notre-Dame-de-Lourdes.

CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Projet conjoint

AQUEDUC ET EGOUT	COUT **Environ**
RUE GOULET, de la rue Youville à la rue Des Meurons	$19,000.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

INSTALLATION D'AQUEDUCS (période de 20 ans)

Comptant	$5.00	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$3.50	du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$0.4359	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$0.3052	du pied de frontage pour terrains résidentiels;

INSTALLATION D'EGOUTS (période de 20 ans)

Comptant	$8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$0.6975 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 21 octobre 1966.

N.B. 1) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Fêtes du Jubilé d'Or de L'Association d'Education 1916 – 1966

Région de la Montagne

Samedi 12 novembre

Messe pontificale
à 3 h. 00 de l'après-midi
en l'église de St-Claude
S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg

Grand banquet
à 7 h. 00 du soir
à Notre-Dame-de-Lourdes
Orateur invité: M. Henri Bergeron

À CKSB

CKSB est-il un centre récréatif?, se demande monsieur l'ingénieur. Certains soirs c'est tout comme.

Mais il faut bien leur prêter la main, aux jeunes qui se guident sur le disque à gogo...

La soirée du hockey des Canadiens est démarrée le dimanche, sur nos ondes. L'heure est à surveiller, suivant le lieu d'où parvient le reportage.

Le 2 novembre, Radio-Canada aura 30 ans. Plusieurs séries familières aux auditeurs consacreront une partie de leurs émissions à cet événement, ce jour-là.

A surveiller: le dimanche soir à 10 h., Match-intercité. Le nouveau trio (redoutable) qui représente St-Boniface a eu raison de Montréal, de Toronto... Suivant, s'il vous plait!

A 10 h. 30, même soir, "L'autre rive", émission religieuse moderne et de qualité adulte, intéressante pour tous.

Le vendredi soir à 8 h. 45: "Ontario-sud", nouvelle émission d'intérêt historique, venant de Toronto.

Bravo aux deux copains de "Tout et de rien" pour la performance au Cercle.

Concours pommes

Un quatrième concours en ondes, où donc? Chez les pommes, naturellement. Goûtez le parfum des pommes fraiches et ne gardez que le carton pour le concours, découpez-le, etc...

"Une pomme chaque matin
Fait peur au médecin"
(proverbe ancien).

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg et un ancien du Manitoba, célébrera la messe pontificale à St-Claude, le 12 novembre prochain.

Ce qui étonne étonne une fois; mais ce qui est admirable est de plus en plus admiré.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Voici le résultat des élections qui eurent lieu le 4 octobre dernier: régente, Alice Douville; vice-régente, Germaine Dupuis; secrétaire-archiviste, Colette Huot; secrétaire-financière, Adrienne Chabidon; trésorière, Mélanie Gallant; rédactrice, Emma Ayotte; chancelière, Emma Beaudry; gardienne, Denise Normandeau; monitrice, Gilberte Godard; guides, Claire Lavack et Geneviève Rowan; garde intérieure, Blanche Lacombe; garde extérieure, Marie Delannoy; porte-bannière, Angélina Duhamel; organiste, Thérèse Rocan; syndics, Jeanne Carrière, Florida Clément et Berthe Alyea.

Aux officières qui sortent de charge nous offrons nos remerciements. Aux nouvelles élues, nos sincères félicitations, ainsi qu'à Lilliane Hébert, membre de notre cercle, élue régente d'Etat pour le Manitoba.

Continuons à travailler ensemble et pratiquons notre devise d'unité, d'amitié et de charité.

Notre nouvel aumônier, M. l'abbé G.-M. Lévesque termina l'assemblée avec des mots d'encouragement. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La rédactrice.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

EGOUTS	COUT **Environ**
RUE ARCHIBALD, à partir de l'égout actuel jusqu'au Trans-Canada et du Trans-Canada sur le chemin Niakwa jusqu'à la Rivière Seine	$41,000.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

INSTALLATION D'EGOUTS

Comptant	$11.45 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 20 ans	$ 0.9983 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 21 octobre 1966.

N.B. 1) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Le résital de Bernard Turgeon aux JMC

Pourquoi tout en anglais?

Artiste français. Auditoire tout français. Bernard Turgeon s'attendait à faire les commentaires en français, était tout prêt à le faire. Et l'aurait très bien fait si j'en juge par la conversation que nous avons eue avec lui après le concert. Et pourquoi le feuillet rien qu'en anglais inséré dans le programme? Et pourquoi le président lut-il tout un factum en anglais en avant-propos? Il devrait être le premier à savoir que le centre est français. Comprenne qui pourra. Il est des moments où on comprend mieux ceux qui ont recours à la bombe pour convaincre les gens que c'est pour de bon.

Mais la musique adoucit les moeurs.

Aux Jeunesses Musicales on est au moins assuré de la qualité. Les interprètes jamais insuffisants, les programmes jamais banals.

Au dernier concert, un baryton d'opéra de grande classe. Voix généreuse, don d'expression et déjà beaucoup de métier. Oui, de métier, car Bernard Turgeon a déjà fait une jolie carrière à l'opéra. Non qu'il soit un intrus au concert, mais il est essentiellement un chanteur d'opéra. On le verrait volontiers dans les plus grands rôles du répertoire. A preuve son interprétation du Credo d'Iago. Il a fait abondamment ressortir le côté démoniaque du sinistre personnage auprès duquel Méphisto n'est qu'une espèce de bon diable. Et cet autre bon vieux cheval de bataille, le Prologue de Paillasse. Cela nous rappelait le beau temps où nous avions une semaine ou deux d'opéra tous les ans, Paillasse étant immanquablement à l'affiche. Ici Bernard Turgeon nous révélait l'acteur qu'il doit être en scène, fut-ce devant le rideau.

Des Chansons à Dulcinée, de Ravel, on peut dire que c'est du meilleur Ravel. Ici le pianiste, George Brough, fut tout à fait remarquable. Le chanteur interpréta ces mélodies comme de l'opéra, non sans raison. C'était destiné à Chaliapine et Chaliapine n'aurait pas fait moins. Aurait-il même fait plus? Ce fut un des beaux moments du concert.

Plusieurs jolis morceaux d'auteurs anciens — quelques modernes dont un beau Fauré. J'aurais volontiers entendu autre chose que les Copland, encore que ce fut plein de bonne humeur.

Il est vrai que ça n'a rien à voir avec son art, mais il nous plait que Bernard Turgeon soit un des nôtres. Il fut même collégien à St-Boniface pendant quelque temps. Ça nous plait et ça ne gâte rien.

En voilà un que l'on ne peut espérer garder au Canada en permanence, mais espérons qu'il y reviendra souvent et parfois se rendra jusqu'à nous.

Magnifique soirée. Très beau début de saison.

Et la prochaine fois, tout en français, s'il vous plait.

Marius BENOIST.



Au milieu d'une foule de jeunes enthousiastes, Louis Dubé, président provincial des J.F.M. agissait comme animateur de la soirée. Sa vigueur et son entrain ont conquis tout le monde. Il est ici entrain de chanter: "Je vous dis que je suis gai."

Un des numéros au programme. A remarquer le décor qui symbolise la tour Eiffel dominant tout Paris. Avec le Moulin Rouge de l'autre photo et le petit café français, nous nous serions crus à Paris.

Conseil local des J.F.M. de Ste-Anne

La J.F.M. est sur pied depuis longtemps dans notre école. Dès la première semaine de classe, tous les élèves intéressés se sont groupés dans l'auditorium et ont élu notre Comité local pour 1966-67. Nous en sommes fiers! Félicitations aux élus!

De plus, des réunions locales essayent de raviver les anciens et de recruter de nouveaux membres. On discute de quelques activités.

Une réunion divisionnaire avait décidé qu'une Boite à chansons aurait lieu à La Broquerie, le 21 octobre. Toutes les écoles de la division y ont participé.

Comme vous voyez, la J.F.M. est bien vivante à Ste-Anne!



Louise Proteau, présidente — Denis Michaud, secrétaire — Rosemary Doyle, vice-présidente

Une jeune ex-Franco-manitobaine reste fièrement fidèle aux siens

4, rue Hélène Boulay,
Aylmer Est, Qué.,
le 14 octobre 1966.

Mlle Annette Parenty,
présidente de la J.F.M.
(Rivière-Rouge),
Otterburne, Man.

Chère Annette et chers Jeunes Franco-Manitobains,

C'est avec grand plaisir que j'ai appris, il y a quelque temps déjà, que vous projetiez une boite à chansons pour ce soir, le 14 octobre. En ce moment, elle doit en être à son sommet. Mais, malgré la distance qui nous sépare, je suis ce soir dans l'atmosphère d'une soirée japonaise; je m'imagine du mieux que je peux, les décors, les chants, l'ambiance. Et ce succès que vous avez sans doute, vous le méritez tous, car vous y avez mis de vous-mêmes: votre talent, vos idées, votre initiative. C'est ainsi que je veux en venir à vous féliciter pour ce merveilleux travail accompli, et à vous encourager à continuer dans le même sens.

L 4 février dernier, on inaugura au Manitoba français le mouvement des boites à chansons. Timides d'abord, sans trop oser, on présentait "La Cave à Onil". Ce fut en effet une ébauche, et comme toute ébauche qui devient une oeuvre d'art, il faut travailler minutieusement les plus petits détails. C'est ce que vous faites, je sais, et c'est ce que je vous encourage si fortement à faire. Il faut forcer les cadres des restrictions, aller au-delà de l'ébauche et tendre à la perfection.

Je suis peut-être loin de vous en milles, mais je suis encore manitobaine de coeur et d'esprit, et je tiens par-dessus tout à voir mes confrères se diriger vers un idéal qui portera sur la survivance du français au Manitoba. Et, quand d'une fierté canadienne-française vous aurez tous donné un peu de votre personne pour le succès de la J.F.M., vous pourrez dire, et avec raison: "La cause française au Manitoba est bien loin d'être désespérée".

Vivent les Franco-Manitobains!

Lise PREFONTAINE.

L'Académie fête le 50e anniversaire de l'Association

C'est le 4 novembre, à 2 h. 30, que les étudiantes de l'Académie St-Joseph manifesteront leur reconaissance envers l'Association d'Education. Avec enthousiasme, elles marcheront dans les rues de St-Boniface en chantant avec coeur leur joie de faire partie de la grande famille française du Manitoba.

Vous êtes cordialement invités à être témoins oculaires de leur joie. Voici le parcours: Des Meurons, Provencher, Aulneau, Cathédrale, Taché, Dollard, De la Morénie.

Les élèves de 1916, le festival de la Bone Chanson, **La Liberté et le Patriote**, nos éducateurs français, CKSB, ces grandes institutions françaises passées et présentes seront des thèmes à l'honneur.

Bienvenue à notre parade du 4 novembre. Oui, ça bouge chez les Jeunes Franco-Manitobains!

Somerset

Filles d'Isabelle

Maintenant que la saison estivale est terminée, notre cercle a repris ses activités. Notre première réunion eut lieu en septembre. L'assistance était nombreuse.

Le dimanche 2 octobre avait lieu une initiation. M. l'abbé Roland Bélanger, notre nouveau curé, nous honorait de sa présence. Mme Liliane Hébert, régente d'Etat, accompagnée de quelques membres du cercle de St-Boniface, ainsi que la régente de Notre-Dame-de-Lourdes et quelques officières, se joignirent à nous pour cette occasion. Neuf nouvelles recrues vinrent grossir nos rangs. Ce sont les soeurs Marie Pittet, Anna Pittet, Edith Brétécher, Emma Rondeau, Hilda Labossière, Ann Lindsay, Lucille Desrochers, Angèle De Pape et Cécile Raines. Nous sommes heureuses de les accueillir parmi nous. Notre cercle compte maintenant 82 membres.

Le soir, un magnifique banquet fut servi à la salle communautaire. Les tables, artistiquement décorées, et les mets exquis qui furent servis prouvent une fois de plus qu'il y a d'excellents cordons-bleus parmi nos soeurs.

M. Lorenzo Girouard sut bien s'acquitter de ses fonctions de maître de cérémonies. M. Rémi De Pape porta le toast au Pape et M. Raymond Labossière formula les voeux et félicitations des Chevaliers de Colomb. Puis Mme Hébert, régente d'Etat, et Mme Anita Poiron, régente de notre cercle, adressèrent la parole, nous prodiguant conseils et paroles encourageantes.

Voici celles qui furent élues officières à la dernière réunion: ex-régente, Sr Aldéa Weicker; régente, Sr Anita Poiron; vice-régente, Sr Monique Messner; secrétaire-financière, Sr Ruth Thévenot; secrétaire-trésorière, Sr Hélène Moret; secrétaire-archiviste, Sr Norma Masserey; monitrice, Sr Fabiana Mulaire; chancelière, Sr Annette Labossière; pianiste, Sr Estelle Boyer.

La chroniqueuse.

Ste-Geneviève

Souper paroissial

Le dimanche 16 octobre avait lieu le souper paroissial qui fut un vrai succès grâce au dévouement des deux organisatrices, Mmes Jean Ledet et Emile Mondor. Un gros merci à ces deux dames, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé, soit de leur argent ou de leur temps. Un merci spécial aux dévouées religieuses qui s'étaient occupées des décorations, ainsi qu'à la compagnie Modern Dairy et à M. Charles Cabot pour avoir fourni la crème glacée. Les jeunes demoiselles de la paroisse ont aussi été très dévouées au service des tables; plusieurs en étaient à leur début. Au-delà de 400 repas ont été servis.

Les recettes nettes s'élevèrent à $315.00. Le tirage des billets vendus à l'occasion du souper n'a pas encore eut lieu. On donnera les noms des gagnants aussitôt que le tirage aura lieu.

Correction

Une erreur s'est glissée dans le dernier article. Le nombre des étudiants de Ste-Geneviève, Ross et Arondale à l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes est de 27, et 66 élèves fréquentent l'école élémentaire Dugas.

Funérailles de Madame Ferdinand Bahuaud en l'église de St-Lupicin

N.-D.-DE-LOURDES — Le mardi 18 octobre s'éteignait paisiblement à l'hôpital général St-Boniface, Mme Ferdinand Bahuaud (Bernadette Lemoux), âgée de 69 ans.

Née à St-Lupicin le 5 mars 1897, Mme Bahuaud unissait sa destinée à celle de M. Ferdinand Bahuaud le 2 avril 1918.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, Ferdinand, trois fils, Robert, de Gimli, Hector, de Ste-Agathe, et Hervé, de Somerset; trois filles, Mme Antoine Payette (Adrienne), de St-Lupicin, Mme Henri Espenel (Fernande), de Portage-la-Prairie, et Mme Damien Durand (Lauraine), de Notre-Dame-de-Lourdes; 44 petits-enfants; une soeur, Mme Joseph Colonval (Philomène), de Winnipeg, et un frère, Raymond Lemoux, de Norwood. Deux fils, Roland et Bertrand, l'ont précédée dans la tombe en 1957 et 1961 respectivement, ainsi que trois enfants en bas âge.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé P. Gagné dans l'église de St-Lupicin le vendredi 21 octobre. Un grand nombre de parents et d'amis de la famille assistaient aux funérailles; entre autres, M. l'abbé Thibault, vicaire. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Armand Lemoux, Lucien et Edgar Bahuaud, Gilbert Brunel, Laurent Colonval et Marcel Dufault.

La défunte fut membre des Dames de Ste-Anne de la paroisse de St-Lupicin pendant de nombreuses années. Lorsque M. et Mme Bahuaud se retirèrent à Notre-Dame-de-Lourdes en 1959, Mme Bahuaud continua d'être membre des Dames de Ste-Anne de cette paroisse.

Remerciements

M. Ferdinand Bahuaud et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux funérailles, bouquets spirituels, offrandes de messes ou tributs floraux. Un merci cordial à MM. les abbés Gagné, Thibault et Barclay, au R. P. A. Lemoine, O.M.I., et aux religieuses de l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'aux religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Club 4-H

Le Club 4-H des demoiselles a tenu sa réunion de réorganisation, le 12 octobre dernier, dans l'auditorium de l'école élémentaire.

Trente-cinq membres se sont inscrits cette année. Elles travailleront à des projets de couture et de travaux manuels, sous la direction de dix dames et demoiselles.

L'exécutif choisi par les membres se compose comme suit: présidente, Liliane Pantel; vice-présidente, Claudette Bosc; secrétaire, Charlotte Sala, et reporter, Viviane LeJeune.

New Westminster, C.-B.

M. et Mme Maurice Girard, autrefois de St-Eustache, Man., recevaient, au cours de l'été, la visite de plusieurs parents et amis du Manitoba: M. et Mme Noël Lachance, de St-Eustache, M. et Mme Alex. Tétrault et leurs enfants, de St-Boniface, M. et Mme Lionel Beaudin, M. Lionel Ménard et sa soeur, Angèle, tous de Winnipeg.

St-Norbert

Réunion importante

C'est ce jeudi soir 27 octobre, à 8 h., à l'école secondaire qu'a lieu la réunion régionale de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la partie officielle de la réunion, la section de la paroisse présentera un programme de détente dont l'animateur sera le R. P. A. Surprenant, S.J., professeur au Collège de St-Boniface. Il donnera une courte conférence sur la chansonnette française moderne.

Venez en grand nombre, les membres de la Ligue seront là pour vous accueillir.

Remerciements

Les pères du Collège de St-Boniface, les soeurs et les frères du R. P. Lucien Hardy remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie en assistant à la cérémonie des funérailles, en venant prier au corps du Père Hardy ou en offrant des messes et des prières.



Le groupe de chanteurs folkloriques "The Mitchell Trio", fondé à l'Université Gonzaga à Spokane et dont la popularité a dépassé les Etats-Unis pour s'étendre jusqu'en Amérique latine, donnera un concert à Winnipeg le vendredi 4 novembre, à 8 h. 40 du soir.

Au coeur même de la vieille ville de Nazareth, située sur les collines de Galilée en Israël, s'élève la nouvelle basilique de l'Annonciation. Elle se trouve, paraît-il, à l'endroit même où l'Ange Gabriel annonça à Marie la naissance de son Fils qu'elle nommerait Jésus.
(Photo de l'Office National Israélien de Tourisme)

St-Jean-Baptiste

Promesse scoute

Le jeudi soir 13 octobre avait lieu, à St-Jean-Baptiste, la "Promesse scoute" de M. Bernard Sabourin, chef de la nouvelle troupe St-Jean-Baptiste. La cérémonie se déroula à l'église paroissiale en présence de la scoute-maîtrise et de l'aumônier, M. l'abbé Marcel Toupin, vicaire de la paroisse. Les parents des aspirants scouts accompagnaient leurs fils à cette cérémonie.

Après la cérémonie de la "Promesse", il y eut une rencontre avec les membres de la nouvelle troupe et les parents. Dans un dialogue amical, les membres de la scoute-maîtrise expliquèrent aux parents ce que le scoutisme peut apporter à la formation d'un jeune et répondirent aux questions suscitées. Deux anciens scouts dévoilèrent ce que le scoutisme avait pu apporter dans leur propre vie et jusqu'où ils témoignent leur reconnaissance au scoutisme. Des remerciements et des félicitations furent offerts au nouveau chef scout pour son dévouement à la cause des jeunes. A son tour, M. Sabourin remercia les participants d'être venus à cette fête et fit appel à leur collaboration.

La soirée se termina par un délicieux goûter préparé par les parents des futurs scouts que tous remercient vivement.

Souper paroissial

Enfin! l'événement du dimanche 16 octobre est chose du passé et les joyeux convives en ont encore l'eau à la bouche en songeant à tous les bons mets servis par les dames, jeunes filles et même les jeûnes gens de la localité.

Dans la cuisine, les excellents cordons-bleus eurent fort à faire pour remplir les plats qui se vidaient à vue d'oeil, signe évident de la qualité des mets servis. Mais nul n'avait le temps de percevoir les sueurs versées, car c'était pour la bonne cause et plus de 825 convives furent servis, venant de presque tous les centres manitobains et profitant d'une température idéale.

Grâce à la coopération de tous, le succès obtenu est des plus satisfaisants. La Ligue des Femmes Catholiques méritent certainement des félicitations.

Un merci spécial à tous ceux qui sont venus de l'extérieur, de près ou de loin, pour contribuer à faire de ce souper annuel un beau succès.

Remerciements

Mme Jean Désorcy désire remercier, par la voie du journal, tous ceux qui lui ont envoyé des cartes, cadeaux et qui lui ont rendu visite durant son séjour à l'hôpital. Un merci spécial au Dr Bigelow et aux gardes-malades pour les bons soins reçus durant son séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Fêtes du Jubilé d'Or de L'Association d'Education 1916 – 1966

Région de la Rouge

Dimanche 6 novembre

Messe pontificale
à 3 h. 00 de l'après-midi
en l'église de St-Jean-Baptiste
S. Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface

Grand banquet
à 6 h. 30 du soir
à l'aréna de St-Pierre-Jolys
Orateur invité: M. Roland Couture

Etude sur le financement du logement

Nombre de pays ont eu à faire face, depuis la dernière guerre, à un énorme besoin de logements neufs: les destructions de la guerre, les déplacements de population, la croissance démographique, les migrations internes, la tendance à la concentration urbaine, l'évolution rapide des normes de confort se sont conjugués pour faire apparaître partout la nécessité de bâtir comme un impératif de premier rang.

Depuis quelques années l'accroissement du volume de la construction et, à cette fin, la mise en place de procédures de financement accessibles à la majorité sont des objets de préoccupation majeure.

Et ces préoccupations ont généré des multiples problèmes.

Deux films de l'ONF primés en Espagne

LA FELGUERA, Espagne (PCI) — Deux films réalisés par l'Office National du Film du Canada ont remporté des prix à l'occasion du 5e Festival international du film culturel.

"La forme des choses", bande de 10 minutes en couleur, présente le premier Symposium nord-américain de sculpture, tenu à Montréal en juin 1964. Ce film a été jugé le meilleur dans la section des courts-métrages.

La palme pour le meilleur documentaire est allée à "60 cycles", un film en couleur de 16 minutes sur le Tour du Saint-Laurent, la course cycliste la plus longue au monde et se déroulant chaque été entre Matane et Montréal.

CADILLAC, 1967



La nouvelle Eldorado Cadillac est une voiture à traction avant, à cinq places, tout à fait dans la tradition Cadillac, mais d'une conception tout à fait originale. Ses lignes sont nettement dessinées; le capot est long, la plage arrière courte et le pavillon est d'un type exclusif à ce modèle. Cette nouvelle voiture de luxe est très jeune — et même sportive — d'allure, ce qu'elle doit en particulier aux arches de roues très ouvertes. Elle a cependant aussi la tenue imposante d'une voiture de maître que lui confère son pavillon traité dans le style coupé. Le moteur de base des Cadillac — un V8 de 429 po. cu. développant 340 CV — adapté à la traction avant, équipe l'Eldorado. Ce modèle comporte naturellement les nouveaux dispositifs de sécurité montés en équipement standard sur toutes les Cadillac 1967, entre autres, la colonne de direction amortissante mise au point par GM, qui peut se "télescoper' de 8¼ po. en cas de choc. La somptueuse gamme Cadillac comprend, outre l'Eldorado, trois séries: Calais, De Ville et Fleetwood. Le nombre total des modèles est de douze. Dans sa version 1967, la Cadillac conserve les mêmes dimensions que l'an dernier, bien qu'elle ait été entièrement redessinée pour paraître plus longue. L'effet a été obtenu grâce à des lignes horizontales qui s'étendent de l'avant à l'arrière, en un galbé très élégant.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de la L.F.C.

Le 21 septembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa première réunion de l'année. Les dames de la campagne ne purent assister en raison des récoltes, mais malgré tout, 23 membres étaient présents.

Mme Raymond Tucker, en charge du comité d'action sociale, exprima le désir de tenir des discussions en groupes. Elle-même et un groupe de dames se réuniront afin d'organiser ces cercles de discussions et un plan d'action sera présenté à la prochaine réunion.

On présenta un chapelet à Mme Sidney MacDonald en appréciation du travail qu'elle a accompli dans le milieu. Cette dernière demeurera dorénavant à Montréal. On décida aussi qu'un thé aurait lieu au mois d'octobre.

Le R. P. Louis Aubin, O.M.I., nouveau conseiller spirituel, parla de son voyage à Jérusalem en avril dernier. Ce fut une causerie intéressante et instructive.

Mariage
Archambault-Gendreau

Le samedi 1er octobre, en l'église Ste-Rose-de Lima, le R. P. L. Aubin bénissait le mariage de Mlle Adrienne Gendreau, fille de M. le Dr et Mme René-Lionel Gendreau, à M. Gérald Archambault, fils de M. et Mme Lucien Archambault.

La mariée fit son entrée dans l'église, accompagnée de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec longue traîne garnie de dentelle. Son bouquet se composait de lys blancs et de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Sharon Downey et Geneviève Lueke, amies de la mariée, étaient vêtues de longues robes de poult-de-soie bleu. Elles portaient des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient deux amis du marié, MM. Gérald Coley et Jim Snodgrass, et les servants de messe, Gérard Archambault et Maurice Desroches, cousins du marié.

Mme Paul Moreau, tante du marié, chanta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mme René Delveaux.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle Jerry's Nite Spot à Dauphin.

A leur retour d'un voyage de noces aux Chutes Niagara, les nouveaux époux demeureront à Dauphin. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Remise des diplômes

Le vendredi 7 octobre avait lieu la remise des diplômes à dix finissants de l'Institut Collégial de Ste-Rose-du-Lac. A 7 h. 30 p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée en l'église paroissiale par le R. P. L. Aubin, qui donna aussi le sermon de circonstance. Fernand Béasse fit la lecture de l'épître; Christie Hopfner, Lucie Béasse, Raymonde Maillard, Johny Denys et Fernand Béasse présentèrent les intentions des fidèles; Elvier Béasse et Léo Valcourt apportèrent les offrandes à l'autel, tandis que Lorraine Lecomte (en français) et Ronald Menec (en anglais) lurent la consécration des finissants. La foule chanta des cantiques, sous la direction de Mme Emmanuel Maguet.

Après la messe, les finissants, les parents et les amis se rendirent à l'école pour la deuxième partie du programme. La chorale de l'Institut, sous la direction de Mme Maguet, exécuta deux chants: "Tu es mon Berger" et "Bless Thou This Class".

Après l'O Canada, la présidente de la soirée, Mlle Anna Miller, dans un français et un anglais impeccables, exprima d'abord le regret de Karl McKinnon qui ne put se rendre à la célébration, souhaita la bienvenue à tous et demanda aux finissants d'offrir leurs remerciements, ce que firent Fernand Béasse en français et Raymond Maillard en anglais. Puis elle fit connaître le nom des finissants qui s'étaient mérité un prix: Elvier Béasse, prix de bon esprit scolaire; Lucie Béasse, prix d'initiative; Fernand Béasse, prix de personnalité; Johnny Denys, prix de mathématiques; Christie Hopfner, prix de religion; Lorraine Lecomte, prix de français; Raymonde Maillard, prix de littérature; Ronald Menec, prix d'excellence; Karl McKinnon, prix des sciences, et L. Valcourt, prix des sports.

Christie Hopfner donna le discours d'adieux en anglais, tandis que Lucie Béasse le donna en français. Ensuite, les finissants: Elvier et Lucie Béasse, filles de M. et Mme Emmanuel Béasse; Fernand Béasse, fils de M. et Mme Henri Béasse; Johnny Denys, fils de M. et Mme Vladimir Denys; Christie Hopfner, fils de M. et Mme Alfred Hopfner; Lorraine Lecomte, fille de M. et Mme Florent Lecomte; Raymonde Maillard, fille de M. et Mme Joseph Maillard; Ronald Menec, fils de M. et Mme Jean Menec, et Léo Valcourt, fils de M. et Mme Maurice Valcourt, dans un geste de gratitude envers leurs parents, leur offrirent des gerbes de fleurs.

Des félicitations aux finissants furent exprimées par M. Gudjon Olafson, au nom des commissaires de la division, par M. Victor Sanderson, visiteur des écoles, qui leur présenta aussi les diplômes, par M. Albert Normandeau, principal de l'Institut, et par le Père Aubin, curé de la paroisse. L'orateur invité était l'honorable Stewart McLean, secrétaire provincial et ancien ministre de l'Education.

La soirée se termina par le chant "Graduation Day", exécuté par la chorale de l'école.

Les finissants sont maintenant de retour aux études aux diverses facultés de l'université. Tous leur souhaitent plein succès.



Stanley Fontaine, natif de Fort Alexandre, Man., est le premier séminariste indien à représenter le Canada au Séminaire de la Propagation de la Foi à Rome. Il vient de compléter sa douzième année au Petit Séminaire St-Jean à Otterburne.

N.-D.-de-Lourdes

Marcel Roch, réélu maire par acclamation

Le mercredi 5 octobre dernier, jour de nomination, les électeurs avaient l'occasion de choisir leurs candidats aux élections municipales. Voici les résultats: Marcel Roch, réélu maire pour un troisième mandat; Marcel Deroche et Raphaël Vuignier, tous deux réélus conseillers par acclamation; Marcien Bosc, réélu commissaire d'école par acclamation.

Souper paroissial

Le dimanche 9 octobre eut lieu le souper paroissial. Plus de 1,000 repas furent servis. Félicitations et sincères remerciements au comité en charge pour le grand succès obtenu. Un record sans précédent...

Bingo

Un bingo suivit immédiatement le souper. Voici les noms des gagnants: gros lot, prix de $100.00, Mme Jean-B. Pantel; prix de $10.00, Mmes Albert Delaquis, Charles Sala, Norbert Delaquis, Joseph Mesner (Somerset), M. François (Holland) et Colombe Chabbert, Mlles Suzanne Pittet et Doreen Lecoq (Treherne), MM. Jean-B. Comte, Maxime Durand, Henri Pantel, Joseph Bosc et Adrien Kolly (Dufrost); prix de $5.00, Mmes Omer Gour et Jeanne Brisson.

Le dimanche 16 octobre eut lieu la soirée de bingo. Le gros lot fut gagné par Mme Louis Brouzes, de Notre-Dame-de-Lourdes, qui reçut la somme de $500.00. Voici les autres gagnants: prix de $10.00, Mmes Albert Augert, Roland Brouzes, Louis Brouzes, Kenny Van Dan Bosch (Swan Lake) et M. Lawrence (Treherne), Mlle Lilianne Dupasquier, MM. Jean Brisson, Ken Patterson (Manitou) et M. Collins (Pilot Mound); prix de $5.00, Mmes Louis Brouzes, Juliette Mabon et Albert Labossière (St-Léon), MM. François Lesage, Henri Rondeau (St-Léon) et Archie Jackson (Treherne); prix de $3.00, Mmes Joseph-N. Lesage, Julien Mabon et M. Scobes (Treherne), MM. Marcel Beaudry, Lyon Collins (Pilot Mound), Robert Thompson (Mather) et Antoine Lecoq (Treherne); prix d'entrée ($5.00), Mmes Denis Bibault et Denis Augert.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 30 octobre, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $300.00.

Le comité en charge du bingo désire remercier cordialement tous les amateurs pour l'encouragement et la belle assistance aux soirées de bingo.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

"La montée des prix, la hausse du coût des aliments sont certainement dans la pensée de toutes celles qui assistent à cette réunion. Au sujet des mouvements de protestations, de boycottage des supermarchés, je voudrais dire que cette façon d'agir est contraire au but de l'Association des Consommateurs du Canada. Nous préférons y aller plus lentement et avec constance afin d'aboutir à quelque chose de durable". Voici ce qu'affirma Mme Lilian Oliver, présidente de l'A.C.C., section de Transcona, et correspondante de cette Association pour le journal "Transcona News", lorsqu'elle adressa la parole à la dernière réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, paroisse de l'Assomption à Transcona.

"Cette association, dit-elle, eut ses débuts en 1947 et depuis ce temps, bon nombre de ses buts ont été atteints. En voici des exemples: Nous avons pu obtenir la législation nécessaire pour la fabrication de la margarine au Canada. La marque du commerçant et l'étiquette exacte furent exigées des manufacturiés de vêtements; l'uniformité dans la grandeur indiquée pour vêtements d'enfants fut adoptée; l'enveloppe lignée et décevante sur les paquets de bacon fut enlevée, etc.

"L'association qui est bénévole, non sectaire et sans aucune affiliation politique, fut incorporée par un acte du gouvernement en 1961. Elle est ouverte aux hommes comme aux femmes et elle continue toujours de promouvoir l'aide aux consommateurs afin que ceux-ci obtiennent pour la valeur de leur argent."

La présidente nationale, Mlle Glenora Pierce, pense que tous devraient devenir membres de cette organisation, puisque tous sont des consommateurs. L'A.C.C. fut responsable de l'inspection sévère des boucheries à la ville comme à la campagne. La couleur ajoutée aux aliments fut aussi mise à l'étude afin de déterminer s'il y avait cause de danger pour la santé. En 1963 le magazine "Le Consommateur" fut une réalisation. Cette revue est publiée en français et anglais et contient toutes sortes d'informations destinées aux consommateurs.

Les plaintes sont toujours les bienvenues. Il faudra d'abord essayer de régler ces différends avec le marchand de détail et, si l'on n'est pas satisfait, s'adresser à Mme L. Wallace, 901, rue Brewster, à Transcona, ou à l'A.C.C., Boîte 123, Winnipeg 1.

Les emplettes d'aujourd'hui sont différentes de celles d'il y a cinquante ans passés. Il faut de nos jours que nous soyons bien informés au sujet des produits offerts afin de pouvoir acheter prudemment. Il y a 50 ans, l'épicier était prêt à conseiller ses clients en fait d'achats; les produits étaient étalés dans de grandes boîtes ou des barils et les viandes tranchées au besoin. Maintenant, la maîtresse de maison fait ses achats dans des grands supermarchés où il y a des allées de tablettes remplies de produits scellés dans des enveloppes ou boîtes de carton. Vous êtes renseignés au sujet de ces produits par annonces commerciales. L'empaquetage révolutionne le magasin de détail. Les supermarchés sont ici pour y demeurer. Le consommateur détient le pourvoir de vie ou de mort sur tout produit, simplement en l'achetant ou en le laissant sur la tablette. Il y a toutes sortes de boutons à pression, tuyaux de décharge, pour rendre plus facile la tâche du consommateur. Les produits demi-cuits jusqu'aux repas complets, prêts à servir, sont en somme des commodités qui doivent sans aucun doute et de nécessité faire monter le prix des produits. On ne peut jouir des commodités et s'abstenir du travail sans qu'il nous en coûte un sou.

L'acheteur peut épargner beaucoup en évitant les achats faits sous l'effet de l'impulsion; ici on blâme les femmes plus que les hommes. Il faut souvent se mettre en garde contre l'étalage de certains produits qui a pour but de forcer pour ainsi dire les gens à acheter. Les timbres des commerçants ont une malédiction. N'allez pas croire que vous obtiendrez quelque chose pour rien. Vous paierez certainement d'une façon ou d'une autre. On peut toujours se passer de ces bonis d'achat.

En terminant, Mme Oliver donna quelques bonnes suggestions pour étirer le budget. La margarine est aussi nutritive que le beurre et coûte moins cher; les oeufs, grade B, la même chose par rapport au grade A; vous épargnerez en servant des céréales cuits à la maison, des gâteaux faits à la maison, plutôt que les mélanges instantanés; en achetant du pain ordinaire, plutôt que du pain de fantaisie, ou encore mieux en cuisant votre pain vous-même; la viande de volaille est moins dispendieuse que les autres viandes. Les coupes de viande à plus bas prix prennent plus de temps à cuire, les coupes plus chères exigent plus d'argent. Il faut reconnaître si nous avons plus de temps ou plus d'argent.

Nous sommes les responsables de la montée des prix. On nous dit que les salaires ont monté plus que le prix des aliments et qu'on devrait avoir plus d'argent maintenant pour acheter ce qu'il nous faut.

Un avis, si vous avez des plaintes, il serait sage d'attendre que votre colère s'apaise avant d'écrire une lettre au manufacturier, lettre qui sûrement sera jetée au panier. Vaut mieux attendre et écrire une lettre pleine de bon sens. En agissant ainsi vous aurez plus de chance d'obtenir des résultats concrets.

L'A.C.C. est inquiète de la hausse des prix actuels et fait constamment des recherches capables d'y remédier, mais ceci prend beaucoup de temps. On ne peut s'attendre à obtenir des résultats satisfaisants du jour au lendemain.

Les questions des quarante dames présentes furent nombreuses et très intéressantes.

Mme A. Comeault, présidente du comité de législation-civisme de la Ligue, présenta et remercia la conférencière.

Lorette

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle eut lieu le 12 octobre, sous la direction de l'aumônier, M. l'abbé H. Perron. La présidente, Mme Rosa Therrien, et les responsables des comités spirituel, d'éducation et de législation, Mmes G. Marcoux, M. Lacasse et R. Gauthier, donnèrent chacune un court rapport des discussions auxquelles elles avaient pris part lors de la réunion spéciale tenue à l'école Ste-Marie à St-Vital le 4 octobre. Ces rapports provoquèrent quelques discussions intéressantes dans le milieu.

Sincères remerciements aux membres de la section paroissiale Ste-Marie pour un si bel accueil.

Pendant la réunion, M. l'abbé Perron expliqua le but pour lequel on prend part à une ou l'autre activité d'un projet. C'est afin de pratiquer la charité tout en étant au service de la paroisse; on reconnaît en même temps chez les autres des talents nécessaires pour se développer ensemble chrétiennement. Il donna comme exemple le souper paroissial qui fut un véritable succès dû à la bonne entente et à la charité chrétienne de tous. L'aumônier remercia avec sincérité tous les paroissiens, organisatrices et autres pour une oeuvre si bien accomplie.

Les organisatrices de ce souper, Mmes Damase Dupuis et Alfred Desmarais, remercièrent à leur tour, toutes les personnes qui leur ont aidé à faciliter leur travail par leurs dons, aide, vente de billets, etc., sans oublier le geste des paroisses voisines dont les membres sont venus encourager la paroisse de Lorette par leur présence.

Les gagnants du tirage tenu le 9 octobre furent comme suit: 1er prix, Mme Grace Chaput; 2e prix, Marcel Cavalline; 3e prix, M. André Morin, de St-Boniface. La boîte de pommes fut décernée à Mlle Hélène Proulx. Félicitations!

Le programme de la soirée avait été confié à Mme Georges Marcoux, du comité spirituel. Celle-ci présenta le conférencier d'honneur, M. l'abbé H. Perron, qui parla de son voyage à Québec où il assista au Conseil National de la Conférence Catholique Canadienne, concernant les vocations. Etant chargé de mettre sur pied un tel organisme, il fit une petite enquête parmi les membres présents: Quels seraient les signes, qualités ou dispositions qui aideraient à reconnaître une indice de vocation? Plusieurs membres présentèrent leurs idées sur cette question. Il souligna ensuite l'importance de la prière et le soin de l'enfant en cultivant chez lui ce germe de vocation, avec délicatesse et patience.

Mme Eugène Gobeil remercia le conférencier pour ses sages conseils et l'assura qu'ils seront certainement mis à profit.

Le 2 novembre, les nouvelles recrues feront leurs promesses d'une manière solennelle pendant la messe de ce jour. Tous les membres se rendront ensuite à la salle paroissiale pour la réunion et le goûter.

Fêtes du Jubilé d'Or
de
l'Association d'Education
1916 – 1966
Région de la Seine
Samedi 12 novembre

Messe pontificale
à 3 h. 00 de l'après-midi en l'église de La Broquerie
S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke

Grand banquet
à 7 h. 00 du soir au "Blé d'Or" à Ste-Anne-des-Chênes
Orateur invité: M. Alfred Rouleau

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

Il est regrettable qu'un petit nombre seulement put assister à la première assemblée de la saison de la Ligue des Femmes Catholiques.

La conférencière invitée, Mlle Rita Lemoine, fit connaître, par des paroles claires et précises, les points essentiels à la bonne conduite d'une assemblée. Celles qui l'ont entendue profiteront de ses conseils et directives pour la survivance de la Ligue. Toutes lui en sont reconnaissantes.

Baptême

Le 16 octobre: Carole-Marie-Ginette, fille de M. et Mme Adrien Dumesnil, née le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Dorge, oncle et tante de l'enfant; porteuse, sa soeur, Nicole Dumesnil.

Missionnaire aux iles Philippines pendant vingt-ans, la Rév. Sr Jean-Pierre, F. M. M., revient au Manitoba

ST-LAURENT — Le dimanche 9 octobre avait lieu, à St-Laurent, une heureuse réunion de famille pour souhaiter la bienvenue à la Rév. Sr Marie-Jean-Pierre, Franciscaine Missionnaire de Marie (Irène Lavallée, du même endroit), qui a passé les 20 dernières années comme missionnaire aux îles Philippines. A cette occasion, les frères, soeurs et autres parents organisèrent un magnifique banquet pour l'accueillir. Inutile de décrire le bonheur qui rayonnaient sur tous, car, pour une telle rencontre, c'était la joie indescriptible de se retrouver ensemble.

M. Darius De Laronde, neveu de Sr Jean-Pierre, agissait comme maître de cérémonies. Au début du repas, il y eut un toast de bienvenue, de bonheur et de longue vie offert à Sr Jean-Pierre par toute la famille. Durant ce banquet où celle-ci partageait un repas avec Sr Jean-Pierre pour la première fois depuis vingt ans, on échangea de doux souvenirs et le tout se passa dans une atmosphère de détente et de joie profonde.

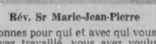
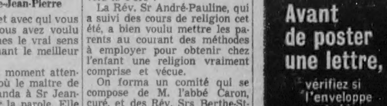
A la fin du repas, le maître de cérémonies demanda au R. F. Guy Lavallée, O.M.I., jeune frère de Sr Jean-Pierre, d'adresser la parole. Voici quelques extraits du discours: "On dit que les mots sont d'argent et que le silence est d'or. Si j'avais le choix en ce moment, je préférerais le silence qui est en or, car, pour une occasion comme celle-ci, les mots sont inadéquats pour exprimer la bienvenue à Sr Jean-Pierre et exprimer aussi les sentiments qui nous animent tous à ce moment. Il est assez facile, n'est-ce pas, de recevoir chez soi une personne qu'on rencontre assez souvent. Mais lorsque l'occasion se présente qu'une personne qui nous est chère nous revient après vingt ans, ce n'est pas tout à fait la même chose. Chère Sr Jean-Pierre, au nom de tous vos frères et soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, et en mon nom personnel, je vous souhaite la plus fraternelle et chaleureuse bienvenue parmi nous. Bienvenue à St-Laurent, bienvenue au Manitoba, bienvenue au Canada. Vous ne pouvez vous imaginer la joie que vous nous causez et l'honneur que vous nous faites par votre présence. Ça fait si longtemps que vous êtes partie, et maintenant, vous êtes parmi nous, et on aimerait que vous y demeuriez. Nous sommes très heureux de nous retrouver ensemble autour de vous."

Le Frère Lavallée consacra le reste de son discours à lire des extraits de lettres que Sr Jean-Pierre avait écrites à la famille depuis qu'elle se trouvait aux Philippines. Ceci, afin de mieux faire connaître à tous le genre d'apostolat auquel elle s'est donnée.

Voici ce qu'elle écrivait: "Les Philippines sont composées de 7,000 îles de toutes les grandeurs. Cebu en est une qui est située dans le sud. Ça l'air d'un tout autre pays pour moi, mais je pense que je vais m'y plaire. Nous avons ici une école que nous avons ouverte l'année dernière seulement et seulement 83 élèves. En plus de l'école nous avons deux dispensaires, situés dans deux districts les plus pauvres de la ville. C'est incroyable la misère qui règne ici. Dans une de ces cliniques, nous avons une "soup kitchen" encore pour les pauvres et ceux qui ne peuvent travailler à cause de la tuberculose qui atteint 95 pour cent des enfants. N'est-ce pas triste? Beaucoup de ces gens entendent parler du bon Dieu pour la première fois."

Dans une autre lettre, elle écrivait: "Je suis ici à Tala depuis près de six ans, les lépreux sont au nombre de 2,500 environ. C'est tout à fait comme un petit village. Les personnes mariées ont leur petite maison, tandis que les autres habitent dans des dortoirs. Les deux tiers des lépreux sont des hommes. Parmi eux, il y a un prêtre du pays qui n'a presque plus de doigts, mais grâce à Dieu, il peut encore dire la messe. The children of the Nursery now number 274, can you imagine having such a big family? During the month of November, we received 12 newborns. Like previous years, our babies have been sick with chicken pox, more than one hundred cases recorded. The other day, we received a new born of 3 lbs. 14 oz.; he died forty hours later. The smallest I ever saw was 2 lbs. 12 oz. He lived just for a day. You may wonder how we manage to take care of so many young children. We are very few Sisters, so we have hired around 60 young girls to watch and supervise these children, to bath them and feed them; you understand the tremendous work, but it is very interesting to fellow these children from birth and observe their progress. Tu me demandes si je suis supérieure. Malheureusement oui, ce n'est pas une charge bien agréable, surtout si l'on pense à la responsabilité qui tombe sur nos épaules. Mais puisque le bon Dieu veut que je me sanctifie dans cette charge, je l'accepte, car avec la croix vient toujours la grâce pour la porter."

Au sujet de ces lettres, le Frère Lavallée a conclu ceci: "Ce que nous pouvons retirer de vos lettres, chère Sr Jean-Pierre, c'est que vous êtes une grande missionnaire. Vous avez aimé votre travail, oui, mais vous avez surtout aimé les personnes pour qui et avec qui vous avez travaillé, vous avez voulu donner à ces âmes le vrai sens de Dieu en donnant le meilleur de vous-même."

Rév. Sr Marie-Jean-Pierre

Vint ensuite le moment attendu de la soirée où le maître de cérémonies demanda à Sr Jean-Pierre d'adresser la parole. Elle dit d'abord sa grande joie de se retrouver parmi les siens, de voir tous les neveux et nièces qu'elle n'avait pas connus avant son départ. Ensuite, elle demanda qu'on lui pose des questions sur son apostolat et sur les Philippines. Elle décrivit le climat tropical, 90-95 degrés. Le thermomètre descend rarement à 60. Au sujet de la lèpre, c'est une maladie contagieuse, mais non pas héréditaire. Ceux qui donnent les soins médicaux doivent être très prudents et prendre toutes les précautions nécessaires. Au sujet de la pauvreté du pays, il y a les gens très riches et les gens très pauvres.

On demanda ensuite à Sr Jean-Pierre de parler de son voyage à Rome en 1954 pour la béatification de la Rév. Sr Assunta, F.M.M. Pour ce voyage, elle était directrice d'un groupe de quinze religieuses qui se rendirent à Rome par bateau. Ce voyage les dirigeait vers Pékin, Hong Kong, Saigon (Vietnam), Singapour jusqu'à Rome. Elle visita aussi Lourdes, en France.

Après le banquet, la soirée se continua par des rencontres et des échanges avec Sr Jean-Pierre, qui était très heureuse de répondre aux questions.

Etaient présents au banquet: les soeurs et beaux-frères de Sr Jean-Pierre, M. et Mme Louis Doll (Maria) et leur fils, Louis, de Flin Flon, Man., Mme Foster New (Eveline), de Swift Current, Sask., M. et Mme Alex. De Laronde (Hélène) et leurs enfants, de St-Laurent, M. et Mme D. Devlin (Anna) et leurs enfants, de Flin Flon, et Mlle Laurette Lavallée, de Winnipeg; ses frères, M. Fred Lavallée et le R. F. Guy Lavallée, O.M.I., tous deux de Winipeg. Deux autres soeurs, Jeanne, de Cornwall, Ont., et Délima, de Toronto, et un frère, Paul, de Toronto, n'ont pu se rendre pour la fête, mais ils accueillirent Sr Jean-Pierre à Toronto, au début d'octobre.

Etaient aussi présents: M. et Mme Achille De Laronde, de Winnipeg, Mlle Andréa De Laronde, du couvent de St-Charles, M. et Mme Walter Hari, de South Gilles, Ont., M. Cyrille Lavallée, de Fort William, Ont., MM. et Mmes Simon, Wilfrid et Donat Chartrand, tous de St-Laurent, M. et Mme Harry Palidwor, d'Oak Bank, Man., M. Louis Cyr, de St-Laurent, M. Pierre Cyr et M. et Mme Herb Wiebe, tous de Winnipeg.

Remerciements

Par la voie du journal **La Liberté et le Patriote**, la famille Lavallée désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ces fêtes une journée inoubliable. Sincères remerciements à M. et Mme Alex. De Laronde, qui ont mis beaucoup de temps et d'efforts pour préparer la réception, aux Soeurs Franciscaines de St-Laurent pour le magnifique gâteau, aux dames d'Oak Point qui ont servi un si délicieux repas, à Mme Harry Palidwor, réceptionniste, à M. Darius De Laronde, maître de cérémonies, et à M. Wilfrid Chartrand, huissier.

Fêtes du Jubilé d'Or de L'Association d'Education 1916 – 1966

Région du Cheval Blanc

Dimanche 6 novembre

Messe

à 3 h. 00 de l'après-midi en l'église de St-Eustache

Grand banquet

à 5 h. 30 de l'après-midi dans l'auditorium de l'école élémentaire, à Elie

Orateur invité: S. H. le juge Alfred Monnin

Village de St-Pierre

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire du village de St-Pierre dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit village, à mon adresse et portant la date du 18e jour d'octobre 1966, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais, sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnés et décrits, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le jeudi 15e jour de décembre 1966, dans le bureau municipal dudit village de St-Pierre, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
Les soixante-six (66) pieds de profondeur les plus à l'est des neuf cent quarante-huit (948) pieds de profondeur les plus à l'ouest des cent soixante-cinq (165) pieds de largeur les plus au sud du lot quatre (4) lequel lot étant décrit sur le levé d'un plan comme étant une partie du lot vingt-huit (28) de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 342 — C.T. no 995906	$ 255.50	$1.00	$ 256.50
Toute cette partie du lot quarante-quatre (44) s'étendant au sud d'une ligne tirée à égale distance des limites sud et nord dudit lot, lequel lot étant décrit selon le levé d'un plan comme étant une partie du lot vingt-huit (28) de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 3423 — C.T. no A 22162	107.91	1.00	108.91
Lot cinq (5) plan 4177 — C.T. 544501	29.36	1.00	30.36
Toute cette partie des quatre-vingt-quatre (84) pieds les plus au sud et en largeur perpendiculaire à la moitié nord du lot vingt-six (26) selon l'arpentage du Dominion Government de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, s'étendant à l'est de la limite est de la route principale selon un plan du même et classée au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 3530 qui s'étend à l'ouest d'une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante des cinq cent quatre-vingt-cinq (585) pieds de ladite limite est de ladite route — C.T. 974264	1,153.60	1.00	1,154.60
Partie moitié nord de la partie est de la grande route, plan 4161 — six (6) chaînes en direction nord à l'exception de: commençant à un point à l'est de la grande route à une distance en direction sud trois et demie (3.5) chaînes de la limite nord dudit lot, au sud la longueur d'une (1) chaîne de la limite est; à l'est parallèle, à la limite nord, deux (2) chaînes, puis vers le nord parallèle à ladite limite est, une chaîne; vers l'ouest en droite ligne jusqu'au point de départ. Aussi excepté toute cette partie des trente-trois (33) pieds les plus au nord en largeur perpendiculaire qui s'étend à l'ouest d'une ligne droite tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de deux (2) chaînes deladite limite est, à l'exception aussi des parties dans C.T. 74320 — décrites dans C.T. nos 637108 et 637110	712.44	1.00	713.44

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant les droits des chemins de fer, aqueducs et propriétés routières.

Tous les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba et tous les plans en sont enregistrés ou classés au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg.

Daté à St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 19e jour d'octobre 1966.

Mme C. Bourgeois,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.



L'hon. juge Alfred Monnin, ancien président de l'Association, sera le conférencier au banquet du 6 novembre à Elie.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 11 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny tenait son assemblée mensuelle dans l'école du village. L'assistance était très bonne. Après les procès verbaux et rapports des différents comités, il fut décidé qu'une partie de cartes aurait lieu avant les Fêtes. Mme David Ritchot en fut nommée présidente, et la date fut fixée au 27 novembre.

Mme Claude Vermette fut nommée responsable des nouvelles locales qu'elle fera parvenir au journal hebdomadaire anglais de la région "The Morris Emerson Journal".

A cause de circonstances imprévues, la discussion sur "Les origines de la dévotion à Notre-Dame du Bon Conseil" fut remise au mois prochain. M. l'abbé J.-L. Caron répondit à différentes questions et une discussion sur l'anneau de l'évêque suivit.

Un goûter clôtura l'assemblée.

La catéchèse

Le jeudi 13 octobre, les parents des élèves des 1ère et 2e années se réunissaient à l'école du village pour la première d'une série de réunions qui auront pour but de se renseigner sur la nouvelle catéchèse "Viens vers le Père".

La Rév. Sr André-Pauline, qui a suivi des cours de religion cet été, a bien voulu mettre les parents au courant des méthodes à employer pour obtenir chez l'enfant une religion vraiment comprise et vécue.

On forma un comité qui se compose de M. l'abbé Caron, curé, et des Rév. Srs Berthe-St-Joseph, principale de l'école, et André-Pauline, titulaire, ainsi que d'une mère et d'un père de famille, Mme Chartier et M. Noël Roy. Ce comité se réunira une fois par mois pour préparer les réunions.

La prochaine réunion, qui comprendra la prière et la mort, promet d'être très intéressante, car avec le mois des morts qui s'en vient, plusieurs parents se demandent comment répondre aux questions de leurs enfants à ce sujet.

Le dialogue se continua tout en se régalant d'un goûter et d'une bonne tasse de café.

Félicitations aux parents qui ont si généreusement répondu à l'invitation.

Çà et là

Le dimanche 25 septembre, Mme Juliette Robert et sa fille, Mme Alice Gousseau, de St-Norbert, prirent l'avion à Winnipeg pour se rendre à Blenheim, gracieuseté de cette ville, pour une visite-surprise à leur fils et frère, le R. P. Bernard, capucin, à l'occasion de la consécration de l'église de sa paroisse. Les deux dames se disent enchantées du chaleureux accueil qui leur fut fait lors de leur séjour à Blenheim.

Les parents qui ont des élèves au Juniorat de St-Boniface étaient heureux d'assister à la "Journée des parents" le dimanche 16 octobre. Cette fête, qui est maintenant une tradition, est toujours attendue avec impatience, car l'atmosphère familiale qui domine est reposante et les "fèves au lard" sont vraiment fameuses!

Comme M. l'abbé Caron assistait dernièrement à des journées d'étude, quelques dames de la paroisse profitèrent de son absence pour peinturer l'intérieur du presbytère.

Baptêmes

Le 16 octobre: René-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Louis Saurette, né le 8 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme René Lemoine, de Ste-Anne-des-Chênes, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 octobre: Léo-Joseph, fils de M. et Mme Norbert Deurbrouck, née le 22 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bernardin, de St-Charles, oncle et tante de l'enfant.

Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, célébrera la messe à St-Eustache, le dimanche 6 novembre.

Somerset

Mariage Labossière-Brétécher

Le samedi 8 octobre, en l'église Notre-Dame de la Nativité, Mlle Suzanne Labossière, fille de feu Antoine Labossière et de Mme Fleur-Ange Labossière, et M. Noël Brétécher, fils de M. et Mme Armand Brétécher, recevaient le sacrement de mariage avec échange d'anneaux. M. l'abbé Roland Bélanger, curé, bénit leur union et célébra la messe. De beaux cantiques furent exécutés par M. Henri Labossière. Mlle Estelle Boyer touchait l'orgue.

La cérémonie religieuse se déroula suivant le nouveau rite et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces. M. le curé donna l'homélie pour la circonstance et en profita pour souligner la grandeur et la beauté de ce sacrement.

La mariée, accompagnée de son frère, Gaétan, était charmante dans sa longue robe blanche d'organza et dentelle sur taffetas, avec traine. De petites fleurs blanches et des pétales de satin retenait son voile court. Son bouquet se composait de roses "Talisman".

Les demoiselles d'honneur, Mlle Yolande Labossière et Mme Jeannette Mudray, soeurs des mariés, étaient vêtues de longues robes couleur or, avec panneaux flottants en dentelle, et portaient des bouquets d'oeillets blancs. Elles étaient accompagnées de MM. Andy Pick et Bill Mudray. MM. Eugène Brétécher et Alain Labossière agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut souper à la salle communautaire auquel prirent part 150 invités. M. Raymond Labossière agissait comme maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut porté par M. Eugène Brétécher. Une soirée dansante suivit la réception.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un deux-pièces en laine vert jade avec accessoires noirs. A leur retour d'un voyage à Banff, M. et Mme Noël Brétécher demeureront à Portage-la-Prairie.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., de Montréal, M. et Mme Guy Labossière, d'Ottawa, M. Andy Pick, de Vancouver, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de Ste-Rose-du-Lac, Toutes-Aides, Brandon, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Winnipeg et St-Boniface.

St-Laurent

Mariage Bruce-Lambert

Le samedi 1er octobre, à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale de St-Laurent, le R. P. L. Brossard, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Fleurette Lambert, fille de M. et Mme Yves Lambert, à M. James Bruce, fils de M. et Mme Arthur Bruce.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par M. François Gratton. Il y eut échange d'anneaux au cours de la cérémonie religieuse.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie, garnie de dentelle et relevée d'une longue traine également garnie de dentelle. Son voile court bouffant était retenu par une fleur. Son bouquet se composait de chrysanthèmes blancs.

La dame d'honneur, Mme Laurent Lambert, les demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Bruce, Ella Coutu et Violet Oliver, et la bouquetière, Jeannette Bruce, portaient des robes identiques en velours rouge et, aux cheveux, une boucle de même nuance que leurs robes. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Claude, Laurent, Ernest et Thomas Lambert. Agissaient comme huissiers: MM. Robert Lambert et Darius De Laronde.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une toilette de couleur vert foncé avec accessoires bruns. La mère du marié était vêtue d'un ensemble violet avec accessoires noirs. Toutes deux portaient des bouquets de corsage blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle de banquets de Woodlands où se réunissaient plusieurs invités. Le maître de cérémonies était M. Darius De Laronde, qui proposa le toast aux mariés. Une soirée dansante avec orchestre d'Emile Lavallée et ses Laurentia Valley Boys eut lieu au même endroit. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un costume de tricot gris foncé, chapeau avec nuances rouges et noirs et accessoires noirs. Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Remerciements

Le comité des J.F.M. de l'Institut Collégial de St-Laurent désire remercier sincèrement, par la voie du journal, tous les gens qui sont venus encourager les jeunes lors du lavage d'automobiles, le 8 octobre.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Eva Boyer, René Coutu et Grégoire Gaudry, hospitalisées.

Va-et-vient

La Rév. Sr Jeanne d'Arc, M.O., accompagnée de sa soeur, Mme Hélène Bélot, de St-Boniface, est venue passer une fin de semaine chez ses parents, MM. et Mmes Joseph et Henri Boucher.

Le 8 octobre, MM. Julien Bélot et Joseph Boucher se sont rendus à Grand Rapid, Man., pour pêcher et en ont profité pour visiter l'endroit.

La Broquerie

Assemblée de l'APM

La première assemblée de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le jeudi 6 octobre. Un rapport du Congrès de la Fédération fut donné par Mme Laurent Dubé. Deux nouveaux membres de l'exécutif furent élus: Mmes E. Moquin et Alphonse Fournier.

Il y eut présentation du personnel enseignant par le principal de l'école secondaire, M. Albert Lepage, et le principal de l'école élémentaire, M. Oscar Gagnon, puis rencontre entre parents et maîtres.

Après un mot de M. l'abbé Félicien Juneau, curé, sur le programme de l'année, le tout se termina par la prière et un bon goûter.

Remerciements

Les paroissiens de La Broquerie veulent remercier tous ceux qui ont contribué au succès du souper annuel qui avait lieu le dimanche 16 octobre dernier. Merci à tous ceux et celles qui ont aidé de leur travail, leurs dons ou de leur présence.

Environ 900 convives ont pu savourer les mets délicieux du menu. Les gagnants au tirage furent les suivants: 1er prix, M. Adrien Jolicoeur; 2e, M. Roland Laramée; 3e, M. A. Chilton, de Winnipeg.

St-Pierre

Oui . . . ça bouge!

Ceux qui viendront visiter St-Pierre prochainement seront surpris de voir le visage de la paroisse changé quelque peu! En effet, trois nouvelles constructions sont en marche.

Il y a d'abord le presbytère. Le dimanche 16 octobre, bon nombre de paroissiens ont donné leur temps et prêté camions, chargeurs et tracteurs à chenille afin d'aider de différente façon à cette entreprise paroissiale. M. Albert Marquis est en charge de la construction.

Ça bouge, et pour toutes les générations. Les plus âgés de la région auront maintenant une demeure confortable "Le Manor", genre motel, est en construction. Situé tout près de l'église, il pourra accommoder quatre couples et 16 personnes seules.

Pour occuper les loisirs, M. Albert Turenne est à construire un nouveau théâtre. Il est situé au centre du village.

Bonne chance à tous!

Banquet anniversaire

St-Pierre vient d'être choisi par le comité régional de l'Association d'Education comme Centre où aura lieu le grand banquet à l'occasion du 50e anniversaire de cette Association. Ce banquet de grande envergure réunira les paroissiens de tous les villages de la région de la Rivière-Rouge. Des billets sont en vente dans chaque paroisse. Bienvenue à tous!

Dunrea

Anniversaire de mariage

Dans l'intimité familiale, le vendredi 14 octobre, M. et Mme Stéphane Maurice célébraient le 25e anniversaire de leur mariage. A cette heureuse occasion, leurs enfants, Daniel, de Thompson, ainsi que Marie-Louise et Suzanne, de l'école ménagère, étaient venus partager les agapes familiales avec Paul, à la maison. Leur autre fille, Mme John Imhoff (Thérèse), de Winnipeg, fut dans l'impossibilité de se rendre, mais elle unit ses bons souhaits à ceux des autres membres de la famille.

Plusieurs amis se sont rendus le soir pour passer une veillée des plus agréables avec les heureux jubilaires.

Le dimanche après-midi 16 octobre, M. et Mme Maurice, ayant comme conducteur leur fils, Daniel, allaient reconduire leurs jeunes filles à St-Boniface.

Çà et là

En fin de semaine du 15 octobre, ce fut le R. P. A. Levasseur, O.M.I., qui arriva au presbytère pour célébrer la messe du dimanche à Dunrea, ainsi qu'à Baldur.

Tous ont appris avec bonheur que M. l'abbé C. Vachon, curé, est enfin sorti de l'hôpital et est en convalescence chez sa soeur, Mme Brière, à St-Charles. Tous les paroissiens lui souhaitent bon courage et ont hâte de le revoir parmi eux.

Dernièrement, M. et Mme Edmond Beaupré sont allés reconduire en ville leur jeune fille, Ida, qui avait passé une semaine de congé chez ses parents. Ces derniers ont profité de ce voyage pour visiter leurs enfants en cours de route. Ils avaient reçu, récemment, la visite de M. et Mme Théo Knook, de Winnipeg.

Tous souhaitent un agréable séjour à Mme Marie-Jeanne Gagnon, qui est partie pour passer quelques mois à Edmonton, chez sa fille, Mme Georges Paradis (Simone).

M. et Mme Frank Spurrill, fils, et leurs enfants sont déménagés au village, dans l'ancienne demeure de M. Auguste Garand, qu'ils ont achetée. Ce dernier, avant d'aller demeurer au Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes, est allé visiter parents et amis de Maillardville et Kamloops, C.-B., en compagnie de MM. Louis Souyri et Daniel Carney, de Kamloops, qui étaient venus passer quelques semaines dans cette localité.

Profitant des derniers beaux jours de l'automne, M. et Mme Arthur Paradis, en compagnie d'un couple ami de Minto, se sont rendus récemment à Le Pas pour se livrer aux plaisirs de la pêche en eau profonde. Les petits et les gros poissons en ont eu . . . la chair de poule!

AVIS

Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS est par la présente donné que le projet de planification 1966A de la Municipalité rurale de Ritchot a été adopté par le Conseil de ladite municipalité le 6e jour de septembre 1966 et est maintenant en pleine force et vigueur. Une copie du projet est disponible pour inspection aux bureaux de la municipalité pendant les heures ordinaires de bureau.

Daté à St-Adolphe, Manitoba, ce 17 octobre 1966.

Secrétaire-trésorier
E. Brodeur,

AVIS

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de La Broquerie dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 19e jour d'octobre 1966, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnés et décrits, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le 13e jour de décembre 1966, dans les bureaux du Conseil dans le village de La Broquerie, à dix heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
NE 7-4-7E	$ 82.13	$1.00	$ 83.13
NW 7-4-7E	232.74	1.00	233.74
SE 18-4-7E	95.79	1.00	96.79
SW 18-4-7E	177.97	1.00	178.97
W361.F OF E686.5F OF N361.5F NW 12-6-7E	39.01	1.00	40.01
N100F OF S1634F OF E200F OF NE 36-6-7E	122.81	1.00	123.81
N100F OF S140F OF W35F OF E555F OF NE 36-6-7E	134.86	1.00	135.86
W188F OF E1108F OF N100F OF S140F OF NE 36-6-7E	261.75	1.00	262.75
Lots 8, 9, 10, Block 1, Plan 999	375.12	1.00	376.12
Lot 3, Plan 3611	205.22	1.00	206.22
Lot 7, Plan 3611	508.33	1.00	509.33
SE 10-6-8E EX ROW 578 EX RD 3110	1,367.22	1.00	1,368.22
NW 2-6-8E EX ROW 578 EX RD 3110	115.77	1.00	116.77
Lot 4, Plan 2886 EX S131F	144.36	1.00	145.36

Daté au village de La Broquerie ce 19e jour d'octobre 1966.

D. N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier

Décès d'un pionnier de Ferland

FERLAND — Le 14 février 1910, deux jeunes gens, bon pied, bon oeil, leur coeur rempli de courage et leur âme pleine d'espoir, quittent leur village natal de Ste-Claire-de-Dorchester, Québec, pour se rendre à Swift Current et de là à Notre-Dame-d'Auvergne (Ponteix). Puis enfin, au début de mars, ils mettent le pied sur leur homestead, prairie vierge, que seuls les Indiens et les bisons avaient foulée. Dès cet instant, ils décident de s'établir dans l'Ouest, de faire venir leur famille respective et de fonder une paroisse.

Ces deux intrépides fondateurs réussirent et la florissante paroisse de Ferland d'aujourd'hui en est la preuve. Il s'agit de M. Joseph Chabot, qui se porte encore très bien malgré ses 77 ans. Mais son compagnon de grande aventure vient de quitter la paroisse tenant à mourir dans sa maison, là même où il planta sa tente en 1910. M. Louis Fournier, muni des derniers sacrements et entouré de ses onze enfants, rendait son âme à Dieu, le vendredi 14 octobre, après une longue maladie acceptée avec résignation chrétienne.

Il repose dans le cimetière de Ferland, près de son père, de sa mère, de trois de ses enfants, d'une soeur, Valéda, et d'un frère, Joseph.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Angéline Bouvier, qu'il maria le 10 février 1914, onze enfants, Mme Hervé Smith (Germaine), de Swift Current, Mme Albert Marcotte (Angéline), de White Rock, C.-B., Louis, de Meyronne, Mme Carl Hnilica (Denise), de Toronto, Mme Michael Donauer (Hélène), de Swift Current, Mme Ernest Kupchyk (Alice), de Regina, Gaston, de Ferland, Mme Laurence Jarvis (Eveline), de St-Bruno, Qué., Mme Edward Godberson (Lorraine), du Yukon, Mme Charles Brooks (Lise), d'Antigonish, N.-B., et Gérard, sur la ferme paternelle; trois frères, Antonio, de New Westminster, C.-B., Aristide et Charles-Henri, de Ferland; trois soeurs, Mme Avila Chabot (Léophile), de Willow-Bunch, Mme Alex. Laberge (Lorenza), de Ferland, et Mme Léon Beaudoing (Marianne), de Maillardville, C.-B.; 42 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, neveux du défunt, ainsi que M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, concélébrèrent une grand-messe.

Dans sa consolante homélie, le Père Fournier dit que le pionnier qui, il y a plus d'un demi-siècle, venait préparer une place pour nous tous, nous quitte aujourd'hui pour la véritable patrie où il va encore préparer une place pour tous les siens.



M. Louis Fournier

Chevalier de Colomb du 4e degré, M. Fournier reçut les honneurs dus à son rang: la garde d'honneur de 16 chevaliers, en uniforme, et de nombreux frères du 3e degré escortèrent le cortège funèbre jusqu'à l'église et au défilé vers le cimetière. La garde d'honneur, pendant la messe, était composée des frères Paul Morin, Aimé Brisebois, Paul Hannah et Pius Zerr.

Les Chevaliers de l'Autel étaient Jean Chabot, porte-croix; Emile Chabot et Normand Fournier, porte-flambeaux; Richard Chabot, cérémoniaire; Gérald Fournier, thuriféraire; Roland Gervais et Renald Couture, acolytes.

Le commentateur était M. Robert Chabot et le maître de chapelle, M. Valmore Couture. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue. MM. Alfred, Rosaire et Laurier Chabot remplissaient la fonction de huissiers.

Au sanctuaire on remarquait Mgr J.-A. Vachon, P.D., curé d'Assiniboia, MM. les abbés Lucien Poulin, curé de Lisieux, et R. Larivière, curé de Meyronne.

Les porteurs honoraires étaient MM. Joseph Chabot, Ulric Monette, Omer Laberge, Alfred Fauchon, Arsène et Henri Bouvier; les porteurs actifs, MM. Roger et Aimé Fournier, Léonard Bouffard, Marcel Brisebois, Viateur et Edmond Chabot, neveux et cousin du défunt. Le salon funéraire Ross était en charge des arrangements.

Après les funérailles, un goûter fut servi par les dames de la paroisse, dans la salle des Chevaliers de Colomb, à environ 160 parents et amis venus rendre un dernier hommage à un homme bien connu, respecté et actif dans les milieux publics et sociaux. On remarquait des gens de Ponteix, Admiral, Aneroid, Kincaid, Meyronne, Assiniboia, Gravelbourg, Lisieux, St-Victor, Willow-Bunch, Moose Jaw, Wolseley, Mankota, Glentworth, McCord, etc.

A la fin du repas, MM. L. Janis et Gérard Fournier, porte-parole de la famille éprouvée, remercièrent, en anglais et en français, tous ceux qui avaient manifesté tant de sympathie, avaient aidé de mille façons délicates dans ce grand deuil et avaient rendu visite au malade.

Anniversaire de l'arrivée des religieuses

Le dimanche 16 octobre, on célébrait, au couvent de Laflèche, le 50e anniversaire de l'arrivée des religieuses. Plusieurs personnes sont allées rencontrer leurs anciennes amies de classes et leurs maîtresses. Ce sont M. et Mme Paul Morin, Rosaire Chabot, Gilles Boisvert, Alex. Laberge, Mme Bouffard, Paul-Emile Lacasse et Edmond Tardif. MM. Robert Loiselle et Roland Ducharme, entrepreneurs, ont commencé les travaux pour l'agrandissement du couvent.

Zenon Park

Çà et là

Les travaux des récoltes pour cette année sont pratiquement terminés. Seule, la partie sud-ouest a encore environ un millier d'acres de différentes variétés de grains qui n'ont pu être combinées, vue l'inclémence de la température durant les trois dernières semaines. Le rendement pour le blé est de 30 à 40 boisseaux à l'acre; l'orge, de 40 à 50 boisseaux; la graine de colza, de 20 boisseaux. Pour le lin, l'apparence semble bonne, mais les propriétaires attendent une gelée assez forte pour aider à enlever cette récolte. Le trèfle donne un assez bon rendement.

Durant la saison des vacances et des fêtes légales qui vient de se terminer, la localité a reçu un nombre assez considérable de visiteurs, venus rendre visite à des parents et amis, dont plusieurs qu'ils n'avaient pas revus depuis plusieurs années. Ceci fut le cas de MM. Paul et Delphis Marceau, de Sayabec, Qué., qui visitèrent leurs cousins et cousines, MM. et Mmes Charles Roy, Urbain Marceau et Joseph Déry, qu'ils n'avaient pas rencontrés depuis plus de 50 ans. De Rimouski, Qué., M. et Mme Alphonse Michaud, après une absence de 25 ans, visitaient M. et Mme Delphin Michaud et autres amis. De Port-Daniel, Bonaventure, Qué., où il est maintenant curé, la paroisse reçut la visite de M. le chanoine Rancourt, après 37 ans d'absence de la localité qu'il desservait comme assistant-curé peu avant l'arrivée du chemin de fer. De Vancouver, C.-B., après 23 ans d'absence, Mme Conrad Soucy, dont le mari était alors instituteur dans la localité, visitait des connaissances du district.

Durant les trois derniers mois, la paroisse fut témoin de cinq mariages et d'une célébration de noces d'or. Ce qui amena dans la localité de nombreux visiteurs, parents et amis, de centres éloignés: Québec, Colombie-Britannique et des provinces voisines.

La plupart des rues du village furent recouvertes d'assez de gravier et de sable pour améliorer considérablement leur état.

Durant les deux dernières années, à cause de l'installation des conduites d'eau, des égouts et du gaz naturel, certaines rues, après périodes de pluie, devenaient presque impassables.

Debden

Çà et là

Dernièrement, M. et Mme Raymond Houde, ainsi que M. et Mme Léo Couture sont allés à Dorintosh.

M. Edouard Boutin a suivi, à Saskatoon, un cours pour les employés des Caisses populaires.

MM. et Mmes François Denis et Raymond Laitres, de Saskatoon, ont passé une fin de semaine chez leurs parents et amis.

M. et Mme Emile Couture ont eu la visite de M. et Mme Hubert Robin, de Leask.

Mme Philippe Lepage et son fils, Armand, sont allés à St-Denis pour assister aux funérailles de Mme Wilfrid Labrecque.

M. et Mme Ubald Couture sont de retour d'un voyage à Prince George et Port Alberni, C.-B.

Mlle Berthe Dion, de Vawn, et M. et Mme Hubert Gervais, de Prince-Albert, sont venus visiter des amis.

Mme Maurice Durette est allée visiter ses parents, M. et Mme Thomas Savard, à Port Alberni.

M. et Mme Lucien Bisson ont eu la douleur de perdre leurs jumeaux décédés à leur naissance.

A Mme Eugène Durette, patiente à l'hôpital de Spiritwood, et à Mme Wilfrid Parent, hospitalisée à Prince-Albert, tous souhaitent un prompt rétablissement.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 21, Jean Carrière, Storthoaks, Emile-T.-L. Hamoline, Aberdeen, et M. l'abbé Lucien Rodrigue, St-Victor; le 22, René Blouin, Gravelbourg; le 24, Adélard Parent, North Battleford; le 25, Roger Marchand, Gravelbourg; le 26, Raymond Beaulieu et Raymond-L. Manègre, Saskatoon; le 27, Daniel-A. Paquette, Debden; le 28, Wilfrid-S. Bonin, Marcelin, Wilfrid Cop, Bellegarde, et Paul-H. Denis, St-Denis; le 29, Alcide Auger, Frenchville, et Mme Eugénie Chabot, Montréal; le 30, Charles-H. Bru, Jackfish Lake.

Soeur Sourire abandonne la vie religieuse

BRUXELLES — "Soeur Sourire" de son vrai nom Janine Deckers, rendue célèbre par sa chanson "Dominique", abandonne la vie religieuse. La jeune novice belge, qui restera cependant membre du tiers ordre de saint Dominique", a en effet décidé de ne pas prononcer ses voeux pour se consacrer à une carrière artistique. L'actrice américaine Debbie Reynolds avait récemment prêté ses traits à "Soeur Sourire" dans un film intitulé "The Singing Nun", la religieuse chantante.



Yves Fortier, le benjamin de CFNS.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Yves Fortier est à CFNS depuis trois mois. Radio 1170 lui a fourni l'occasion de réaliser un rêve qu'il caressait depuis longtemps: devenir annonceur de radio. Et annonceur, il est. Tour à tour gai, jovial, rieur, sentimental et mélancolique, Yves sait divertir son public-auditeur. Il est aussi reconnu par son choix de musique qui est toujours appropriée aux circonstances du moment. Bien qu'il vienne de la région de Montréal, il s'est vite adapté aux prairies de l'Ouest ... Sans doute, après avoir fait quelques séjours au Manitoba, où demeure sa "tendre" amie. Yves est le benjamin de CFNS, et il fait honneur à ceux de son âge.

Goûts et préférences

Manie: jamais (assez) d'argent en poche.

Devise-motto: ne jamais lâcher; si on lâche, c'est parce qu'on est lâche et "je n'aime pas les lâches".

Passion: la radio.

Hobby: lecture.

Sport: hockey.

Livres: biographies. ("J'aime lire la vie des grands hommes, car en voyant les difficultés qu'ils ont eues à surmonter, on les apprécie davantage"); science-fiction, v.g. Jules Vernes.

Disques: plus attiré vers la musique sentimentale. Dans le populaire, il aime Bécaud, Adamo, Aznavour, Bert Kaempfert et Henry Mancini. Yves aime aussi la musique semi-classique; il est un adepte des Boston Pops. Pièce préférée: "la danse macabre" de Saint-Saëns.

Mets préférés: spaghetti, mélasse.

Genre de femme préféré: "J'aimais bien les "grandes noires", mais j'ai changé pour les "grandes rouges!".

Qualité: sincérité.

Défaut: orgueilleux.

Aime le plus: "mon amie, bien sûr!".

Déteste le plus: "les hypocrites".

Projets: "être un bon annonceur, qui sera respectable et respecté".

Tenue préférée: tenue de ville.

Palmarès du Disc-Club 1170

1) Les boites à Go-Go.
2) Il m'appelait Goguette.
3) La poupée qui fait non.
4) Viens me faire oublier.
5) Une mèche de cheveux.
6) Hanky Panky.
7) Reste près de mon coeur.
8) Carole.
9) Exodus.
10) La terre promise.

Pierre JOMPHE

Tway

Décès de Mme E. Thibault

Le jeudi 13 octobre est décédée à l'hôpital de Prince-Albert Mme Emma Thibault, âgée de 85 ans.

Des prières furent récitées le vendredi en l'église paroissiale Bonne Madone, la veille des funérailles. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé R. Marceau, assisté de MM. les abbés A.-J. Houle et H. Vallée, de Domremy, comme diacre et sous-diacre. Assistaient aussi au sanctuaire: M. l'abbé L. Meehan, de Prince-Albert, ancien curé de la paroisse, et le R. P. M. Michel, O.S.B., de St. Benedict. Le choeur de chant du couvent de St. Benedict, sous la direction de la Rév. Sr Gabriel, fit les frais du chant. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière local. Les porteurs étaient six fils de la défunte. Le salon funéraire McKenzie était en charge des arrangements.

Mme Thibault naquit à Ste-Flore, Qué., et en 1911 vint à Tway avec son mari, M. Eugène Thibault, pour s'établir sur une ferme. Elle fut toujours très active dans les organisations paroissiales.

La défunte laisse dans le deuil huit fils, Gérard, Philippe et Robert, de Tway, Lionel et Albert, de Domremy, Joseph et Wilfrid, de Montréal, et l'honorable Arthur Thibault, M.A.L. pour le district Kinistino, de Tarnapol; une fille, Mme A. Fontaine (Marie), de Prud'homme; 22 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1959, ainsi qu'une fille et un fils.

Bellegarde

Çà et là

Le R. P. A. Riffel, O.M.I., missionnaire en Afrique, a prêché les Quarante Heures.

M. et Mme Albert Sylvestre ont visité parents et amis, en fin de semaine.

M. et Mme Eugène Monin ont passé quelques jours à St-Boniface.

Félicitations à MM. et Mmes Denis George et Raoul Bauche (Angeline Revet), mariés la semaine dernière.

Le souper paroissial eut lieu le dimanche 16 octobre et fut un succès.

M. et Mme Lucien George ont pris possession de leur maison. Tous leur souhaitent la bienvenue.

— No 495 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3			■		■							
4								■				
5						■			■	■		
6					■	■						
7			■				■	■				
8				■	■						■	■
9										■		
10								■				
11		■									■	
12				■		■						

HORIZONTALEMENT

1—Le gingembre, qui est le type, en est une.
2—Etrange. — Linge bénit du prêtre.
3—Sym. du sodium. — Complète.
4—Coupe à deux anses. — Ruminant.
5—Inflammation de l'oreille. — Sym. du bismuth. — Sans dire.
6—Demeure. — Animal volant.
7—Consonnes. — Rôti. — Contentement.
8—A les. — Pierre précieuse.
9—Abondance excessive. — Article.
10—Recueillir une succession. — Ajonc.
11—Pluviomètre.
12—Possédés. — Pape en 310.

VERTICALEMENT

1—Procédé analogue à la lithographie.
2—Qui n'est point articulé.
3—Numéro. — D'avoir. — Rongeur.
4—Epier. — Maison d'oiseaux.
5—Deux. — Voyelles. — Aussi.
6—Bayer. — L'ancêtre du clan.
7—Montagne de Palestine — Sorte de bouillie.
8—Rongeur. — Deux. — Prép. latine. — Pronom.
9—Partisane. — Qui salent.
10—Firmament. — En épier. — Général américain.
11—Accablis. — Chemin de halage.
12—Portée. — Orientée suivant un axe.

SOLUTION DU PROBLEME No 494

■ **Horizontalement:** 1. Feuillagiste; 2. Introuvables; 3. Stilicon; 4. Sala — Castes; 5. Entracte; 6. Ra — Di — Shérif; 7. Orner — Ses — Di; 8. Sai — Eté — Ail; 9. Tsar — Erronée; 10. Ré — Etrier; 11. Erato — Eviers; 12. Saisissant.

■ **Verticalement:** 1. Fissirostres; 2. Enta — Arasera; 3. Utile — Nia — Ai; 4. Irlande — Rets; 5. Loi — Tiré — Toi; 6. Luc — Ter; 7. Avocasseries; 8. Ganache — Réva; 9. Ib — Stes — Orin; 10. Sluter — An — Et; 11. Té — Idis; 12. Esus — Ileus.

Redvers

Messe pour la paix

Le mardi 4 octobre, à 7 h. 30 p.m., en l'église Notre-Dame de Fatima, une messe pour la paix fut concélébrée par MM. les abbés E. Toupin, de Redvers, M. George, de Storthoaks, et C. Gibney, de Moosomin.

La chorale des enfants des écoles publiques de Redvers, sous la direction de la Rév. Sr Mary Lawrence, religieuse de Notre-Dame de la Croix, fit les frais du chant. La lecture de l'épître fut faite par M. Ken Kyle; l'évangile et la prière des fidèles, par M. l'abbé George. Les offrandes furent portées par Connie Parent, Jeannine Martel, Mme Jean Wilvers et M. Maurice Lamotte.

Soirée d'adieux

Après la messe du 4 octobre, il y eut soirée d'adieux en l'honneur de M. l'abbé Toupin, qui quitte la paroisse. On remarquait à cette soirée des gens de Wauchope, Fairlight, Alida, Storthoaks, Bellegarde et Redvers, ainsi que M. l'abbé P. Savoie et plusieurs religieuses Filles de la Croix. M. H. Willett était maître de cérémonies.

Il y eut une partie de whist et les gagnants furent Mmes Truman et Martin, MM. Truman et A. George. Des chants furent exécutés par les jeunes avec Soeur Mary Lawrence au piano.

M. N.-A. Parent, représentant M. le maire de Redvers, la Rév. Sr Marie-de-la-Nativité, au nom des religieuses du couvent Ste-Anne, et M. Henderson, ministre de l'Eglise unie, adressèrent la parole. Mlle Loretta Truman, accompagnée au piano par sa soeur, Sharon, exécuta "He" et "Lord Make me an Instrument of Thy Peace".

Il y eut présentation de cadeaux par Laurent Bouchard et Frey Luyten, au nom des servants de messe; par Mme Jean Wilvers, au nom de la Ligue des Femmes Catholiques, par M. Henri George, au nom des Chevaliers de Colomb, et par M. Marcel Freçon, au nom de la Légion no 293. Une bourse substantielle, don des paroissiens, fut présentée par M. K. Kyle, syndic. David Dubois lut une adresse.

Mme Florence Monnin, de Bellegarde, accompagnée au piano par Soeur Mary Lawrence, rendit deux chants: "Chanson d'adieux et "May the Good Lord Bless and Keep You". M. l'abbé George, au nom du clergé et des laïques des paroisses voisines, exprima leurs sentiments de reconnaissance avec humour.

Puis, M. l'abbé Toupin remercia tous et chacun et exprima ses regrets de quitter la paroisse. Il termina en annonçant que la dette de l'église avait été complètement payée et demanda à M. Maurice Lamotte, président des syndics, de brûler le billet à ordre; ce qu'il fit au milieu des applaudissements et du chant "For he's a Jolly Good Fellow".

Un goûter fut servi sous la direction de Mmes André Lamotte et William Curle. Mme Palendat s'occupait du livre des invités.

Les bons voeux des paroissiens accompagnent M. l'abbé Toupin à sa nouvelle paroisse (Whitewood-St-Hubert).

Bienvenue à M. l'abbé Lionel L'Heureux, nouveau curé.

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 13 octobre, à 8 h. p.m., avait lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques avec 18 dames et M. l'abbé L. L'Heureux, présents.

Après la prière de la Ligue par la présidente, Mme J. Wilvers, on présenta le nouveau curé, M. l'abbé L'Heureux, qui parla de l'importance de la Ligue, offrit son aide spirituelle tout en laissant aux dames la liberté de conduire leurs affaires. Il les encouragea à travailler toutes ensemble pour le bien des familles, de la paroisse, de la communauté et du pays.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues par la secrétaire, Mme Boutin, et le rapport financier par Mme Palendat. Les présidentes des différents comités présentèrent aussi leurs rapports.

Une lettre de la présidente du Conseil diocésain apprend que la Ligue sera représentée par district au congrès régional à Regina.

Un cadeau de noces sera présenté à toutes les jeunes filles qui se marieront dans l'église paroissiale de Redvers, et les nouvelles mariées catholiques qui feront leur demeure dans la paroisse recevront une carte de membre pour un an gratuitement. Mmes M. Freçon et F. Fowler visiteront l'hôpital et Mme Freçon déposera une couronne, au nom de la Ligue, au cénotaphe lors de la cérémonie du Jour du souvenir.

On parla ensuite des classes de catéchisme qui commençaient le samedi 22 octobre pour tous les enfants des écoles publiques (1ère à 8e années). Elles se tiennent à 10 h. a.m. et sont suivies d'une messe à 11 h.

L'assemblée de l'exécutif aura lieu une semaine avant l'assemblée générale à l'avenir. La messe pour les dames de la Ligue aura lieu comme d'habitude à 7 h. 30, le soir de l'assemblée générale (le deuxième jeudi de chaque mois.

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 10 novembre. Mmes A. Luyten et R. Burr sont en charge du goûter.

Mme Dubois ajourna l'assemblée, puis il y eut prière et bénédiction de M. l'abbé L'Heureux. Un goûter fut servi par Mme H. Willett, assistée de Mmes R. Freçon et A. Perreaux.

Saint-Front

Va-et-vient

M. Etienne Dufault, de la Marine canadienne, stationné à Halifax, passa un mois de vacances chez ses frères et soeurs avant de rejoindre ses camarades à Vancouver, C.-B., où il vient d'être transféré.

M. et Mme Maurice Bussière allèrent le 2 octobre à Zenon Park, y chercher Mme Marie Moyen, qui avait passé deux semaines chez ses gendre et fille, M. et Mme Jean Courteau.

M. et Mme Alfred Bussière et leurs deux enfants, de Humboldt, visitèrent, le 2 octobre, leurs cousins et cousines de la localité.

Prompt rétablissement à Mme F.-Xavier Bouchard et Donat Quessy, patients aux hôpitaux de Spalding et Rose Valley respectivement, et à M. Gérald Dufault, qui a dû subir, le 8 octobre, une opération à l'hôpital de la ville de Saskatoon.

M. et Mme Wayne Wallaker (née Florence Nivon) et leurs deux enfants vont bientôt déménager à Mistatim où M. Wallaker prendra charge d'un élévateur à grain.

Mlles Céline Plamondon, de l'Académie Ste-Ursula de Bruno, et Françoise Bertoncini, du couvent de St-Brieux, passèrent la fin de semaine du 7 octobre dans leur famille.

MM. Clément Bertoncini, Eugène Dubreuil, André Quessy et François Prévost, ainsi que Mlles Louise Bertoncini, Annette Plamondon et Irène Hervé, tous de Saskatoon, passèrent la fin de semaine dans leur famille respective.

M. Victor-A. Lavallée, instituteur, accompagné de sa soeur, de Shellbrook, qui passait dans la localité, se rendit à Calgary afin d'assister, le 8 octobre, au mariage de M. Emile Lavallée à Mlle Annette Denis.

Mlle Gisèle Nivon, accompagnée de M. et Mme Wayne Wallaker et leurs deux enfants, est allée à Flin Flon, Man., où elle passa la fin de semaine du 7 octobre chez les frères et soeurs de M. Wallaker.

Un bon nombre de parents et d'amis se rendirent, le 5 octobre, chez Mme Clotilde Quessy afin de lui aider à déménager de son ancienne demeure dans la nouvelle et moderne maison récemment construite par M. Louis-H. Bertoncini et ses aides.

M. Luc Montes, récemment arrivé de Clinton, C.-B., passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Florian Montes, avant de prendre son nouvel emploi à Saskatoon.

M. André Prévost, de Southy, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Jos.-A. Prévost.

M. et Mme P.-H. Proulx eurent la visite de leurs enfants et leurs familles pour la fête d'Action de grâces: M. et Mme Albert Brotzel et leur fille, Belinda, de Saskatoon, M. et Mme William Proulx et leur fils, Lori, de Lloydminster, Alta.

Le constable Arthur Plamondon et Mlle Lorraine Plamondon, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme Maurice Happ, de Weyburn, et M. Jos. Happ, d'Osage, passèrent quelques jours chez M. et Mme Louis-E. Syrenne. Mme Doris Syrenne est retournée avec son père, M. J. Happ, afin de passer quelques jours à Osage.

M. Lionel Bussière est allé récemment à Winnipeg pour vendre un wagon de bestiaux et est revenu conduisant la nouvelle automobile Ford 1966 qu'il avait achetée pour son père, M. Maurice Bussière.

M. et Mme Victor Pysh (née Yvonne Chamberland) et leur bébé, de Prud'homme, passèrent trois jours chez M. et Mme Emilien Moisan.

M. Jos.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, passa quelques jours dans la localité à visiter sa nombreuse parenté.

M. Eldon White et Mlle Marie Bouchard passèrent la fin de semaine chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard et, le dimanche, accompagnés de Mlle Rose Bouchard, visitèrent les parents de M. White à Star City.

Mme Lionel Dufault est partie le 7 octobre pour une visite de trois jours chez ses parents, M. et Mme W. Barsboom, de Winnipeg.

Mme Elise Moisan et sa fille, Mme Corinne Dufault, visitèrent leur gendre et mari, M. Gérald Dufault, qui a subi une opération à l'hôpital de Saskatoon.

Le R. P. Chopin, de Montréal, visita, le 15 octobre, le R. P. U. Dubois, P.S.M., curé.

M. et Mme Arsène Hervé et leur fils, Denis, de St. Walburg, passèrent la fin de semaine à visiter leurs anciennes connaissances de la localité.

M. Alfred Bourque, accompagné de M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, est parti pour un voyage d'une dizaine de jours à Prince George, C.-B., où il visitera MM. et Mmes Fernand Dry et Edouard Bourque.

Chronique de CFRG

Le Soleil de votre automne ... Une programmation riche en couleurs, des idées jeunes et nouvelles, du dynamisme et de la joie... C'est le Soleil de votre automne à CFRG.

Du nouveau, du nouveau: Une tante Josée, plus pimpante que jamais; Un corbeau d'avantage matinal; Un service d'information rapide et courtois; Un sourire toujours irrésistible, dont les notes de joie suivent l'air de la chanson.

Attention! du nouveau pour les dames... Très prochainement à l'émission "Le Coin de la Ménagère", nous vous offrirons une série d'entrevues qui seront diffusées à raison d'une par semaine. Jean-Marc Rancourt, l'animateur du "Coin de la Ménagère", traitera des divers domaines susceptibles d'intéresser la femme soucieuse du bien-être de sa famille. Le "Coin de la Ménagère" vous est présenté du lundi au vendredi à 9 h. 30 a.m.

Toujours sous le même soleil, il y a une place bien chaude pour les copains. La Parade du disque avec son palmarès de 40 positions vous informe des derniers sondages... En première: M. le président-directeur, par Gilbert Bécaud; 2) Parlez-moi de lui, Hélène Fontayne; 3) Les Elucubrations, The Monks; 4) Le garçon de l'été, Françoise Deldick; 5) On déménage, Brigitte Bardot; 6) Tu me reviendras, Gervaise; 7) Green Hornet Theme, Al Hirt; 8) Pardonne-moi, Tony Massarelli; 9) Donne-moi ta main, Dick Rivers; 10) Le jour viendra, Claire Lepage. La prédiction de la semaine: un nouveau 45 tours de Pierre Lalonde "Dum-Dum". Le succès "flèche" Dick Rivers: Donne-moi ta main. Un palmarès de 40 disques en mouvement du lundi au vendredi, à 5 h., à l'émission "Parade du disque".

J.-M. R.

Prince-Albert

Elections municipales

On vient d'annoncer que M. L. F. Kurtenbach se présentera comme candidat contre Son Hon. M. Allan Barsky, maire actuel, aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 2 novembre.

Echevinage

Cinq personnes se présenteront comme échevins pour remplir les quatre sièges vacants: MM. M. Albright, Frank Dunn et Gordon Kirkby, Mmes Marion Sherman et Marg. Jaspar. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 h. a.m. à 8 h. p.m., heure centrale. Les bureaux de scrutin pour votes anticipés seront ouverts les 29 et 31 octobre et le 1er novembre.

Réunion

Lors de la réunion de la Légion royale canadienne, on décida de former des comités pour faciliter la vente et la distribution des gerbes de fleurs et des coquelicots. Les camarades Bundon et Coombs ont offert leurs services.

A la loterie, cent dollars furent gagnés par Audrey Homer, de Prince-Albert. L'autre prix échoua au camarade Hank Hogeweide, qui le remis immédiatement au fonds des coquelicots.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mercredi 9 novembre.

Cut Knife

Va-et-vient

Mme Léo Grojean et ses filles, Anita et Kelly, ont passé trois jours chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Omer Lessard, de Delmas.

M. et Mme Elmer Huskagen et leur famille, d'Edmonton, ont visité M. et Mme L.-J. Forest.

Mlle Diane Forest, de Saskatoon, a passé la longue fin de semaine chez M. et Mme L.-J. Forest.

M. et Mme Lloyd Forest, de Saskatoon, ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Crulman et L.-J. Forest.

Mlle Paulette Folsy est venue passer la longue fin de semaine avec ses parents.

Sont venus pour le congé de l'Action de grâces: Angèle, Alphonse, Laurent et Lionel Dupuis, chez leur père, M. Hildège Dupuis; Thérèse Dupuis, du couvent de St-Louis; Barbara Barsalou, de Prince-Albert, chez M. et Mme Lloyd Barsalou.

MM. et Mmes Alphonse Boulet, Paul Morin et Aimé Boulet sont venus visiter les familles Joseph, Lucien, Hildège et Armand Dupuis pour la longue fin de semaine. Ils se sont aussi rendus à Edam, Delmas et North Battleford.

De retour de la Colombie-Britannique, M. et Mme Mark Bourded'huis, de Bruxelles, et M. et Mme Maurice Fransoo, de St-Boniface, ont visité les parents de M. et Mme Bourded'huis.

M. Hildège Dupuis, acompagné de sa famille, a rendu visite à ses beau-père et belle-mère, M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille ont visité M. et Mme Donat Lessard, de Delmas, le 11 octobre.

Patron imprimé
Printed Pattern

9100 34—48

by Marian Martin

Numéro du patron: 9100
Grandeur: 34-48

Prix: 50c

Envoyez votre commande

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



L'administration postale du Vatican vient d'émettre une nouvelle série de timbres pour marquer le quatrième anniversaire de Vatican II.

Chevaliers de Colomb
(GRAVELBOURG, SASK.)

Conseil Gravelbourg no 2071
Message du Grand Chevalier

Il est déplorable de constater qu'il y a encore des gens qui n'ont qu'une faible notion de ce que signifie être membre d'une association comme la nôtre. L'ordre des Chevaliers de Colomb est une association dédiée à la charité. Nous faisons la charité aux oeuvres catholiques d'abord et seulement après avoir obtenu le consentement des membres à l'assemblée. Il survient parfois des choses imprévues causées par diverses circonstances, telles que la mauvaise température par exemple, qui ne nous donne pas le temps de soumettre nos projets aux membres. Mais cela ne nous permet pas d'ignorer les gens. C'est un cas semblable qui nous a incités à mettre notre local à la disposition d'un groupe assez important de jeunes gens de l'extérieur qui se sont trouvés à Gravelbourg, il n'y a pas longtemps, pour participer à un tournoi de balle.

Héberger des étrangers, leur procurer quelques liqueurs douces et quelques friandises et mettre notre local à leur disposition en attendant que le temps veuille bien se remettre d'aplomb est une forme de charité très louable. Nous organisons différents projets au cours de l'année pour rencontrer nos multiples engagements, ainsi que ceux qui se présentent de façon inattendue. Les citoyens qui contribuent à ces projets sont complètement libres de le faire ou de ne pas le faire, mais il serait tout de même déplacé de profiter de la présence parmi nous d'un groupe de gens de l'extérieur pour augmenter notre compte en banque.

Selon le dictionnaire, le mot "charité" signifie: Exprimer son amour de Dieu et du prochain. C'est ce que le Conseil a fait. L'occasion de faire la charité s'est présentée et nous l'avons acceptée. Ce n'est que respecter les règles les plus élémentaires de la politesse et du savoir-vivre; c'est tout à fait en conformité avec les statuts des Chevaliers et... c'est même parfaitement chrétien.

Antoine DORAIS, G.C.

Installation des officiers

L'installation des officiers du Conseil de Gravelbourg aura lieu en la salle paroissiale ce jeudi 27 octobre. Pour la première fois dans l'histoire du Conseil, les épouses et amis des Chevaliers, ainsi que le public en général, sont cordialement invités à assister à cette cérémonie.

Le même soir après l'installation des officiers, le Conseil honorera sept anciens Grands Chevaliers qui ont rempli ces fonctions dans le Conseil de Gravelbour au cours des années. Il s'agit des frères Dumont Lepage, Simon Mailhot, Théodore Legault, Paul Marchand, Jean Bourrée, Sam Bonneau et Son Hon. le juge A. Sirois.

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée régulière du Conseil aura lieu le mercredi 2 novembre.

De quelle association faites-vous partie?

"Dis-moi quelle idée ton association se fait de l'homme et je te dirai ce qu'il vaut" (E. Galindo).

Aucune association ne peut s'occuper de l'homme tout entier: développement physique, intellectuel, moral, religieux, social, etc. Q'une association s'occupe de sport, de musique, de folklore, de disques, de technique, de littérature, etc., ce qui est exigé d'elle c'est de garder la hiérarchie des valeurs et de respecter ce qu'elle n'apporte pas. Une association qui fait fi de la morale ne vaut rien, même si elle produit des soirées dansantes fort réussies, des voyages organisés, etc. Une association où la bouteille est le centre d'attraction et qui initie ses membres à la boisson ne vaut rien. Une association qui n'accorde aucune valeur au développement intellectuel de ses membres ou ironise sur la religion ou sur la morale ne vaut rien .De quel groupement êtes-vous membre? Quelle idée vous faites-vous de l'homme total? Vaut-il la peine de faire partie de ces associations? Votre conscience elle-même vous donnera la réponse!

Aimez-vous les uns les autres

Le sympathique saint Jean, à la fin de sa vie, répétait inlassablement: "Aimez-vous les uns les autres; toute la vie du Christ, son enseignement et son testament se trouvent dans ces paroles". Tous, nous connaissons ces paroles et savons combien il est difficile de les mettre vraiment en pratique. Cependant, lorsqu'on vit dans une famille, on y trouve des occasions magnifiques de mettre en action ce grand commandement. Que d'occasions!

La mère? Inutile d'en parler, car elle ne pense qu'aux autres. Ses nuits, ses jours, son repos, sa santé, ses goûts, ses préférences, tout est d'abord soumis aux besoins des autres. Le père? Sa vie professionnelle est toute orientée vers les autres: il fournit de la chaleur, de la lumière, des aliments, des loisirs, l'éducation, la maison, les vêtements ... grâce aux revenus qu'il tire du service rendu aux autres; et ainsi il peut subvenir aux besoins de sa famille.

L'orientation des parents doit évidemment tendre à épanouir vraiment ceux qui dépendent d'eux. Les enfants? Selon leur âge et leur compétence, aident autrui dès que possible. Dans semblable milieu, il est difficile de devenir égoïste et l'exercice du service des autres a encore l'avantage d'entraîner à la pratique de la charité. C'est au sein d'une famille qu'on parle le moins de charité, parce qu'on la pratique. Les parents savent qu'ils ont beau raconté tout ce qu'ils veulent, les enfants agiront et seront portés à agir selon leur exemple plus que d'après leurs paroles.

Que d'occasions dans une famille de "faire" quelque chose de positif. Ainsi le souci des autres peut s'exprimer de la façon suivante: Quand quelqu'un prend la dernière cuiller de sucre dans le sucrier, il le remplit pour que le suivant ait du sucre. Et de même quand il s'agit du beurre, du sel, du café, du savon, etc. Essayez de penser toujours à celui qui vous suivra à la salle de bain comme au coin des jeux, de la lecture, etc.: vous constaterez que ce n'est pas facile au début, mais cela le devient par la suite... Surtout que, par l'exemple, tous sont entraînés à faire de même peu à peu.

Penser à l'autre... c'est simple! Et lorsqu'on le fait en famille, on le fait aussi au dehors: salle de spectacle, bureau, école, magasin... Essayez et n'ayez crainte de recommencer une centième fois. Le jour où cette habitude est acquise, l'on est près du Christ.

PIETER BREUGHEL.

Ferland

Mariage Clermont-Massé

Le 8 octobre dernier, Mlle Claire Massé, guide depuis 4 ans et fille de M. et Mme Hector Massé, unissait sa destinée à celle de M. Raymond Clermont, fils de M. et Mme Alfred Clermont, de Laflèche.

La mariée était ravissante dans sa robe blanche en brocart de genre fourreau, avec longue traîne. Son voile était retenu par un petit chapeau. Son bouquet se composait d'une orchidée blanche et de petits oeillets blancs. Elle portait au cou une perle retenue par une chaînette cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marquise Monette et Irène Desanghere, portaient de longues robes bleues en poult-de-soie et dentelle et bouquets d'oeillets blancs.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Roger Ducharme, curé. Mme Paul Emile touchait l'orgue. Les servants de messe étaient Conrad et Norman Massé, frères de la mariée, Donald Clermont, Arthur et Michel Brisebois ,ses cousins. MM. Claude Ducharme et Denis St-Jacques agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait un joli deux-pièces rouge et noir. La mère du marié avait choisi un deux-pièces vert et noir. Toutes deux portaient des accessoires noirs et blancs et des bouquets de corsage de roses blanches.

La réception eut lieu à la salle de la Légion à Laflèche où se réunissaient 150 invités. M. Eugène Clermont était maître de cérémonies. M. Paul Jacquin proposa le toast à la mariée. M. l'abbé Maurice Minne, aumônier des Guides et Jeannettes, félicita les mariés. Une soirée dansante clôtura la belle journée.

Pour le voyage de noces à Banff, Jasper et Beauval, la mariée portait un joli costume de lainage vert avec accessoires noirs et une orchidée jaune comme fleur de corsage. A leur retour, les nouveaux époux résideront sur leur ferme au sud de Laflèche.

Sont venus pour cette occasion des invités de Winnipeg, Calgary, Regina, Beauval, Ponteix, Moose Jaw, Val Marie et des paroisses environnantes.

Autre mariage

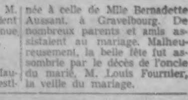
Le samedi 8 octobre, à Mankota, M. Marcel Chabot, de Ferland, épousa Mlle Gladys Shaffer, de Mankota. De nombreux parents et amis de Ferland assistaient au mariage. A leur retour de leur voyage de noces à Vancouver, les nouveaux mariés résideront sur la terre paternelle.

Va-et-vient

M. et Mme Thomas Fauchon ont passé quelque temps à visiter leurs enfants à Regina.

Plusieurs visiteurs sont venus pour la longue fin de semaine: M. Armand Laberge, chez ses parents; M. et Mme Raymond Pouteau, de Gravelbourg, chez Mme Adrien Brisebois; M. et Mme Fernand Bouvier, chez M. et Mme Paul Morin; Mme Avila Chabot, chez ses nombreux parents; Mlles Elaine Bodar et Edith Chabot, de Moose Jaw, MM. et Mmes Hervé et Robert Boutin et Laurent Collin, de St-Victor, chez M. Antonio Chabot; M. et Mme Gaveronski, de Regina, M. Walter Morissette; Mlle Stella L'Heureux, de Gravelbourg, M. et Mme Dave Hartnell, M. et Mme John Hoffman et leur bébé et M. George Exner, de Regina, chez M. et Mme Edmond Chabot; Mmes Larose et Leduc, de Ponteix, chez M. et Mme Rosaire Chabot.

Le samedi 15 octobre, MM. et Mmes Rosaire et Médelger Chabot et leur fille, Claire, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin, sont allés aux funérailles de Mme Boutin, mère de Mme Antonio Chabot, décédée à l'hôpital d'Assiniboia. Le service funèbre eut lieu à St-Victor. M. et Mme Antonio Chabot résident maintenant à 312, 6e avenue Est (C.P. 1039), Assiniboia.



Mariage

Le samedi 15 octobre, M. Maurice Fournier unissait sa destinée à celle de Mlle Bernadette Aussant, à Gravelbourg. De nombreux parents et amis assistaient au mariage. Malheureusement, la belle fête fut assombrie par le décès de l'oncle du marié, M. Louis Fournier, la veille du mariage.



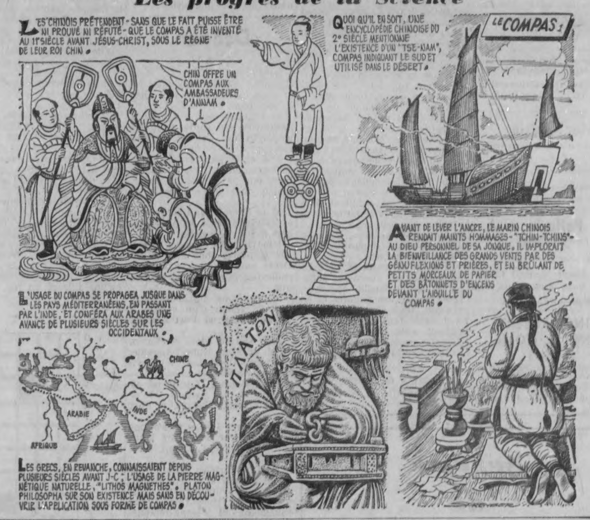
Pouvez-vous couper en deux ce dessin ,de façon à pouvoir former un cercle avec les morceaux obtenus?

Réponse

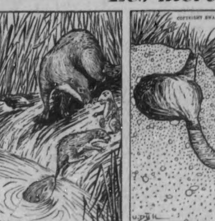




Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!









Les leçons de natation que les jeunes loutres reçoivent de leurs parents ne vont pas sans beaucoup de bruits et... bien des larmes! Ne pensez pas que ces gentils animaux se sentent à l'aise dans l'eau dès leur naissance, malgré la forme aérodynamique de leur corps et leurs pattes palmées. Pas le moins du monde.

Et pourtant rien à faire, bon gré mal gré il leur faut apprendre à nager et à plonger le plus rapidement possible. Car la plus grande partie de la vie d'une loutre se passe dans l'eau.

En premier lieu elle y trouve sa nourriture: poissons et grenouilles. En deuxième lieu le terrier d'une loutre a souvent une sortie au-dessous du niveau de l'eau. Dans ce cas, comme vous pouvez le voir sur le dessin ci-dessus, une petite ouverture est aménagée à travers le plafond pour laisser pénétrer de l'air frais.

Mais alors comment font-elles pendant l'hiver alors que les rivières sont recouvertes d'une couche de glace? Encore là, on retrouve la sollicitude inépuisable de la nature. Nageant dans l'eau recouverte de glace, la loutre s'arrête de temps en temps pour expirer de l'air qui forme une bulle sous la glace. Le gaz carbonique contenu dans la bulle se mélange avec le peu d'air se trouvant toujours au-dessous de la couche de glace et retrouve ainsi peu à peu les éléments nécessaires pour se transformer en air respirable que la loutre peut ensuite aspirer après quelque temps!

Le plus amusant est de pouvoir assister à une partie de glissade. Les jeunes et les parents s'adonnent avec joie à ce sport. Dès que la neige recouvre les berges de la rivière, les loutres se laissent glisser en bas d'une partie escarpée qui devient rapidement une glissoire idéale. Rien de tel pour s'amuser comme des fous pendant les longs mois de l'hiver!

Saint Antoine de Padoue, celui des objets perdus

Antoine de Padoue est peut-être l'un des saints les mieux connus du paradis, mais il est mal connu.

D'abord, il s'appelle Fernando, non Antoine.

Secundo, il ne vit pas le jour à Padoue en Italie, comme on paraît le croire.

Il n'était pas Italien, mais Portugais, étant né à Lisbonne en 1195, il y a de cela pas mal longtemps.

Recevant au baptême le prénom de Fernando, il était fils de don Martin de Bulhoës, qui disait appartenir à la vieille et noble lignée de Bouillon.

Celle-là même de l'illustre Godefroye qui avait été proclamé, cent ans plus tôt, roi du "premier royaume sous le soleil", celui de Jérusalem.

Selon les traditions de sa famille, Fernando de Bulhoës aurait dû suivre la carrière des armes.

Il n'en fut rien.

Porté vers les choses de Dieu, il avait à peine quatorze ans qu'il dit à ses parents son désir de devenir religieux.

Saint François d'Assise venait de fonder la Portioncule en Italie, et Fernando entra au monastère des Augustins de Saint-Vincent-de-Faure, sur une colline voisine de Lisbonne.

• • •

La mère du saint, Dona Maria Traversa, choisit de dormir son dernier sommeil dans la chapelle de la maison où son fils s'initia à la vie religieuse.

On y voit encore une dalle portant cette inscription: **Hic jacet mater sancti Antonii** (Ici repose la mère de saint Antoine).

Celui-ci ne demeure pas longtemps à son premier couvent, trop près de la ville à son gré, où lui parviennent les bruits mondains de la capitale.

Passé au monastère de Santa-Cruz-de-Coïmbre, à 45 lieues de Lisbonne, il y vit pendant huit ans dans le silence, la prière, la méditation.

Après quoi, ayant fort entendu parler de saint François d'Assise et de son ordre, de l'influence qu'ils exercent, de la révolution profonde qu'ils accomplissent dans l'âme chrétienne, il demande d'y entrer.

Il y prend le nom d'Antoine, en souvenir du premier ermite, saint du désert, et parce que sa vraie carrière commence au couvent de Saint-Antoine-d'Olivarès.

Après une tentative de travail missionnaire au Maroc, à laquelle son état de santé l'obligea à renoncer, le voilà en Italie, où il assiste au fameux "chapitre des nattes" en 1221, à Assise.

Dès lors se déroule la carrière d'Antoine, qui fut surtout prédicateur, aussi instruit que modeste et pieux.

Il prêche un peu partout en Italie, mais aussi en France.

Il meurt à son couvent de Padoue, le vendredi 13 juin 1231, à l'âge de 36 ans.

• • •

Saint Antoine de Padoue est celui des objets perdus.

Georges Bideau le rappelle entre mille autres choses, dans le petit livre clair et précis qu'il vient de lui consacrer. (1)

A quoi tient sa réputation d'aider à trouver un objet égaré, quand on l'invoque à ce sujet, promettant une aumône en même temps.

A un pur hasard.

Au début du dix-neuvième siècle, quelque 700 ans après la mort du saint, une jeune ouvrière de Toulouse donna l'idée de cette dévotion populaire, qui finit par gagner le monde entier.

Elle s'appelait Louise Bouffier et venait de briser le mécanisme d'une serrure à secret, dans l'entreprise où elle avait un emploi.

Craignant les conséquences, pour elle-même et ses compagnes de travail, elle se souvint d'un épisode de la vie de saint Antoine, au cours duquel des livres précieux, volés dans un couvent, avaient été retrouvés grâce à lui.

Unie à ses camarades, elle prie saint Antoine de lui venir en aide dans sa détresse, promet une petite somme pour les pauvres, s'il l'exauce.

Le lendemain, la serrure fonctionnait.

A Padoue, le tombeau de saint Antoine est le premier sanctuaire de l'Italie et le second du monde, après la grotte de Lourdes.

L'ILLETTRE.

(1) **Saint Antoine de Padoue**, Editions et Imprimerie du Sud-Est, Lyon.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

C'est une habitude désagréable, et peu réaliste, si l'on songe au peu de résultats qu'elle apporte, de toujours comparer la vie d'aujourd'hui avec les années d'autrefois. La jeunesse refuse d'écouter les aînés qui disent sans cesse: Dans mon temps, c'était bien mieux! Chaque époque a du bon. Autrefois, on était plus réservé, plus délicat. Aujourd'hui, le vice ne se masque pas sous les apparences de la vertu et on est peut-être moins hypocrite. Cependant, la franchise et parfois le laisser-aller qui caractérisent les temps que nous vivons ont un peu discrédité certaines valeurs réelles dont on peut déplorer la disparition. On a perdu le respect des hommes et, quelquefois, le respect de soi-même. Surtout on est devenu trop matérialiste, attachant plus de prix au confort et aux biens matériels. Chez beaucoup de personnes le corps et sa parure ont pris la place de l'âme. C'est le petit nombre qui se donne la peine de suivre des cours de théologie, d'écouter des conférences sur des sujets religieux, de lire des livres qui les éclaireraient.

✦ ❊ ✦

— Toto! Regarde tes mains, elles sont sales à faire peur.

— C'est vrai, répond Toto sans se troubler On dirait mes pieds.

✦ ❊ ✦

Une assiette de carton collée sous un bidon de peinture est beaucoup plus commode, lorsque vous avez à le déplacer, qu'un papier-journal étendu sur le plancher.

✦ ❊ ✦

Le sucre en morceaux se sert et se prend toujours avec une pince à sucre. Tant qu'au sandwich ou au morceau de gâteau, ils se portent à la bouche avec la main droite.

✦ ❊ ✦

L'odeur de cigare ou de cigarette disparaîtra comme par enchantement, si un petit plat de vinaigre est laissé dans la pièce toute la nuit.

✦ ❊ ✦

— Tu sais que la vieille Sylvie va avoir des jumelles?

— C'est pas possible! Qui te l'a dit?

— Personne, mais elle l'a annoncé elle-même. Tu sais bien, dans sa chanson: "Il y a deux filles en moi"!

✦ ❊ ✦

Voici la meilleure salade pour un buffet: A un bout de la table, placez un saladier garni de verdures fraîches et croquantes. Disposez autour dans des raviers: croûtons, tomates tranchées, oignons tranchés, oeufs cuits dur tranchés, et autres au choix. Préparez deux garnitures à salade différentes, l'une à l'huile et au vinaigre, et l'autre un peu plus épicés. Vos invités pourront composer eux-mêmes une salade à leur goût.

✦ ❊ ✦

Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil, c'est la modestie; et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité. Rivarol.

✦ ❊ ✦

Une tache d'encre sur du bois ciré se nettoie au jus de citron.

✦ ❊ ✦

Le maître nageur à une jeune fille:

— Oh, mademoiselle, vous êtes si belle! Tenez, pour vous, je me jetterais bien à l'eau.

La fête de l'Hallowe'en

Ce sera dans quelques jours la fête de l'Hallowe'en, cette vieille fête païenne de l'automne que les pays anglo-saxons ont adoptée en y conservant certaines coutumes un peu bizarres dont les principales consistent à faire peur et à évoquer les morts. Les sorcières chevauchant un balai ou faisant bouillir des herbes maléfiques dans de grands chaudrons de fer sont à l'honneur, de même que les chats noirs que la crédulité populaire confondait autrefois avec le diable.

Les peuples primitifs avaient peur de tout: des soleils couchants tout sanglants, découpés par les squelettes des arbres noirs, du vent d'automne chassant les nuages sombres, des bruits insolites et des revenants qu'ils imaginaient. Ils se groupaient autour du feu et se racontaient en frissonnant des histoires terrifiantes, ce qui ne les empêchait pas de grignoter les pommes qu'ils venaient de ramasser et d'entasser dans leurs logis les énormes citrouilles qui leur serviraient de nourriture durant l'hiver.

On a conservé les citrouilles, les chats noirs et les sorcières, mais on a transformé les rites de ce jour en fête joyeuse. Et les enfants qui n'adorent rien tant que de se déguiser se drapent dans des oripeaux trouvés au fond des greniers et cachent leurs visages roses sous des masques grimaçants. Et ils ont pris l'habitude d'aller sonner aux portes, pour montrer leur costume et pour solliciter quelque friandise.

VÉRIFIEZ VOTRE ARMOIRE À PHARMACIE POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE FAMILLE

Une armoire à pharmacie encombrée est non seulement peu rationnelle, mais absolument dangereuse. Les étiquettes se salissent ou se déchirent au bout d'un certain temps, ce qui vous fait hésiter dangereusement quand vous essayez de déterminer ce que contient chaque flacon. C'est par suite de tâtonnements de ce genre que des centaines de personnes sont obligées d'aller à l'hôpital chaque année pour avoir ingéré le mauvais médicament.



Les quinze ou vingt minutes consacrées chaque automne à l'inspection complète de l'armoire à pharmacie familiale se traduiront par une meilleure santé et une plus grande sécurité pour les membres de votre famille. Passez au crible le contenu de l'armoire et jetez tout ce qui peut être suspect.

Essayez de garder au minimum le nombre d'articles afin de simplifier l'entreposage, d'éviter toute confusion et de pouvoir trouver ce que vous désirez sans perdre un temps précieux en cas d'urgence.

Les chercheurs de la Murine Company ont terminé une étude sur les armoires à pharmacie familiales et vous font les recommandations suivantes: rangez méthodiquement vos articles. Placez les articles d'usage fréquent, comme la pâte dentifrice et les brosses à dents, les gouttes pour les yeux et les pansements, sur les étagères inférieures, faciles à atteindre. Les rasoirs et les lames de rasoir, bien qu'utilisés quotidiennement, doivent être rangés sur une étagère supérieure afin de les garder hors de l'atteinte de la curiosité des enfants. Il faut ranger tous les médicaments aussi haut que possible dans l'armoire.

Saviez-vous que bon nombre des articles courants nécessaires dans une armoire à pharmacie familiale s'abîment avec le temps, et que la haute teneur en humidité de l'atmosphère et la température élevée des salles de bains sont également une cause de diminution de leur efficacité?

Cependant, des produits comme les gouttes pour les yeux, nécessaires dans une armoire à pharmacie, ne s'abîment pas rapidement. Ils sont disponibles maintenant au Canada dans un flacon en plastique jaune qui les administre goutte à goutte.

Des "masques" réconfortants ...

La nuit de l'Hallowe'en, hantée de gnomes, de fantômes et de sorcières dont les ombres se dessinent au crépuscule, tire son origine d'une coutume qui remonte au Moyen-Age. Afin d'apaiser les âmes qui erraient durant la nuit ("Hallowed evening") de la Journée des Morts, les gens se rassemblaient pour en célébrer le souvenir en chantant des hymnes et en mangeant des petits "gâteaux pour les âmes" qu'ils recueillaient de porte en porte. De nos jours, les petits fantômes et masques qui envahissent les villes et villages canadiens, perpétuent cette tradition en sonnant aux portes du voisinage, et en exécutant des tours pour obtenir quelques friandises. Si vous avez l'intention de réunir des amis ou des parents pour la circonstance, nous vous suggérons un goûter des mieux appropriés à la fête: des "masques" délicieux à croquer ... à vrai dire, d'innocentes pizzas maison faites avec des petits pains ou des tranches de pain blanc enrichi, et travesties en faces pittoresques.

Masques ou pizzas maison
(12 portions)

1 tasse (un demi-livre de boeuf haché
2 c. à soupe d'oignon haché fin
⅓ de tasse de purée de tomate
½ c. à thé de sel
¼ de c. à thé d'origan
6 petits pains à hamburgers
12 tranches de fromage Canadien, traité

Mélanger le boeuf haché, l'oignon, la purée de tomate, le sel et l'origan. Tartiner 2 cuillerées à soupe de cette préparation sur la face coupée de chaque demi-pain. Mettre les petits pains garnis sur une plaque à biscuits, et dorer 12 à 15 minutes à four chaud (400° F). Entre-temps, découper les tranches de fromage en masques variés (citrouille-lanterne, diablotin, etc.) à l'aide d'un petit couteau pointu. Mettre un "masque" sur chaque pizza. Réchauffer au four une ou deux minutes pour amollir le fromage sans déformer le masque. Servir chaud.

La Tousaint, une fête de famille

L'Eglise a voulu "fêter" le même jour tous les saints, c'est-à-dire: les saints connus et ceux qui ne le sont pas. En un mot, elle a voulu fêter tous ceux qui sont rendus au ciel. Les saints sont nos frères dans la grande famille du Corps Mystique. Ils sont ceux qui ont atteint le but, qui sont parvenus "à la maison du Père": Chez Nous!

Ils intercèdent pour nous auprès de Dieu. N'ayons pas peur de les invoquer. Demandons-leur, en toute confiance, la sainteté qu'ils ont conquise eux-mêmes à travers leur devoir d'état. Rappelons souvent leur souvenir à nos enfants. Faisons-leur connaître plus spécialement leur patron. Ceci nous rappelle de donner des noms de saints à nos enfants.

La jeune génération pose des questions

— Elle n'a plus confiance dans les adultes —

(Suite)

A la question de savoir si les événements écoulés entre 1946 et 1966, que ce soit dans l'économie ou sur le plan social, ne constituent pas une performance, une jeune fille de 23 ans (bachelière et issue d'une bonne famille) répondit: "Une performance, oui, certainement, cela ne fait aucun doute. Mais cette performance nous impose-t-elle notre vie durant une respectueuse soumission? Est-ce que ce ne sont pas les mêmes individus qui ont été responsables de toutes nos destructions? Et que dois-je répondre si l'on me dit: ne t'occupes pas de politique, mais pense plutôt à tes études?"

Même la sécurité sociale est un thème controversé. On devrait supposer que les jeunes devraient être satisfaits que les personnes plus âgées pensent en temps voulu à leur pension de vieillesse. Eh bien non, il n'en est pas toujours ainsi. "On nous incite bien trop à penser à nos vieux jours si bien que nombre d'entre nous s'occupent déjà effectivement des soucis de vieillesse", nous répondit une jeune étudiante en droit de troisième année. "Certains parmi nous voudraient déjà connaître le montant de la retraite qu'ils toucheront à 60 ans. Voilà ce que les personnes plus âgées nous ont inculqué. Ce sont eux qui portent la responsabilité de cette afféterie matérialiste".

Pour protester, les jeunes s'éloignent autant que possible de ces générations. Ils préfèrent les danses que les citoyens à l'âge mûr qualifient de "mauvais goût" ou d'"indécentes". Pour les jeunes, elles ne sont pas plus de "mauvais goût" qu'"indécentes", mais elles correspondent au rythme de leur vie. Ils portent des coiffures trop voyantes, dans le but de se distinguer, d'attirer l'attention sur eux. Ils déambulent dans les rues commerciales encombrées, tendrement enlacés, l'air absent, donnant l'impression de parcourir une île déserte.

Ils n'acceptent pas non plus, tout bonnement et sans conditions, les buts de la vie de leurs parents: les affaires, le succès, la sécurité.

Une jeune lycéenne, devant passer son baccalauréat l'année prochaine, déclare d'une voix indifférente: "Dans un an, j'aurai passé mon baccalauréat, je poursuivrai mes études, ce que j'étudierai, je n'en sais encore rien, après je me marierai, j'aurai des enfants; alors je me demanderai pourquoi j'ai passé mon baccalauréat, pourquoi j'ai fait des études universitaires et ce que peuvent bien signifier toutes ces absurdités!". Le nombre des "réactionnaires" parmi les jeunes filles ne cesse de s'accroître. Non pas dans le domaine de la politique, non ce n'est pas cela que je veux dire, mais sur le plan social, au sujet de questions bien déterminées: Si un homme se marie, il doit gagner suffisamment d'argent pour être en mesure de subvenir aux besoins de sa famille, pensent-elles. Quant à la femme elle n'a qu'à rester à la maison, elle doit être là pour son foyer, pour ses enfants. Tout Pour nombre de jeunes allemandes a fait comme ma grand-mère. des l'objectif idéal n'est plus la carrière professionnelle.

Nous ne pouvions citer que quelques exemples. Mais ces exemples sont le porte-parole de bien d'autres jeunes gens.

Celui qui réfléchit attentivement sur ces déclarations a-t-il le droit d'affirmer que la jeunesse est "égocentrique" ou bien qu'elle "aspire profondément à vivre l'époque de sa grand-mère"? Jusqu'à présent personne n'a pu donner une réponse susceptible d'être valable pour tous.

Or la jeunesse cherche cette réponse. Elle a droit à une compréhension bienveillante à la place d'une critique par trop désobligeante.

Inter Nations (Bulletin mensuel d'information, Allemagne)

Avis à nos correspondants et lecteurs

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, 2 Man. (**Tél.: 775-8443**)

Courrier de Louise

Q. — Nos parents ne s'entendent pas du tout et nous vivons, mes frères et soeurs et moi, dans une atmosphère terriblement énervante. Les circonstances sont tellement pénibles que nous n'arrivons pas à étudier à la maison, aussi cherchons-nous à aller le faire ailleurs, chez des amis. Je suis l'aîné et j'ai dix-sept ans. L'an dernier j'ai eu beaucoup de peine à réussir ma onzième année et je crains fort que je n'échoue la douzième maintenant. Ma grand-mère habite seule non loin de chez nous et je me demande si je pourrais lui demander de me garder avec elle pour que je puisse étudier. Je pourrais lui rendre de nombreux services et j'aurais le calme. Mes parents sont tous deux de caractère assez emporté, même dans leurs bons moments, et j'ai peur de leur parler. Mes frères et soeurs sont encore plus craintifs que moi. Que faire? — **Misérable.**

R. — Que faire, en effet? D'abord, il faut que vous preniez votre courage à deux mains, que vous choisissiez un moment d'accalmie et que vous parliez à vos parents séparément. Malgré leurs querelles et leurs caractères emportés, ils s'aiment sans doute encore, et surtout, ils aiment certainement leurs enfants. Dites-leur à quel point leur conduite vous peine tous, combien vous les aimez et enfin, demandez-leur, pour votre bien à tous de chercher à s'entendre. Sûrement, ils comprendront et, sinon, demandez à votre grand-mère si elle vous garderait avec leur permission. Peut-être saura-t-elle, avec sa vaste expérience de la vie, parler à celui de vos parents qui est son enfant et lui faire comprendre l'état malheureux de sa famille. Croyez que vous avez toute ma sympathie et que je plains aussi vos frères et soeurs plus jeunes qui vivent dans un véritable enfer. Vos parents lisent-ils le journal? Arrangez-vous pour qu'ils lisent ces lignes? Ils ne sont pas les seuls à agir comme ils le font, malheureusement, et peut-être que ces lignes leur ouvriront les yeux.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous écrivez généralement pour des personnes qui n'ont que des problèmes superficiels, mais voici le mien qui, à mon point de vue du moins, est loin de l'être, car je suis absolument à bout. Nous venons de "fêter" nos noces d'argent. Grandes célébrations entourées de nos enfants, parents et amis et pourtant, depuis au moins quinze de ces vingt-cinq années, mon mari me trompe honteusement et je le sais. Je crois que certains de nos enfants le savent aussi et que ce n'est que pour "sauver la face" et me prouver leur affection et leur estime qu'ils ont participé à la réception. Je ne comprends pas comment j'ai fait pour endurer si longtemps. Si ce n'eut été de ma religion et de mes enfants, je l'aurais quitté dès le début de son infidélité. Maintenant, ma santé flanche et je ne crois pas pouvoir tenir plus longtemps. Un conseil me ferait du bien.

A bout.

R. — En effet, chère Madame, les problèmes ordinaires du Courrier sont en général assez ordinaires, mais je reçois parfois de bien tristes lettres auxquelles on demande une réponse personnelle. Croyez que vous avez toute ma sympathie et que j'admire le courage et la piété qui vous ont soutenus pour le plus grand bien de votre famille. Vous n'êtes malheureusement pas la seule à être bafouée de la sorte par un homme égoïste. Depuis toujours, de telles femmes pleurent en secret. Quelques-unes qui n'ont pas votre foi et votre force abandonnent toutes leurs responsabilités. Vous dites que votre santé est à la baisse. Cela se comprend, mais à votre âge, vous devez consulter votre médecin et lui indiquer tous vos symptômes, tant physiques que moraux. Il saura vous aider. Aussi, il serait bon que vous alliez parler à un prêtre expérimenté dans les problèmes conjugaux. Lui saura vous donner d'excellents conseils et vous encourager aussi.

☆ ☆ ☆

Q. — Est-ce bien vrai qu'on est plus tenu à l'abstinence le vendredi? J'ai peine à le croire. — **Inquiète.**

R. — Ne vous inquiétez plus, chère lectrice, c'est bien officiel, comme nous le publiions en première page la semaine dernière.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par
Doris Faber

NUMERO 10

En arrivant à Mon Paris, Lorraine eut la surprise de se heurter à une porte close. Or, le service étant assuré par roulement, le bar restait ouvert toute la semaine. Anxieuse, la jeune fille emprunta l'entrée parallèle à celle de l'établissement et qui menait à l'habitation du patron. Elle trouva celui-ci dans son minuscule bureau obscur. Il avait un visage de catastrophe qu'il tenta d'illuminer d'un sourire commercial tout en s'inclinant selon les règles.

— Que se passe-t-il? demanda Lorraine, faisant fi de la phraséologie japonaise.

Le petit homme l'imita avec un visible soulagement.

— Une mauvaise nouvelle, dit-il. Hier soir, après votre départ, miss Romény, deux clients se sont pris de querelle. Ils n'ont pas les mêmes idées politiques et se sont réciproquement jeté à la face le mot "traître". Il s'en est suivi un pugilat auquel se sont mêlés des témoins prenant parti pour l'un ou pour l'autre. Eugène Ivanovitch a essayé d'apporter une diversion en exécutant les morceaux les plus appréciés. En vain. Il a dû se réfugier au vestiaire. Malgré mes supplications, un client a appelé au téléphone la police. Ah miss Romény, la police! Avec elle, la vie devient si compliquée! En cinq minutes, le bar était déblayé, les agitateurs arrêtés. J'ai moi-même, innocent, subi des interrogatoires toute la nuit, pour m'entendre déclarer que mon bar ayant été le théâtre d'incidents fâcheux, une fermeture de trois mois s'imposait. Dire que pareille mesure réduisait au chômage mon personnel étranger à cette affaire, était inutile et dangereux. On ne discute pas avec la police. Désolé, miss Romény, il vous faut chercher une autre occupation.

Ainsi, une expérience s'achevait brutalement. Lorraine éprouva en son coeur une impression de vide. Pourtant, avant de s'interroger sur son propre avenir, elle eut une pensée généreuse pour s'enquérir du vieux Russe:

— Il a trouvé, ce matin, dit le patron, une occupation chez un teinturier, pour rapporter leurs vêtements aux étrangers des grands hôtels.

"Pauvre Eugène Ivanovitch, épave engloutie par cette énorme ville, songeait Lorraine en quittant le Japonais déconfit. Que serai-je moi-même demain?"

Yveline était aux studios où l'on commençait le nouveau film. Lorraine n'avait plus qu'à affronter la ville, se jeter dans son immensité grondante. Elle se mit à errer dans le centre au risque de s'égarer. Désormais, elle n'avait que trop de liberté. Elle déjeuna d'un plat de riz aux algues, s'arrêta distraitement dans une de ces salles où fonctionnent jour et nuit les machines à sous. Le bruit des billes de métal lui vrilla les nerfs, et le visage des joueurs, qui risquaient parfois leurs derniers yens dans l'espoir d'un gain très menu était si pathétique, si pitoyable! Elle continua de marcher, essayant de refouler cette obsession: "J'ai encore la petite somme d'économies que je possédais en quittant Paris, mais je dois vivre ici, et comment regagner la France si ..."

C'est alors que l'impossible se produisit. Elle avait franchi le seuil d'une librairie à l'entrée libre. Les Japonais, passionnés de lecture, bouquinent des journées entières. Comme elle tendait la main vers un roman français, un amateur qui venait de refermer précipitamment un album d'art et semblait pressé de quitter le magasin, la heurta. Elle se retourna et, d'instinct, le temps d'un éclair, s'agrippa au passant. Sa voix naturellement harmonieuse prit soudain une âpreté, une force puisée dans le désespoir et la stupeur:

— Ralph!... Cette fois, tu ne t'enfuiras pas! Regarde-moi. Si tu cherches encore à m'échapper, je ne te le pardonnerai jamais, jamais!

Il hésita encore, quelques secondes, puis l'entraîna au fond de la boutique, derrière un éventaire, à l'abri de la curiosité du libraire et des clients. Il la contemplait comme s'il avait perdu tout espoir de la retrouver. Un nuage fonçait ses yeux couleur du temps, un pli d'émotion se formait au coin de ses lèvres. Elle, fière, le défiait, ses yeux exprimaient clairement:

"Maintenant, tu ne t'en iras pas sans avoir expliqué ta conduite; j'ai le droit de te garder." D'un élan, il la saisit, la serra contre lui. Elle sentit la caresse ardente de ses lèvres sur son cou, entendit ces mots surprenants:

— Puisque tu l'as voulu...

Malgré le trouble que cette présence tant désirée provoquait en elle, Lorraine ne perdait pas tout sang-froid. Elle murmura, avec certitude:

— Tu m'as vue dans Ginza Avenue, tu m'as suivie.

— Oui, j'ai cédé à cette tentation...

— Mais, tu allais encore fuir, éviter la rencontre, les paroles...

— Cela valait peut-être mieux.

— Explique-toi.

— Pas ici, viens; nous choisirons un endroit où l'on peut causer.

— Chez toi?

Un pli se creusa entre les sourcils de Ralph. Ses yeux clairs restaient assombris par la tension, le souci, la passion aussi qui faisait trembler ses mains, frémir sa voix:

— Non, pas chez moi. Inutile de mêler mon domestique à mes affaires personnelles.

— Je regrette, Ralph, mais c'est déjà fait. Tu devrais penser que dès mon arrivée, je me suis inquiétée de toi auprès de Kim et je suis allée le voir, en vain.

Il eut un geste d'agacement, vite réprimé.

— Bien, bien... En effet, c'était logique, puisque tu es venue jusqu'à Tokyo.

Lorraine céda à un fugitif mouvement de vivacité.

— Me le reproches-tu, Ralph? C'est toi qui m'a appelée!

Elle sentait le désarroi du jeune homme. Cependant, il s'efforça de sourire. Lorraine retrouvait, à travers ce sourire, le charme qui, autrefois, attirait la petite fille vers son grand ami, l'enchanteur.

— Ralph, souviens-toi, dit-elle, entre nous, il y a tant d'années!

Il la serra encore une fois dans ses bras, avec emportement.

— Chérie, balbutia-t-il, l'air égaré, mon cher amour...

Puis, se matant non sans effort, il lui prit la main.

— La nuit tombe, sortons de cette boutique.

Ils s'en allèrent, côte à côte, dans les rues grouillantes, heurtés de ci, de là, inconscients. Enfin, ils formaient un couple, celui qu'ils avaient imaginé, séparés par des milliers de kilomètres; pourtant, le silence, loin de les unir, provoquait entre eux un malaise. Ils marchèrent bras dessus, bras dessous, dans la nuit tombante, alors que scintillaient les enseignes qui transformaient la ville hybride, sans beauté, en cité magique, parée des gemmes de lumière. Mais, pour eux, ce n'était pas le bonheur, pas encore. Il y avait trop de mystère projetant une ombre sur leur vie. Ce frémissement que Ralph tentait de maîtriser était-il dû à la seule émotion ou à une crainte secrète? Enfin, il s'arrêta devant une enseigne rutilante: Merry Times.

— C'est un club de nuit très sélect, dit-il. J'y allais souvent, il y a... quelques semaines. A cette heure, il vient d'ouvrir et les clients sont rares. Entrons.

Lorraine s'accorda un court instant de rêverie: "Merry Times, temps heureux... N'est-ce pas notre enseigne? Ralph est pour moi l'ami du temps heureux". Elle se ravisa aussitôt, déçue:

— Je ne suis pas en toilette pour être admise dans un club élégant.

— L'assistance est généralement très triée, mais beaucoup de gens viennent après leur travail: la tenue de soirée n'est pas de rigueur.

Ralph s'exprimait d'un ton las et comme absent.

"L'important, pensa Lorraine, c'est d'être réunis, de chasser entre nous toute équivoque..." Bientôt, elle se retrouva près de Ralph, au fond d'une salle sobrement décorée, dans le repli d'un paravent de laque noire qu'éclairait un vol de cigognes dorées. L'orchestre n'était pas encore formé. La piste de danse restait déserte, mais des jeunes femmes, toutes Japonaises, en robe décolletée ou très habillée, à la mode occidentale, guettaient l'arrivée des premiers clients.

— Les hôtesses, dit Ralph. C'est une situation recherchée, bien rétribuée. Ces personnes ont pour dessein de distraire les solitaires par leur conversation, c'est un forme de "public relations" qui respecte absolument les convenances. Rien de commun avec ce qu'on appelle en Occident "entraîneuses" ou "taxi-girls".

Le couple paraissait trop absorbé pour attirer une hôtesse. Certaines se contentèrent de sourire en signe de bon accueil. Lorsque le serveur, très stylé, eut déposé devant Ralph et Lorraine deux coupes de vrai champagne et non de douteux vin pétillant fabriqué aux Etats-Unis, la jeune fille attaqua:

— Maintenant, Ralph, serons-nous encore séparés?

Le jeune homme laissa passer un silence trop lourd, angoissant. Sa voix s'assourdit:

— Je le crains. Attends, ne réponds pas tout de suite... J'ai été si surpris en te voyant, l'autre jour, à Asakusa! Si tu m'as averti de ton arrivée, je n'ai pas reçu ton message.

— Je le sais: le câblogramme est chez toi.

— C'est dommage, chérie... Je veux dire: je regrette que tu aies assumé de tels frais.

— C'est ton père qui m'a engagée à te rejoindre, m'a offert le voyage. Mais tu réclamais ma présence!

— Oui, j'aime t'avoir près de moi... Je crois t'en avoir donné la preuve ce soir. Néanmoins, il y a malentendu... Pour le moment, je ne pense pas à me marier. Pourtant, je t'aime, je ne le répéterai jamais assez.

La déclaration était si stupéfiante, si illogique que Lorraine, cédant à sa nature passionnée, absolue, abandonna délibérément le masque de réserve qu'elle s'imposait presque toujours. Sa colère empreinte de noblesse, éclata, coupante:

— Le malentendu est pire que je pouvais le supposer. Pour qui me prends-tu? Tu m'aimes sans avoir le dessein de m'épouser? Tu devrais savoir que pour moi le mariage est le seul aboutissement de l'amour.

Ralph la regarda, l'air égaré. Il essaya de plaisanter:

— C'est bien toi, tu es un vrai petit typhon.

— Sois clair, une fois pour toutes.

— Je le suis, chérie: j'ai dit "pour le moment" je ne puis envisager le mariage.

Il éleva soudain le ton.

— Alors, ne t'étonne pas si je te fuis...

— Sans explication...

— Pardonne-moi. Si tu m'aimes, tu me pardonneras...

— Ecoute, Ralph, en cet instant, il est question, entre nous, d'honnêteté, de loyauté. Que tu le veuilles ou non, je suis à Tokyo par ta volonté, par ta faute, je ne possède pas la somme nécessaire à mon retour en France. Même en travaillant, je ne l'obtiendrai pas avant des mois, peut-être un an ou deux.

Il eut un geste possessif pour l'entourer de nouveau de ses bras.

— Je ne désires pas que tu t'en ailles... Donne-moi ton adresse, que je sache où te rencontrer.

Elle se soumit, ajouta:

— Tu peux me téléphoner.

Il ne répondit pas directement, mais dit encore avec ardeur:

— Non, non, ne t'en vas pas. Je souhaite seulement que tu patientes.

Toujours tendue, elle jeta:

— En attendant quoi?

Il se recueillit quelques minutes, le regard perdu, puis, à voix basse:

— Il ne m'est pas possible de te confier certaines choses, aujourd'hui du moins... Je ne suis pas maître de mon destin... Je tiens à toi, ne le comprends-tu pas... mais c'est une affaire de temps.

— Oh! ce mystère... Faut-il que tu m'imposes cette sorte de tourment?

— C'est nécessaire...

— Quand nous reverrons-nous?

— Je ne sais, cela ne dépend pas uniquement de moi.

— Ralph, réfléchis: tu me livres à cette ville; je n'y suis qu'un grain de sable. Aujourd'hui, j'ai perdu le moyen de gagner ma vie: j'étais pianiste à Mon Paris, un bar qui vient de fermer. Il faut que je retrouve du travail.

Instinctivement, Ralph glissa la main dans la poche intérieure de son veston, en tira son portefeuille. Son geste resta inachevé. Lorraine protesta violemment:

— Non, je ne veux accepter de toi aucune aide pécuniaire.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 30

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

LES VERS UN PROBLEME? Procurez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. Disponible à votre pharmacie locale. 29-144-30C.

ON DEMANDE — Dame pour prendre soin de 2 enfants pendant que mère travaille. De 8 h. a.m. à 4 h. 30 p.m. Signaler: 233-6735. 30-164-31C.

ON DEMANDE
Réceptionniste-dactylo bilingue pour bureau d'affaires. Pour plus de détails, s'adresser au comptable à 774-3414. 30-162-32C.

MENAGERE DEMANDEE — Pour presbytère de campagne. Salaire raisonnable. Toutes facilités d'une maison moderne. Ecrire à Boite 142, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-142-31C.

CHAMBRE MEUBLEE A LOUER — St-Boniface. Facilités de cuisine, réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre: 1er novembre. Signaler: 233-5268. 29-137-31C.

A LOUER — Rue Masson. Logis: 2 pièces meublées. Entrée privée. Signaler: 233-7327. 29-159-30C.

A LOUER — Centre de St-Boniface. Maison: 4 chambres à coucher. $85 par mois. Signaler: CEdar 3-2017. 29-141-30C.

A LOUER — Grande chambre meublée ou non. 145, avenue Monck, Norwood. Libre: 1er novembre. Signaler: 247-8205. 30-169-31C.

A LOUER — 188, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, non meublé. Garage si désiré. Pour adultes. Signaler: 233-4757. 30-173-31C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris ...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m

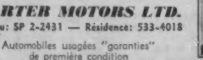
Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER
Appts. Lonergan — Boul. Provencher. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $75. Signaler: CHapel 7-3084. 27-100-T.F.

A LOUER — Transcona. Possession immédiate. Près église et école. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $125 par mois. Signaler: CEdar 3-5874. 28-132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 4 pièces. Signaler: CHapel 7-8411. 29-149-30C.

A LOUER — 109, rue Marion. Logis dans duplex: 3½ pièces. Poêle, réfrigérateur, chauffage et eau chaude fournis. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Stationnement. Signaler: GLobe 3-7454. 29-155-30C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Libre immédiatement. Près autobus. Signaler: 453-1289. 28-151-30C.

A LOUER — St-Norbert. Bungalow: 6 pièces, comme neuf. Gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage. Possession immédiate. Appeler Pierre Pinaud: SPruce 5-8463 ou 453-1977. 30-174-30C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces, privé, propre, au soubassement. Poêle fourni. Pour personnes qui travaillent. $58. Signaler: WHitehall 3-9024, après 5 h. 20-172-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces complètement meublé et privé. Adultes de préférence. Libre: 1er novembre. $70 par mois. Signaler: GLobe 3-6731 après 6 h. 30-167-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 4 pièces complètement fourni. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Possession: 1er décembre. Signaler: 233-2145. 30-166-30C.

A LOUER — Chambre meublée au premier étage. Place de stationnement. Pour femme ou homme qui travaille. Libre: 1er ou 15 novembre. Prix bien raisonnable. Signaler: CHapel 7-2610 après 6 h. 30-161-31C.

A LOUER — St-Adolphe, dans village. 6 pièces, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Chauffage: huile. Salle de bain. Libre. Signaler: 475-4726. 30-170-31C.

A LOUER — Chambre meublée avec pension si désiré. Pour homme qui travaille, de préférence. Signaler: 247-3268. 30-168-31C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 9 ans. Excellent état. Près école, église et centre d'achat. Possession immédiate. Loyer: $125. Singaler: 338-8652. 29-156-30C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE
Propriétaire transféré
Propriété sur lot de rivière: 200' x 1,400'. Maison: 2 ans, très bien construite. Façade en pierre. Comprend 3 chambres à coucher, salle de bain avec douche, salon, grande cuisine, soubassement fini en partie.
Pour plus d'informations, appelez P. Prince, représentant français pour compagnie Simonite Ltd., téléphones: jour 942-8261; soir 233-3134. 27-119-30C.

A VENDRE — Restaurant à St-Boniface. Très bonne occasion. Pour rendez-vous, appeler CEdar 3-4841. 29-139-30C.

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT. Logis: 2 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. Signaler: 489-8887. 26-986-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 26-947-T.F

MAISON A VENDRE — Maison: 6 pièces, dans coeur du village de St-Malo, Man. Chauffage: huile. Très grand lot. Près église, école, magasins, etc. Prix: $2,800; $500 comptant. Balance à intérêt de 7% portée par propriétaire. Appeler: St-Pierre 331-14. 29-140-30C.

A VENDRE — Machine à coudre portative "Kenmore" automatique, toute neuve. Accessoires inclus. Prix réduit à $140. Signaler: 474-2253. 30-171-30C.

A VENDRE
Garage, avec agence d'automobiles dans bon centre canadien-français du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 871, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-971-33-E.O.W.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 24-964-T.F

A VENDRE — Avenue Ferndale. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 135'. Chauffage: gaz. Prix: $8,500; $1,500 comptant. Signaler: GRover 5-0012. 28-138-31C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Dans le village. Maison: 3 pièces avec eau courante. 2 acres de terrain. Signaler: GArden 2-5324. 28-131-32C.

A VENDRE — ¾ mille au nord de St-Adolphe. Lot de rivière avec maison meublée. Pour plus d'informations, signaler: 942-3650. 29-146-32P.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
Transcona — Duplex nouvellement décoré: 4 et 3. Salle de récréation au soubassement. Gaz. Garage. $16,500.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
27-123-30C.

A VENDRE
St-Claude — Ferme: culture mixte, 960 acres; 760 en grain et foin, 200 en pâturage et boisé. Toute clôturée. 140 têtes de bêtes à cornes, 25 vaches à lait, 2 grandes étables (avec eau), 16,000 balles de foin. Maison: 3 chambres à coucher. Chemin gravelé. Autobus scolaire. $99 l'acre, animaux et foin inclus ou vendrait sans animaux. Propriétaire malade.
St-Norbert — Résidence de feu Me Jos. Landry. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher, une au rez-de-chaussée. 2 plomberies. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. Grande cuisine, nombreuses armoires. Gaz. Garage. Allée en béton. Tout près église et école. Bel emplacement pour famille ou couple retiré. Ouverte aux intéressés: dimanche 30 octobre, de 2 h. à 4 h. Toute offre raisonnable considérée. Possession immédiate. Pour plus d'information appeler ou écrire à ...
S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
28-127-30C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

KENWARD'S FURNITURE
Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

On demande
Jeune homme bilingue désireux d'apprendre le métier de linotypiste, Grade XII de préférence.
Téléphone: 786-5759

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il.
En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 30-163-30P.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.
ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Près église et autobus. Prix: $7,900.
ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
27-120-30C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.
St-Norbert — Grand bungalow, garage attenant. Tapis mur à mur, tentures. Soubassement complètement fini. Grand lot clôturé. Jardin. Possession: 30 jours.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.
Parc Windsor — Joli bungalow: 5 pièces, comme neuf. Soubassement à la grandeur tout peinturé. Gaz. Fenêtres "Pella" de bonne qualité, armoires en acajou, portes glissoires fermant cuisine et chambres à coucher du reste de la maison. Patio en couleur arrière du lot clôturé, arbustes et gazon, entrée en béton. Près église et école.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
27-114-30C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — 172, rue Monck. Duplex en très bon état: 5 et 4. Poêles et réfrigérateurs inclus. Chauffage: gaz. Lot: 50'. $4,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
La Rochelle — 5 milles au sud de St-Pierre, sur route 59. Ferme: 235 acres. Maison moderne: 7 pièces. 2 porcheries avec équipement moderne complet. Tous les autres bâtiments nécessaires à la ferme. 60 truies nourricières. Puits artésien. 6 hangars pour porcs. Toute autre information nécessaire sur demande. Prix attrayant. Cause de vente: santé.
St-Boniface Centre — Salon de barbier: 4 chaises avec équipement complet. Prix et termes très attrayants.
St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher. 1 logis: 3 pièces. 2 logis avec ameublement et accessoires électriques complets. Revenu mensuel: $270. $8,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Marion. $9,500 avec poêle et réfrigérateur si désiré: $9,800. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage double. Grand terrain de valeur. Idéale pour investissement. $1,000 comptant. Balance à intérêt à 7% portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
27-109-30C.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR NETTOYAGE DE L'INTERIEUR, EDIFICE MacDONALD, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le MERCREDI 16 NOVEMBRE 1966

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant de Bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux Publics, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-PBM-66-67

A VENDRE
St-Boniface Centre — Triplex. Premier: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2e, 2 logis de 3 pièces. Beau grand lot. Propriétaire transféré.
Garage de campagne — 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Fait de bonnes affaires. Pas d'opposition. Service "ESSO". Termes faciles. Hypothèque portée par propriétaire.
320 acres — Ferme culture mixte 35 milles de la ville. Quota de lait. Grande étable, nettoyeur, trayeuse bol à eau, égouts, réservoir à lait 26 vaches laitières, 31 taures et veaux. Prix avec animaux et machines, $36,000.
350 acres — Ferme pour élevage, 35 milles de la ville. Bonne eau. Prix: $26,000. Pourrait acheter animaux.
194 acres — Ferme en culture sur No 1 est. 45 acres en luzerne, 67 en guérêt d'été. AUSSI 194½ acres à 2 milles — ¼ de mille du village, 70 acres en luzerne, 1ère récolte: 35 acres, 4e récolte. Le tout $52,000 ou pourrait être vendus séparément.
Ste-Anne — Maison: 7 pièces avec ½ acre de terrain. Gaz. Réservoir à eau chaude. Taxe: $160. Prix: $9,500.
Pour tous renseignements, s'adresser à
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, St-Boniface
Téléphone: 233-2683
29-160-30C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

150 COPIES D'UN RAPPORT DE 72 PAGES PRODUIT EN QUELQUES HEURES.
Le Copi-tou
505 EDIFICE PARIS
TEL. 942-4074

Petite Note

Symphony Capers

Le comité des dames de l'orchestre symphonique de Winnipeg annonce ses "Symphony Capers pour 1966".

Il y aura vente de mets de cuisine internationale, le jeudi 3 novembre, dans l'arcade du Parc Polo à partir de 11 h. 30 jusqu'à l'heure de fermeture.

Vingt groupes ethniques revêtant leurs costumes nationaux présenteront et vendront leurs mets particuliers. Des arlequins distribueront des ballons aux enfants. Un tirage de prix magnifiques aura lieu. Le café et des rafraîchissements seront offerts aux personnes occupées à faire leurs emplettes.

Les revenus de cette entreprise se sont destinés à permettre aux enfants des écoles de profiter de concerts symphoniques.

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
• Contrôleurs individuels de chaleur
• Cousine ouverte — Repas rapides et appétissants
• Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
• Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
• Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique
St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

De l'argent à louer

Pourquoi ne pas régler et oublier toutes ces factures dès maintenant? Appelez Crescent et dites le montant que vous désirez. Puis venez le chercher. C'est aussi simple que ça. Vous pouvez même louer l'argent nécessaire en dix minutes seulement... chez Crescent.

Voici quelques-unes des facilités que vous propose Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour aussi longtemps que	et rembourser par petites mensualités de
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	39 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Transigez à la moderne chez...
Crescent Finance
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

Au Sacré-Coeur

Judith Pazdor, gagnante d'une bourse

Lors de la réunion des Dames de Ste-Anne, le dimanche 16 octobre, Mme O. Forcier, présidente, a remis à Mlle Judith Pazdor une bourse de $100.00 au nom de la congrégation. Il avait été décidé d'accorder cette bourse à l'élève qui obtiendrait les plus hautes notes en 11e année.

Comme on le sait, Judith est la fille de M. et Mme Edmund Pazdor, paroissiens très dévoués. Elle a fait ses études à l'école du Sacré-Coeur et est présentement élève de 12e année à l'Institut Collégial Daniel McIntyre. Membre de la chorale paroissiale, elle est également organiste à l'église slovaque.

Sincères félicitations à Mlle Pazdor avec meilleurs voeux de succès pour l'avenir.

Espérons que ce beau geste d'encouragement envers les jeunes, posé par les Dames de Ste-Anne, sera imité de plusieurs autres!

Souper-rencontre

N'oubliez pas de venir rencontrer vos amis au souper-rencontre du samedi 29 octobre. Il sera suivi d'une veillée récréative.

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
377, chemin Henderson Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Paroisse du Sacré-Coeur
Winnipeg, Manitoba
offre
Un souper-rencontre
le 29 octobre 1966
dans
l'Auditorium de l'école
Lydia et McDermot
Rafraîchissements à 6 h. p.m. | L'orchestre "Tempo" à 8 h. p.m.
Souper à 6 h. 30 p.m. | Entrée: $2.00

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Salle de réceptions du CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121
Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315

TRADUCTEUR

Textes juridiques

Jusqu'à $10,800 — selon l'expérience
Bureau des Traductions
Secrétariat d'Etat, Ottawa

Fonctions

Traduire de l'anglais vers le français, des projets de loi publics et d'autres documents qui doivent être déposés à la Chambre des communes ou au Sénat, de même que d'autres documents juridiques et financiers.

Qualités

Diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu de droit, et expérience du droit ou de la traduction OU diplôme d'école secondaire, ainsi qu'un certaine formation en droit alliée à une expérience suffisante pour remplir les fonctions en cause.

Le niveau de nomination dépendra des qualités du candidat et de son aptitude à la traduction.

Présentez IMMEDIATEMENT votre demande sur la formule CSC100F, que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil, à un bureau de poste ou à un Centre de main-d'oeuvre du Canada (autrefois appelé Service national de placement), et faites-la parvenir à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire en écrivant à la Commission du service civil, Ottawa 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-480-11.

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561
En lettres moulées, s'il vous plait
NOM
ADRESSE
VILLE


Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.
Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.
Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.
Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

BOÎTE À CHANSONS À L'AUDITORIUM NOTRE-DAME

Une splendide soirée qui ne s'oubliera pas. **SAMEDI 29 OCTOBRE** **8 h. DU SOIR** Billets en vente dans toutes les grandes écoles de St-Boniface